

PLAN LOCAL D'URBANISME

01U18

Rendu exécutoire
le



ANNEXES INFORMATIONS JUGÉES UTILES

Date d'origine :
Septembre 2021

7

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du **7 septembre 2020**

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du **4 octobre 2021**

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

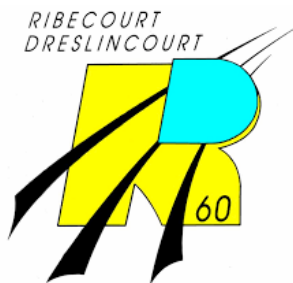
Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : nicolas.thimonier @arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise

Commune de
RIBÉCOURT-DRESLINCOURT



Place de la République
60170 Ribécourt-Dreslincourt
Tél : 03 44 75 53 53
Courriel : mairie@ribecourt-dreslincourt.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

01U18

Rendu exécutoire
le



CAHIER DES INFORMATIONS JUGÉES UTILES

Date d'origine :
Septembre 2021

7a

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du **7 septembre 2020**

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du **4 octobre 2021**

Urbanistes :

Mandataire : **ARVAL**

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : nicolas.thimonier @arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise



**Données environnementales :
biodiversité, paysage et milieu
aquatique**

Le Porter à Connaissance

Biodiversité et Paysage

Commune de Ribécourt-Dreslincourt

L'érosion de la biodiversité est aujourd'hui une réalité scientifique, qui menace la diversité du vivant. La perte de la biodiversité est un des deux enjeux environnementaux majeurs du 21ème siècle, avec les changements climatiques.

La préservation de la biodiversité est un des objectifs de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle II. Il s'agit d'assurer un bon fonctionnement des écosystèmes en protégeant les espèces et leurs habitats.

La protection de la nature est principalement mise en œuvre au travers d'inventaires du patrimoine naturel, mais comporte également des outils réglementaires spécifiques de protection et de gestion des espaces.

ZNIEFF, ZICO, ZSC, ZPS, Natura 2000, autant d'outils qui à eux seuls ne suffisent pas à assurer une prise en compte complète de la biodiversité dans l'aménagement du territoire.

La loi n°2016-1087 du 08 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages est entrée en vigueur le 10 août 2016. Cette loi intègre de nouvelles dispositions, des principes et des sanctions en faveur de la protection du patrimoine naturel.

Concernant le PLU, la loi biodiversité a eu trois effets notables :

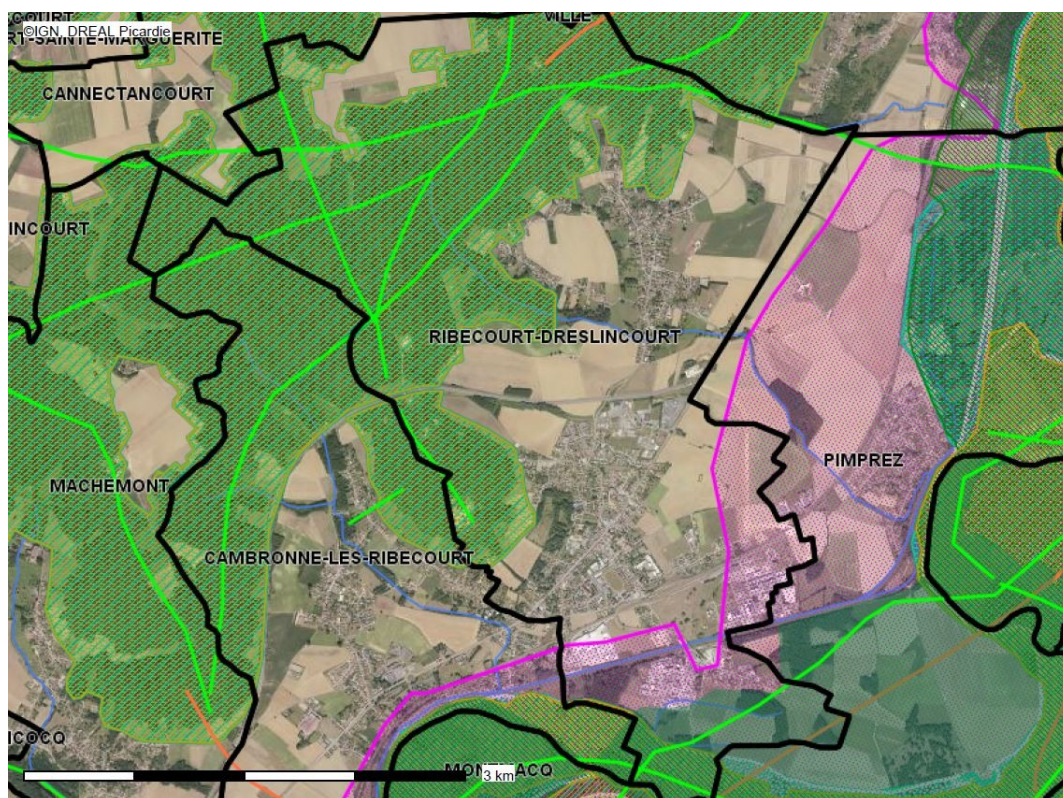
- ✓ Elle réaffirme l'existence des « espaces de continuités écologiques » ;
- ✓ Elle impose la végétalisation des toitures de certains établissements commerciaux ;
- ✓ Elle permet la création de servitudes dans les PLU pour de futurs espaces verts.

Pour les services de l'État, il s'agit désormais d'aller au-delà d'une approche en terme de mesures isolées, l'urgence étant de mieux assurer le fonctionnement en réseau des différents espaces naturels propices au développement de la faune et de la flore.

Aussi, les auteurs des documents d'urbanisme doivent être convaincus que des terrains a priori ordinaires, notamment en raison de leur insertion dans des espaces déjà urbanisés, peuvent présenter un intérêt majeur, comme ceux abritant un réseau de haies, des zones humides ou servant à la continuité écologique des espèces.

Ainsi, la biodiversité ordinaire joue un rôle essentiel pour certaines fonctions écologiques. Il convient de la prendre en compte et de la caractériser sur le territoire.

Synthèse des enjeux environnementaux sur le territoire communal



Cette première synthèse fait état des enjeux environnementaux au sein des limites communales (*périmètre restreint*). Il faut également étendre le périmètre dans un rayon de 10 km autour de la commune (*périmètre élargi*) afin d'appréhender les enjeux environnementaux, leurs interactions et les effets du projet.

La présente fiche fait la synthèse des **zonages du patrimoine naturel et paysager** situés dans un rayon de 10 km à partir de la commune de **Ribécourt-Dreslincourt**

Les communes concernées sont les suivantes :

AMY, ANTHEUIL-PORTES, ATTICHY, BABŒUF, BAILLY, BEAURAINS-LÈS-NOYON, BERNEUIL-SUR-AISNE, BIENVILLE, BRAISNES, BUSSY, CAISNES, CAMBRONNE-LÈS-RIBECOURT, CANDOR, CANNECTANCOURT, CANNY-SUR-MATZ, CARLEPONT, CATIGNY, CHEVINCOURT, CHIRY-OURSCAMPS, CHOISY-AU-BAC, CLAIROIX, COMPIÈGNE, COUDUN, CRISOLLES, CUTS, CUY, DIVES, ÉLINCOURT-SAINTE-MARGUERITE, ÉVRICOURT, FRESNIÈRES, GENVRY, GIRAUMONT, GURY, JANVILLE, LABERLIÈRE, LAGNY, LARBROYE, LASSIGNY, LONGUEIL-ANNEL, MACHEMONT, MAREST-SUR-MATZ, MAREUIL-LA-MOTTE, MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE, MARGNY-SUR-MATZ, MARQUÉGLISE, MÉLICOCQ, MONCHY-HUMIÈRES, MONTMACQ, MORLINCOURT, MOULIN-SOUS-TOUVENT, NAMPCEL, LA NEUVILLE-SUR-RESSONS, NOYON, PASSEL, PIMPRES, LE PLESSIS-BRION, PLESSIS-DE-ROYE, PONT-L'ÉVÊQUE, PONTOISE-LÈS-NOYON, PORQUÉRICOURT, RESSONS-SUR-MATZ, RETHONDES, **RIBÉCOURT-DRESLINCOURT**, RICQUEBOURG, ROYE-SUR-MATZ, SAINT-CRÉPIN-AUX-BOIS, SAINT-LÉGER-AUX-BOIS, SALENCY, SEMPIGNY, SERMAIZE, SUZOY, THIESCOURT, THOUROTTE, TRACY-LE-MONT, TRACY-LE-VAL, TROSLY-BREUIL, VANDÉLICOURT, VARESNES, VAUCHELLES, VIEUX-MOULIN, VIGNEMONT, VILLE, VILLERS-SUR-COUDUN, VERDERONNE, VERNEUIL-EN-HALATTE, VILLERS-SAINTE-PAUL, VILLERS-SOUS-SAINTE-LEU, VINEUIL-SAINTE-FIRMIN.

*Remarque : la version informatique du PAC vous permet à l'aide des hyperliens d'accéder directement au descriptif complet des outils présentés ci-dessous. Lorsqu'un périmètre d'un outil est présent de manière totale ou non sur le territoire communal, celui-ci apparaît en **vert** dans chaque énumération.*

Attention, pour accéder aux cartes et fiches descriptives des zonages concernés, vous devez consulter [le site Internet de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement \(DREAL\) des Hauts-de-France - Recherche par commune des zonages du patrimoine naturel et paysager, de la faune, de la flore et des habitats naturels de Picardie](#).

Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Dans le cadre de l'application de la directive européenne du 06 avril 1979 concernant la protection des oiseaux sauvages, un inventaire des **Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)** a été réalisé. Les ZICO sont des sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages d'importance européenne.

* - [PE 03 : Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamp](#)

* - [PE 07 : Vallée de l'Oise de Thourotte à Vendeuil](#)

Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Lancé en 1982, l'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et le degré d'état de conservation. L'outil ZNIEFF se distingue par deux types :

znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

- les **ZNIEFF de type I** : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- les **ZNIEFF de type II** : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Cet inventaire est largement destiné à éclairer les décisions publiques ou privées et malgré son absence de valeur réglementaire, la ZNIEFF peut constituer dans certains cas, un indice pour le juge administratif lorsqu'il doit apprécier la légalité d'un acte administratif au regard des dispositions législatives et réglementaires protectrices des espaces naturels.

ZNIEFF de type 1 :

- * - [Ancienne tourbière de la Vallée de Matz](#)
- * - [Coteau de Belle-Fontaine et Bois de Cuts](#)
- * - [Coteau de la Logette à Attichy](#)
- * - [Coteaux de Moulin-sous-Touvent](#)
- * - [Coteaux du Vallon du Ru de Milleville à Attichy](#)
- * - [Cours de la Mève](#)
- * - [Étangs tourbeux de Revenne à Braisnes](#)
- * - [Forêts de l'antique massif de Beine](#)
- * - [Montagnes de Porquéricourt à Suzoy et Bois des Essarts](#)
- * - [Massif de Thiéscourt et Attiche, Bois de Ricquebourg](#)
- * - [Massif forestier d'Avricourt et Régal, Montagne de Lagny](#)
- * - [Massif forestier de Compiègne, Laigue et Ourscamps-Carlepont](#)
- * - [Mont Ganelon](#)
- * - [Prairies inondables de l'Oise de Brissy-Hamegicourt à Thourotte](#)
- * - [Réseau de cours d'eau salmonicoles du plateau picard entre Beauvais et Compiègne: Laversines, Aronde et Brèche](#)
- * - [Vallon du coteau du Trou Henri à Nampcel](#)

ZNIEFF de type 2 :

- * - [Vallée de l'Oise de Hirson à Thourotte](#)

Au-delà de ces différents outils d'inventaire, la commune peut identifier des éléments écologiques dits de « biodiversité ordinaire » à préserver, d'où la nécessité de réaliser un diagnostic écologique complet sur l'ensemble du territoire.

Natura 2000

Afin de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires des pays de l'Union Européenne (UE), le réseau **Natura 2000** a vu le jour. Il repose sur la base juridique de deux directives : la directive « oiseaux » (1979) et la directive « habitats-faune-flore » (1992). Ce réseau regroupe deux types d'espaces :



- les **Zones de Protection Spéciale** (ZPS – directive oiseaux), qui concernent la conservation des oiseaux sauvages ;
- les **Zones Spéciales de Conservation** (ZSC – directive habitats) ou Sites d'Intérêts Communautaires (SIC), qui visent à préserver les espèces et habitats naturels d'intérêts communautaires.

Zones de Protection Spéciale (ZPS) :

- * - [Forêts Picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps](#)
- * - [Moyenne Vallée de l'Oise](#)

Zones Spéciales de Conservation (ZSC) :

- * - [Massif forestier de Compiègne](#)
- * - [Prairies alluviales de l'Oise de la Fère à Sempigny](#)

Réserves Biologiques

Les **Réserves Biologiques** constituent un outil de protection propre aux forêts publiques et particulièrement bien adapté à leurs spécificités. On distingue deux types de réserves biologiques : les réserves biologiques dirigées et les réserves biologiques intégrales.

Le périmètre n'est concerné par aucune Réserve Biologique.

Inventaires Régionaux du Patrimoine Géologique (IRPG)

Les **Inventaires Régionaux du Patrimoine Géologique** (IRPG) sont un chantier national ayant pour but de fournir une connaissance sur les objets et sites géologiques en vue de définir leur intérêt patrimonial.

Le périmètre n'est concerné par aucun IRPG.

Parcs Naturels Régionaux (PNR)

Les **Parcs Naturels Régionaux** (PNR) ont été créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut-être classé « Parc Naturel Régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.



Le périmètre n'est concerné par aucun PNR.

Réserves Naturelles Régionales (RNR)

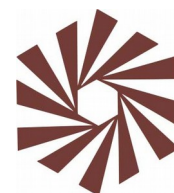
Les **Réserves Naturelles Régionales (RNR)** sont des territoires appartenant à une ou plusieurs communes, dont la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader.



Le périmètre n'est concerné par aucune RNR.

Sites classés et sites inscrits

Les **sites classés** ou **inscrits** sont des espaces naturels ou des formations naturelles remarquables dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, à la conservation en l'état (*entretien, restauration, mise en valeur, etc*), ainsi qu'à la préservation de toutes atteintes graves (*destruction, altération, banalisation, etc*).



- En **site classé**, toute modification de l'état ou l'aspect du site est soumise à autorisation spéciale (*article L.341-10 du code de l'environnement*), délivrée, en fonction de la nature des travaux, soit par le ministre chargé des sites après avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), voire de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages, soit par le préfet du département qui peut saisir la CDNPS mais doit recueillir l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).
- En **site inscrit**, seules les « opérations d'exploitation courante des fonds ruraux » sont exemptées de déclaration ou d'autorisation. Tout projet d'aménagement ou de modification du site est soumis à un avis simple de l'Architecte des Bâtiments de France, à l'exception des démolitions qui sont soumises à son avis conforme.

Sites classés :

- * - [Carrefour de l'Armistice à Compiègne - plan parcellaire - arrêté](#)
- * - [Grand parc du château à Compiègne - plan parcellaire - arrêté](#)
- * - [Parc du château d'Offemont à Saint-Crépin-aux-Bois - plan parcellaire - arrêté](#)

Sites inscrits :

- * - [Carrefour de l'Armistice et ses abords à Compiègne - plan parcellaire - arrêté](#)
- * - [Centre urbain à Compiègne - plan parcellaire - arrêté](#)
- * - [Mont Ganelon - plan parcellaire - arrêté](#)
- * - [Rue des Domeiers à Compiègne - plan parcellaire - arrêté](#)

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Les **Espaces Naturels Sensibles (ENS)**, institués par la loi du 31 décembre 1976, sont définis comme des espaces dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier au regard de la qualité du site ou des caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent. La compétence est donnée aux conseils départementaux pour la préservation, la gestion et l'ouverture au public de ces espaces.



Le territoire communal est concerné dans son périmètre restreint par :

* - ENS des « étangs et massif de Thiescourt et Attiche, Bois de Ricquebourg »

* - ENS de la « Vallée alluviale de l'Oise »

Arrêtés de Protection du Biotope (APB)

L'**Arrêté de Protection du Biotope (APB)** est un outil de protection forte qui concerne un espace pouvant être limité. La protection de biotopes d'espèces protégées est menée à l'initiative de l'État par le préfet de département.

Le terme biotope doit être entendu au sens large de milieu indispensable à l'existence des espèces de faune et de flore. Un biotope est une aire géographique bien délimitée, caractérisée par des conditions particulières (*géologiques, hydrologiques, climatiques, sonores, etc*). Il peut arriver que le biotope d'une espèce soit constitué par un lieu artificiel (*combles des églises, carrières, etc*), s'il est indispensable à la survie d'une espèce protégée.

* - [Domaine de Sainte-Claire](#)

Corridors écologiques

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Les corridors écologiques se distinguent ainsi de trois types :

- les corridors linéaires (*haies, chemins et bords de chemins, rypisylves, bandes enherbées le long des cours d'eau, etc*) ;
- les corridors discontinus (*ponctuation d'espaces-relais ou d'îlots-refuges, mares permanentes ou temporaires, bosquets, etc*) ;
- les corridors paysagers (*mosaïque de structures paysagères variées*).



Continuités écologiques DREAL PACA-2016

La question des continuités écologiques devra faire l'objet d'une analyse particulière pour répondre aux objectifs de l'article L.101-2 du code de l'urbanisme qui demande que les « plans locaux d'urbanisme [...] déterminent les conditions permettant d'assurer [...] la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques[...] ».

L'étude sur les continuités écologiques réalisée à l'échelle de l'ancienne région Picardie, apporte certains éléments d'appréciation. Il faut pour cela superposer la fiche descriptive (*lien ci-dessous*) au [cartélie sur les enjeux environnementaux](#) (*en pointant la continuité écologique avec l'outil d'information des couches*). Ce dernier, apportera différentes informations complémentaires à la fiche descriptive, à savoir : la fonctionnalité, la matrice dominante, la matrice secondaire ainsi que la certitude de la continuité écologique.

* - [corridor n° 60011](#)
* - [corridor n° 60025](#)
* - [corridor n° 60037](#)
* - [corridor n° 60043](#)
* - [corridor n° 60055](#)
* - [corridor n° 60064](#)
* - [corridor n° 60099](#)
* - [corridor n° 60117](#)
* - [corridor n° 60118](#)
* - [corridor n° 60119](#)

* - [corridor n° 60124](#)
* - [corridor n° 60126](#)
* - [corridor n° 60129](#)
* - [corridor n° 60147](#)
* - [corridor n° 60150](#)
* - [corridor n° 60151](#)
* - [corridor n° 60156](#)
* - [corridor n° 60159](#)
* - [corridor n° 60166](#)
* - [corridor n° 60181](#)

* - [corridor n° 60189](#)
* - [corridor n° 60192](#)
* - [corridor n° 60198](#)
* - [corridor n° 60206](#)
* - [corridor n° 60227](#)
* - [corridor n° 60258](#)
* - [corridor n° 60270](#)
* - [corridor n° 60292](#)
* - [corridor n° 60323](#)
* - [corridor n° 60329](#)

- | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| * - corridor n° 60340 | * - corridor n° 60445 | * - corridor n° 60617 |
| * - corridor n° 60348 | * - corridor n° 60471 | * - corridor n° 60625 |
| * - corridor n° 60350 | * - corridor n° 60488 | * - corridor n° 60632 |
| * - corridor n° 60459 | * - corridor n° 60492 | * - corridor n° 60636 |
| * - corridor n° 60501 | * - corridor n° 60499 | * - corridor n° 60641 |
| * - corridor n° 60368 | * - corridor n° 60507 | * - corridor n° 60642 |
| * - corridor n° 60373 | * - corridor n° 60511 | * - corridor n° 60647 |
| * - corridor n° 60378 | * - corridor n° 60533 | * - corridor n° 60654 |
| * - corridor n° 60379 | * - corridor n° 60534 | * - corridor n° 60655 |
| * - corridor n° 60383 | * - corridor n° 60537 | * - corridor n° 60657 |
| * - corridor n° 60386 | * - corridor n° 60538 | * - corridor n° 60674 |
| * - corridor n° 60392 | * - corridor n° 60558 | * - corridor n° 60675 |
| * - corridor n° 60408 | * - corridor n° 60569 | * - corridor n° 60689 |
| * - corridor n° 60423 | * - corridor n° 60582 | * - corridor n° 60676 |
| * - corridor n° 60431 | * - corridor n° 60603 | |
| * - corridor n° 60438 | * - corridor n° 60610 | |

Les corridors écologiques pour la grande faune :

- | | | |
|---|---|---|
| * - corridor faune n°31 | * - corridor faune n°35 | * - corridor faune n°39 |
| * - corridor faune n°32 | * - corridor faune n°36 | * - corridor faune n°40 |
| * - corridor faune n°33 | * - corridor faune n°37 | |
| * - corridor faune n°34 | * - corridor faune n°38 | |

Le rapport de présentation devra contenir ces éléments de diagnostic ainsi que les mesures prévues par la municipalité pour protéger les milieux naturels et la biodiversité sur le territoire communal.

Conformément à l'article L.151-5 du code de l'urbanisme, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) doit définir les orientations générales de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. De plus, les orientations prises dans le PADD devront être traduites concrètement dans le PLU en particulier au travers de la partie réglementaire (règlements graphiques et écrits) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques (article L. 151-41 du code de l'urbanisme).

L'état initial de l'environnement devra sur le territoire de la commune et ses abords :

- *identifier les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques par sous-trames (forestières, aquatiques, herbacées, etc), afin de définir la Trame Verte et Bleue ;*
- *identifier les obstacles et possibilités de franchissement ;*
- *croiser la Trame Verte et Bleue et les projets d'aménagement du territoire.*

Évaluation environnementale

Le décret n° 2012-995 du 23 août 2012, le décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 et l'ordonnance n° 2016-1058 du 05 août 2016 précisent les conditions de réalisation d'évaluation environnementale dans les documents d'urbanisme.

Désormais, tous les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) doivent faire l'objet d'une Évaluation Environnementale Stratégique (EES), ainsi que les documents de planification locaux (PLUi, PLU ou carte communale) dont le territoire est impacté par tout ou partie d'un site Natura 2000. Dans les autres cas, une évaluation des incidences sur l'environnement doit être réalisée, ainsi qu'un examen au « cas par cas » au cours duquel la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) pourra soumettre le document à une EES ou non.

La commune de Ribécourt-Dreslincourt devra réaliser une Évaluation Environnementale Stratégique.

Vous trouverez des renseignements sur cette procédure sur [le site Internet de la DREAL des Hauts-de-France](#) ou dans [le guide édité par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire](#). Vous pouvez aussi consulter le décret disponible sur [Légifrance](#).

Dans le cadre de l'évaluation environnementale systématique, le rapport de présentation du PLU devra comprendre les éléments précisés à l'article R.151-3 du code de l'urbanisme.

Conformément à l'article R.104-21 du code de l'urbanisme, l'évaluation environnementale du PLU est alors soumise à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, qui dispose d'un délai de trois mois pour rendre son avis sur la qualité de l'évaluation environnementale et la prise en compte de l'environnement par le document. Cet avis simple doit être joint au dossier mis à l'enquête publique. Il sera par ailleurs également publié sur le [site Internet de la MRAe des Hauts-de-France](#).

Évaluation des incidences Natura 2000

Le décret n° 2010-365 du 09 avril 2010 définit la liste nationale des documents de planification, programmes ou projets soumis à autorisation ou déclaration qui doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences sur un ou plusieurs sites Natura 2000. En complément de la liste nationale, l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2010 fixe une deuxième liste au niveau local.

Sauf mention contraire, tous les documents listés sur la liste nationale et sur la liste locale, dont les documents de planification, sont soumis à l'obligation d'évaluation des incidences Natura 2000, que le territoire qu'ils couvrent ou que leur localisation géographique, soient situés ou non dans le périmètre d'un site Natura 2000.

Protection de la faune et de la flore

La loi du 10 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle II », fixe les principes et les objectifs de la politique nationale de la protection de la faune et de la flore sauvage.

Certains projets en/ou à proximité de sites sensibles peuvent être soumis à une procédure d'instruction de dérogation à la destruction d'habitats ou d'espèces protégées. L'article L.411-2 du code de l'environnement décliné par les articles R.411-6 à R.411-14 et par arrêté interministériel du 19 février 2007 prévoit la possibilité d'édicter des arrêtés préfectoraux ou ministériels de dérogation aux interdictions mentionnées aux 1, 2 et 3 de l'article L.411-1 du code de l'environnement.

Dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets, les maîtres d'ouvrage doivent définir les mesures adaptées pour éviter, réduire et, lorsque c'est nécessaire et possible compenser leurs impacts négatifs significatifs sur l'environnement. Cette démarche doit conduire à prendre en compte l'environnement le plus en amont possible lors de la conception des projets d'autant que l'absence de faisabilité de la compensation peut, dans certains cas mettre en cause le projet.

Les principaux services publics régionaux se sont organisés afin d'harmoniser et de partager l'information naturaliste de la région Hauts-de-France. Cette information naturaliste se décline à travers le Système d'Information Nature et Paysage (SINP) et le Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste (RAIN).

Le territoire communal est concerné par **130** espèces animales, dont **15** espèces protégées (source : application [Clicnat](#) de Picardie Nature), réparties comme suit :

	Total espèces animales	Espèces protégées
Amphibiens	1	0
Insectes	21	0
Mammifères	22	4
Oiseaux	83	11
Reptiles	1	0
Autres espèces	2	0

Le territoire communal est concerné par **512** espèces végétales, dont **16** espèces protégées (source : application [Digitale2](#) du Conservatoire Botanique Nationale de Bailleul).

Ceci n'est pas un inventaire exhaustif, la commune pourra le compléter par un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Vous pouvez retrouver plus d'informations concernant l'ABC sur le [site Internet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire](#).

Démarche « Éviter-Réduire-Compenser »

Dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets, les maîtres d'ouvrage doivent définir les mesures adaptées pour éviter, réduire et, lorsque c'est nécessaire et possible compenser leurs impacts négatifs significatifs sur l'environnement. Cette démarche doit conduire à prendre en compte l'environnement le plus en amont possible lors de la conception des projets d'autant que l'absence de faisabilité de la compensation peut, dans certains cas mettre en cause le projet.

Paysage

Lié au regard, à la perception, à la culture et à l'histoire de chacun ou d'une société, le paysage est en prise avec des logiques écologiques associées à la géographie, au climat, à la podologie, à l'occupation végétale, etc. Il résulte aussi de logiques fonctionnelles relatives à la structuration de l'espace par l'homme, à son mode d'occupation du sol et d'utilisation du territoire.

Dans le cadre de la réalisation d'un document d'urbanisme la notion de paysage est donc prépondérante. Elle s'inscrit dans des entités paysagères représentatives et propres à chaque territoire, dont les éléments structurants devront être identifiés lors de l'écriture du document d'urbanisme et mis en avant dans le cadre du projet de territoire. La collectivité pourra ainsi se fixer des objectifs de restauration, de préservation, ou encore de valorisation. Dans le cadre de projet urbain de rénovation ou d'extension, la notion du paysage, et notamment de l'intégration paysagère avec la gestion des lisières, doit être abordée.

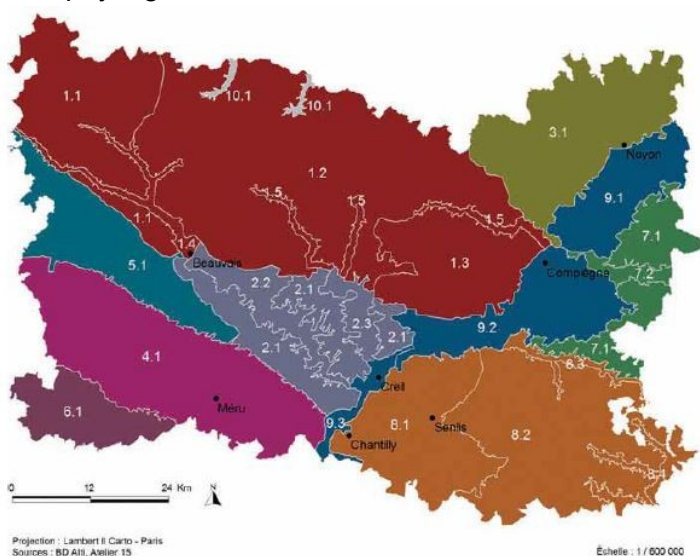
L'Atlas des Paysages de l'Oise présente une analyse des paysages du département, selon ses différentes entités et il est consultable sur le [site Internet de la Préfecture de l'Oise](#).



ATLAS DES PAYSAGES DE L'OISE



Cet atlas a pour objectif de mettre à disposition de tous une connaissance précise des paysages du département, qui doit nourrir les politiques qualitatives d'aménagement du territoire. Il a également vocation à préparer la définition d'objectifs de qualité paysagère et leur mise en œuvre.



Le territoire de **Ribécourt-Dreslincourt** est identifié au sein des entités paysagères :

- du Noyonnais ;
- de la Vallée de l'Oise Creilloise.

La loi de « protection et mise en valeur des paysages » du 08 janvier 1993 précise en particulier, que le PLU doit prendre en compte la préservation de la qualité des paysages, ainsi que la maîtrise de leur évolution.

Le futur document d'urbanisme devra déterminer les conditions permettant d'assurer « la sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables » (article L.101-2 du code de l'urbanisme). Le PADD doit en particulier, définir les orientations générales des politiques de paysage.

Le règlement peut en outre, « identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, des prescriptions de nature à assurer leur préservation » (article L.151-19 du code de l'urbanisme).

L'utilisation de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme permet de sauvegarder d'une façon souple et adaptée les éléments du petit patrimoine et du paysage que la commune tient à conserver (lavoir, puits, pigeonnier, place publique, etc). Le fait de désigner dans les documents graphiques du PLU ces éléments de patrimoine et de paysage, donne une portée juridique à la protection en soumettant toute modification ou démolition à une déclaration préalable.

Le règlement du PLU permet par le biais de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme :

- de localiser, dans les zones urbaines, des espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques ;
- d'identifier et de localiser des éléments de paysage à protéger pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques (haie, alignement, d'arbre, talus, fossé, mare, etc).

Il permet d'identifier ces éléments à protéger sur le règlement graphique du PLU et de définir, dans le règlement écrit (ou les Orientations d'Aménagement et de Programmation), des prescriptions visant à assurer leur protection. L'utilisation de cette protection doit être justifiée dans le rapport de présentation, de plus, les éléments devront faire l'objet d'un descriptif précis (photos, etc). Les prescriptions devront être reprises dans la partie réglementaire et le descriptif des éléments protégés annexé à celle-ci.

Bois et forêts

Des Plans Simples de Gestion forestière (PSG) autorisant les coupes sans autorisation préalable sont localisés au Nord du territoire communal.

Un code de bonnes pratiques sylvicoles autorisant les coupes sans autorisation préalable est localisé à l'Ouest du territoire communal.

Le document d'urbanisme devra prendre en compte l'activité forestière et le passage possible des grumiers et autres engins forestiers.

Le document d'urbanisme devra relever l'existence et la superficie des boisements, de talus boisés, haies, bandes boisées, bosquets et la nécessité de les conserver selon le rôle qu'ils exercent, tant au niveau écologique, que cynégétique, paysager, anti-ruissellement, anti-coulée de boue, anti-érosif ou anti-éolien. Pour les boisements de la commune, ceux faisant partie d'un massif forestier de plus de 4 ha, ne peuvent être défrichés sans autorisation, en application de l'article L.341 et suivants du code forestier **pour les particuliers** et L.214-13 du même code **pour les collectivités locales**. Les dispositions de l'article L.341-5 du code forestier précisent également les cas de refus de défrichement. Ils sont donc, d'une certaine manière, déjà protégés par le code forestier.

Pour les boisements inférieurs au seuil de 4 ha, si une protection souhaite être appliquée, elle se fera par l'application de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme, correspondant aux Espaces Boisés Classés (EBC).

Il est rappelé qu'à l'article R.113-1 du code de l'urbanisme, les communes doivent informer le Centre régional de la Propriété Forestière (CRPF) du classement d'espaces boisés intervenus en application du premier alinéa de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme.

Pour information, le CRPF des Haut-de-France a édité une brochure [« Arbres et haies de Picardie »](#) disponible sur son site Internet. Cette brochure permet une approche intégrée des espaces boisés sectoriels et linéaires.

Les articles du règlement concernant les implantations par rapport aux limites séparatives des zones comportant ou jouxtant des espaces boisés pourraient comporter une marge de recul non aedificandi (« zone tampon » de 30 mètres minimum) adaptée suivant la topographie du terrain et la qualité du boisement (forte pente, taillis, futaie, etc) afin d'éviter tous risques ou nuisances

(chutes d'arbres, de branches, ombre, humidité, feuilles, insectes, etc).

Les articles du règlement concernant l'interdiction de certaines essences sont à nuancer car cela peut porter atteinte à l'activité forestière. Le choix des essences forestières, pour les boisements, n'a pas à être réglementé. Ce même article du règlement des zones comportant des espaces boisés classés doit obligatoirement préciser que les espaces boisés figurant au plan comme espaces boisés classés à conserver, à protéger ou à créer sont soumis aux dispositions de l'article L.130-1 du code de l'urbanisme.

Pour les boisements situés dans un site Natura 2000 (ZPS ou ZSC), il serait souhaitable comme mentionné ci-avant, de ne pas appliquer de protection au titre du code de l'urbanisme afin de ne pas en gêner la gestion future. Les zones Natura 2000, seront classées dans un secteur spécifique « N indicé », précisant que ne sont autorisées, outre la gestion des bois, que les dispositions d'aménagement, de protection ou de restauration des espaces naturels prises en application du Document d'Objectifs (DOCOB). Il est recommandé de s'adresser à l'opérateur afin de définir, le cas échéant, les mesures de protection à mettre en place.

L'élaboration d'un Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF) dans chaque région a été introduite par la loi du 27 juillet 2010 dite de modernisation de l'agriculture et de la pêche qui comporte plusieurs dispositions destinées à développer le secteur forestier. Son article 64 (codifié au travers de l'article L.122-12 (ex. L4.1) du code forestier) prévoit sa mise en place dans chaque région pour, en cohérence avec les documents cadres en vigueur, analyser les raisons d'une insuffisante exploitation de certains massifs et définir des actions pour y remédier. Le PPRDF de Picardie a été approuvé le 07 mai 2013 et est consultable sur le [site Internet de la DREAL des Hauts-de-France](#).

Gestion des déchets

Dans le cadre du rapport de présentation du document d'urbanisme, il convient de s'interroger sur la gestion des déchets sur le territoire, et des mesures possibles à mettre en place pour améliorer leur traitement et l'impact sur l'environnement. Ces mesures pourront ainsi être traduites dans le document.

Aussi, la commune se doit de s'interroger s'il y a eu sur son territoire, une décharge sauvage ou non, actuelle ou ancienne, afin de classer les parcelles en zone de « risque potentiel » (tassement, odeur, émanation de bio-gaz, etc).

La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par la présence d'une déchetterie, située au Nord de la ville, au lieu-dit « la Briquetterie ».

Réglementation de la publicité

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle II », a reconnu l'impact de la publicité sur l'environnement et a fait évoluer la réglementation de la publicité extérieure en France.

Les compétences en matière de police de la publicité sont exercées par le Préfet. Toutefois, s'il existe un Règlement Local de Publicité (RLP), ces compétences sont exercées par le maire au nom de la commune.

Les dispositifs publicitaires doivent faire l'objet d'une demande de déclaration préalable auprès de l'autorité compétente en matière de police de la publicité.

La commune de Ribécourt-Dreslincourt n'est pas dotée d'un RLP.

Toute publicité est interdite (*articles L.581-4 et L.581-8 du code de l'environnement*) :

- sur les immeubles classés ou inscrits, les monuments naturels et dans les sites classés, les cœurs des parcs nationaux et les réserves naturelles et les arbres ;
- dans les secteurs sauvegardés, les parcs naturels régionaux, les sites inscrits et les zones de délimitations autour, à moins de 100 m et dans le champ visibilité des immeubles classés ou inscrits, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysagers et les aires de mise en valeur, l'aire d'adhésion des parcs nationaux, les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et dans les Zones de Protection Spéciales (ZPS) mentionnées à l'article L.414-1 du code de l'environnement (*sites Natura 2000*).

Il ne peut être dérogé à cette interdiction que dans le cadre d'un RLP établi en application de l'article L.581-14.

Sur les immeubles et dans les lieux mentionnés précédemment, ainsi que dans le cadre d'un RLP, l'installation d'une enseigne est soumise à autorisation de l'autorité compétente en matière de police de la publicité.

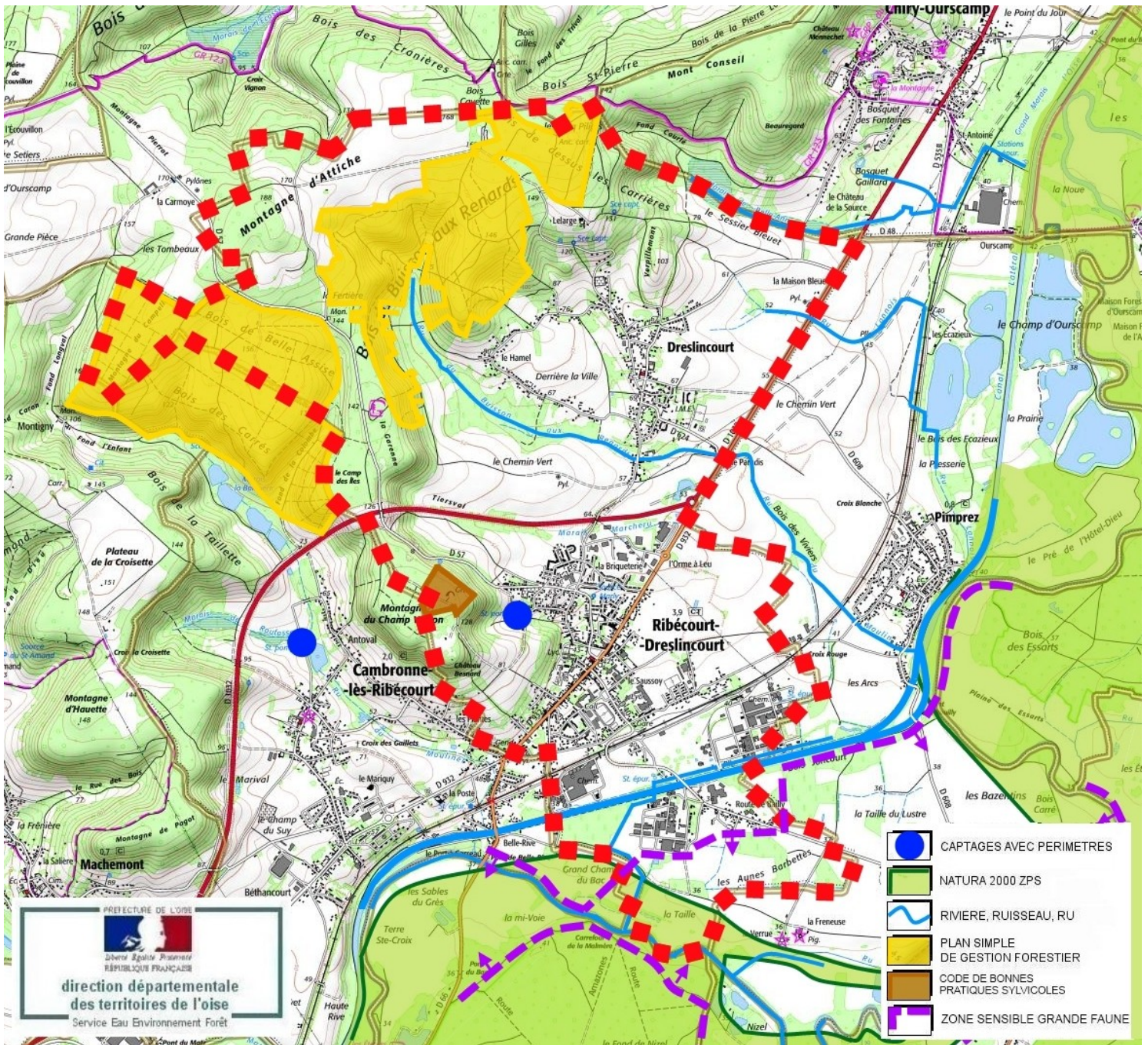
La publicité non lumineuse, scellée au sol ou installée directement sur le sol est interdite dans les communes de moins de 10 000 habitants.

La surface minimale réservée à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif est la suivante :

- 4 m² pour une commune de moins de 2 000 habitants ;
- 4 m² plus 2 m² par tranche de 2 000 habitants au-delà de 2 000 habitants, pour les communes de 2 000 à 10 000 habitants ;
- 12 m² plus 5 m² par tranche de 10 000 habitants au-delà de 10 000 habitants, pour les autres communes.

La population totale de la commune de Ribécourt-Dreslincourt est de 4 058 habitants (*données INSEE au 1er janvier 2016*), la commune doit mettre à disposition 8 m² d'emplacements réservés (*article R.581-2 du code de l'environnement*).

Carte complémentaire sur les enjeux environnementaux



Annexe conduite d'un état initial de l'environnement

En vertu de l'article R.151-1 du code de l'urbanisme, le rapport de présentation doit notamment analyser l'état initial de l'environnement et évaluer les incidences des choix du PLU sur l'environnement. Il doit également exposer la manière dont le PLU prend en compte le souci de sa préservation et de sa mise en valeur.

L'état initial de l'environnement doit aboutir à la meilleure connaissance possible des valeurs environnementales présentes. Il doit permettre de localiser les espaces naturels, d'en apprécier leurs fonctions et leurs fragilités. Une carte de hiérarchisation des valeurs écologiques est indispensable pour éclairer la commune sur les choix qu'elle peut faire en matière d'aménagement.

Ce travail est à mener sur l'ensemble du territoire communal sans omettre l'analyse du tissu déjà urbanisé dans la logique dite de « nature en ville » et en prenant en compte les données supra-communales notamment pour l'approche par continuités écologiques.

Le rapport d'étude présentera les informations élémentaires (*groupements végétaux, espèces rares, etc*) qui permettent d'aboutir à la synthèse présentant les valeurs écologiques.

La méthode d'appréciation des valeurs écologiques repose sur les critères suivants :

- diversité des espèces ;
- diversité écologique, qui intègre les structures verticales (*nombre de strates*) et horizontales (*complexité de la mosaïque*) ;
- identification des continuités écologiques ;
- rareté des espèces ;
- rôle écologique exercé sur le milieu physique (*maintien des sols, régulation hydrique, etc*) et sur le fonctionnement de l'écosystème ;
- originalité du milieu dans son contexte régional et local ;
- degré d'artificialisation ;
- sensibilité écologique (*fragilité par rapport à des facteurs extérieurs : action de l'homme par exemple*).

Bien qu'aucune liste exhaustive ne soit établie par la réglementation pour définir le champ d'analyse de l'état initial de l'environnement, il est important de préciser les termes environnementaux suivants :

L'environnement physique :

- la géologie (*ou le sous-sol*) ;
- le relief local ;
- le climat local et les gaz à effet de serre ;
- l'hydrologie, l'hydrographie.

L'environnement biologique :

- les zones Natura 2000 situées sur le territoire couvert par le PLU ou sur un territoire proche (*voir partie consacrée à l'étude des incidences Natura 2000*) ;
- les zones bénéficiant d'une protection ou d'un inventaire régional, national ou international : arrêté de protection du biotope, Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (*ZNIEFF*), etc ;
- les espaces et sites naturels à protéger au titre de la végétation et de la faune présentes ou de leur rôle pour le maintien de la biodiversité ;
- les corridors écologiques et les sous-trames : présentation à une échelle supra-communale, caractéristiques de ces ensembles, obstacles ou menaces au maintien des continuités ;
- les milieux aquatiques et les zones humides identifiées *a minima*, sur les secteurs destinés à l'urbanisation et selon la méthode décrite dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié en 2009 et en application de l'arrêté du Conseil d'État en date du 22 février 2017 ;

- l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers : analyse de l'impact des prélèvements fonciers, description de la méthode utilisée, nature et localisation des espaces artificialisés, destination de ces espaces (*habitats, activités, infrastructures, etc*) ;
- l'établissement d'une carte des sensibilités écologiques (*classification libre, par exemple faible, moyenne, forte, très forte, etc*).

Les ressources naturelles :

- les richesses du sous-sol (*substances exploitables, eaux souterraines, etc*) ;
- les richesses liées au sol (*agriculture et forêt*) : surfaces exploitées, types de production, espaces agricoles et forestiers à protéger notamment au titre de leur qualité agronomique, de leur fonction de maintien de la biodiversité ou autre, pressions subies ;
- l'eau potable : qualité, capacité de la ressource à répondre aux besoins futurs, les périmètres de protection des captages d'adduction en eau potable ;
- l'assainissement : capacité et capacité résiduelle des stations, efficacité des dispositifs, couverture du territoire en assainissement autonome, *etc* ;
- les énergies : le potentiel de développement des énergies renouvelables (*chaufferie bois, valorisation des déchets, etc*), les potentiels d'économies d'énergies fossiles par l'analyse des déplacements, l'identification de secteurs dans lesquels l'ouverture à l'urbanisation est subordonnée à l'obligation pour les constructions, travaux, installations et aménagements de respecter des performances énergétiques et environnementales renforcées.

Les paysages, le patrimoine et le cadre bâti :

- les entités paysagères et les caractéristiques de ces ensembles ;
- les paysages et points de vue remarquables ;
- le patrimoine architectural ;
- les vestiges archéologiques ;
- les entrées de villes.

Les pollutions et nuisances (*air, bruit, déchets, etc*) :

- les sites et sols pollués ;
- les sources de pollutions ou de nuisances ;
- la nature et l'importance des émissions polluantes ou des nuisances ainsi que leurs incidences sur l'environnement et la santé de la population ;
- les déchets (*production, traitement, valorisation, les décharges, etc*).

Les risques :

- les risques naturels : inondations, risques sismiques, retrait-gonflement des sols argileux ;
- les risques technologiques : ICPE existantes, canalisations de transport de matières dangereuses, ainsi que leurs périmètres de danger.

La vie quotidienne et l'environnement :

- la santé : facteurs environnementaux favorables ou défavorables, air, bruit, pollutions ;
- l'accès à la nature et le tourisme lié aux espaces naturels ;
- les déplacements : modes de déplacements dits « doux », dans un souci de moindre impact environnemental, de santé publique et d'économie.

La participation du public :

- l'information, la formation, l'éducation, la concertation organisée sur les choix et les projets d'aménagements et d'urbanisme ;
- le rôle dévolu aux associations ;
- la possibilité pour le public d'intervenir directement dans la gestion de l'environnement local (*étude, gestion, mise en valeur de sites, d'itinéraires de promenade, d'éléments de patrimoine, etc*) ou de réaliser des actions concrètes en faveur du développement durable.

Cette énumération n'est pas exhaustive, elle méritera d'être adaptée au contexte territorial.

(Fiche mise à jour le 27 juillet 2018 - © DDT de l'Oise)

**Atlas de la biodiversité communale
de la CC2V - Synthèse**

**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE SUR LE TERRITOIRE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES (CC2V)
Synthèse des enjeux**

> Novembre 2018



«l'observatoire faune en Picardie» et «l'opération faune protégée et bâtiments» sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.



Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires



Ce document a été réalisé par Picardie Nature, sous la responsabilité de :

Sébastien MAILLIER, chargé de missions scientifiques

1 rue de Croÿ, BP70010, 80097 Amiens Cedex 3

Tél. : 03 62 72 22 55 – 06 30 99 34 66

E-mail : sebastien.maillier@picardie-nature.org

Inventaire de terrain 2018 : ALEXANDRE Hugues, BARBIER Simon, BAUDREY Christophe, BAUDREY Florian, BOUCHINET Frédéric, BRIARD Estelle, BULLOT Jean-Christophe, CAGNIARD Dominique, CRNKOVIC Patrick, DANTEN Benoît, DAO-CASTES Corentin, DAUMAL Thibaud, DEFOLY Charlotte, DE LESTANVILLE Henri, DEROZIER Carole, DE SMET Johan, DUTOUR Lucie, FAGARD Jean-Paul, GAINON Lison, LAW John, LECOINTE Jean-Louis, LEROY Rodolphe, MAILLIER Sébastien, MALIGNAT Pascal, MALIGNAT Rémi, MATHOT William, OZDOBA Sylwia, PAGOT Céline, PERIE Claire, SENGEZ Pierre, VERLIN Bernard

Cartographie : DUTOUR Lucie

Rédaction et mise en page : BARBIER Simon, DUTOUR Lucie

Relecture : MAILLIER Sébastien

Financier du projet :

Agence Française pour la Biodiversité

Identification du responsable du suivi du projet :

Didier LHOMME

Directeur Interrégional adjoint Normandie-Hauts de France

Partenaire porteur du projet :

Communauté de communes des Deux Vallées

9 rue du Maréchal Juin

60150 THOUROTTE

IDENTIFIANT DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Patrice CARVALHO

IDENTIFIANT DU RESPONSABLE DU PROJET :

Hugues ALEXANDRE

Chargé de Mission Eau – Service Environnement

Références bibliographiques : Simon BARBIER & Lucie DUTOUR – Picardie Nature (2018) – Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur le territoire de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V). Rapport remis pour le compte de la CC2V, 106p.

Photos de couverture : Etangs du Plessis-Brion © Thomas Cheyrezy - Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, Friche fleurie à Chiry-Ourscamps © Sylwia Ozdoba – Picardie Nature, Rainette verte © Simon Barbier – Picardie Nature.

Crédits photographiques : tous les auteurs des clichés de ce rapport sont cités en légende.

REMERCIEMENTS

Ce travail est fondé sur les observations des naturalistes suivants, que nous remercions ici :

Pour la Flore :

BARBIER Simon, MAILLIER Sébastien ainsi que les observateurs du Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CEN Picardie) et du Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL)

Pour la Faune :

ALEXANDRE Hugues, BALAVOINE Thomas, BARADEZ Rémi, BARAILLER Jean-Luc, BARBIER Simon, BARDET Olivier, BARLET Erika, BAS Eric, BASSEVILLE Pascale, BAUDREY Christophe, BAUDREY Florian, BECKER Jean-Charles, BELLANGER Louise, BERGER Gérald, BLAHAT William, BOCA François, BONNEL Jean-Philippe, BOUCHINET Frédéric, BOULLET Vincent, BOUSSEMART Aurore, BRIARD Estelle, BRUNEL Christine, BULLOT Jean-Christophe, BYTEBIER Thérèse, CAGNACHE Eric, CAGNIARD Dominique, CALVET Amalric, CARLIEZ Patrick, CAUCAL Gabriel, CHAIGNE Jérémy, CHAUVIGNE Julie, CHAVERNOZ Marina, CHERFAOUI Bérénice, CHEYREZY Thomas, COFFINET Virginie, COLINDRE Laurent, COMMECY Xavier, CORDELIER Sylvain, COUDERCHON Régis, COUVREUR Bernard, CRNKOVIC Patrick, DANTEN Benoît, DAO-CASTES Corentin, DAS GRACAS Emmanuel, DAUMAL Thibaud, DECLERCQ Sophie, DECOUTTERE Thierry, DEFOLY Charlotte, DEHAYE Michael, DELASALLE Jean-François, DELATTE Maxence, DELAVAL Aurélie, DELMET Rémy, DE LESTANVILLE Henri, DELPORTE Patrice, DELVOYE Geneviève, DEROZIER Carole, DESBAS Jean-Baptiste, DE SMET Johan, DORIE Adrien, DUBOIS Yves, DUGUE Maël, DUMONT Quentin, DUQUEF Maurice, DUTOUR Lucie, FAGARD Jean-Paul, FILLON Bruno, FONTAINE Olivier, FOURNIER Nathalie, FRANCOIS Rémi, GAINON Lison, GALLAY Alexis, GAUDEFROY Stéphane, GAUTIER François, GAVORY Laurent, GERARD Thibaut, GERNET Jean-Marie, GODEFROY Françoise, GOUT Maximilien, GROENEWEG Abraham, GUISLAIN Marie-Hélène, GUYOT Claude, HALALI Marie-Astride, HALLART Guénael, HERBLOT Fabrice, HERMANT Thomas, HOUBART Kevin, IBANEZ Damien, JABOUILLE Martine, JABOUILLE René, JUDAS Eric, LACROIX Michel, LAMY Monique, LARERE Philippe, LAW John, LAWNIZACK Catherine, LEBRUN Jeremy, LECOINTE Jean-Louis, LECOMTE Yves, LEFEVRE Julien, LEGRIS Sébastien, LEJEUNE José, LE KERVERN Arnaud, LELEU Danièle, LEPRETTE Emmanuel, LEROY Rodolphe, LEROY Thierry, LE THEIX Jeanne, LETHEVE Xavier, LOREAU Mégane, LOUVET Cédric, MACQUET Alexandre, MAILLIER Sébastien, MAINNEVRET Georges, MAIRE Pascal, MALIGNAT Pascal, MALIGNAT Rémi, MARETTE Bernard, MARTIN Nadine, MATHOT Célia, MATHOT Patrick, MATHOT William, MENARD Patrick, MOREL Coralie, MULLER Eric, MURE Daniel, NEDELLEC Sebastien, NOEL Frédéric, NOEL Jean-Adrien, NOWICKI Pierre, OZDOBA Sylwia, PARIS Jean-Philippe, PAGOT Céline, PERIE Claire, PIERRARD Elisabeth, PIERROUX Armelle, PLANQUE Jean-Paul, PLATEAUX Luc, PLATEAUX Odile, POIRET Sébastien, PREY Timothée, QUEVILLART Jean, RICHARD Michel, RIGAUX Thierry, ROUGE Alain, ROYER Pierre, SAMIEZ Christina, SENGEZ Marc, SENGEZ Pierre, SIMON Bertrand, SINNAEVE Thérèse, SPINELLI Franck, T'FLACHEBBA Mathieu, TENART Jacques, THIERRY Clément, TOMBAL Gérard, TOP Damien, TOURTE Sylvain, VANEL Quentin, VARLET Hélène, VERLIN Bernard, VIDAL Emmanuel, VIDAL Isabelle, VOTTE Jérôme, VOTTE Martial, WINIESKI Mehdi, YVINEC Jean-Hervé

Liste des structures contributrices (dépositaires de bases naturalistes et/ou cités dans les données collectées)

Pour la Flore :

Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL)

Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CEN Picardie)

Pour la Faune :

Association des Entomologistes de Picardie (ADEP)

Bureau d'étude Airele (Données VNF)

Bureau d'étude BIOTOPE / Ecothème

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Pays de l'Oise

Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CEN Picardie)

Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Oise

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)

Office National des Forêts (ONF)

Picardie Nature avec sa base de données régionale Clicnat

Conservatoire Botanique National



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

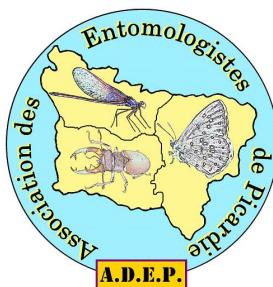


Table des matières

I. Les Habitats et espèces remarquables du territoire.....	8
1. Les milieux herbacés fleuris.....	8
2. Les milieux humides.....	10
3. Les prairies.....	12
4. Les Forêts.....	13
5. Les zones urbanisées.....	14
6. Sites souterrains.....	15
7. Les milieux interstitiels et corridors.....	16
II. Synthèse des enjeux.....	18
III. Quelques exemples d'actions favorables à mener.....	22
1. Participer à l'amélioration des connaissances.....	22
2. Gestion des habitats naturels et corridors biologiques.....	23
3. Aménagements favorables à la faune sauvage.....	24

Introduction :

La démarche Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), a été engagée par l'État en 2010 à l'occasion de l'Année internationale de la Biodiversité. Elle a pour objectif d'aider les communes volontaires à connaître, protéger et valoriser leur biodiversité. Elle va même plus loin en permettant de localiser les Trames Vertes et Bleues, les foyers de biodiversité et les corridors écologiques, ce qui permettra d'avoir le moins d'impact possible sur un patrimoine naturel.

Les ABC sont issus d'une démarche nationale initiée après le Grenelle de l'Environnement dont le but est de :

- Connaître, protéger, et valoriser la biodiversité,
- Identifier les enjeux liés aux espaces naturels communaux,
- Sensibiliser et mobiliser la population locale,
- Exploiter des bases de données standardisées pour un suivi des espèces,
- Offrir un outil d'aide à la décision aux politiques publiques, afin de prendre en compte la biodiversité.

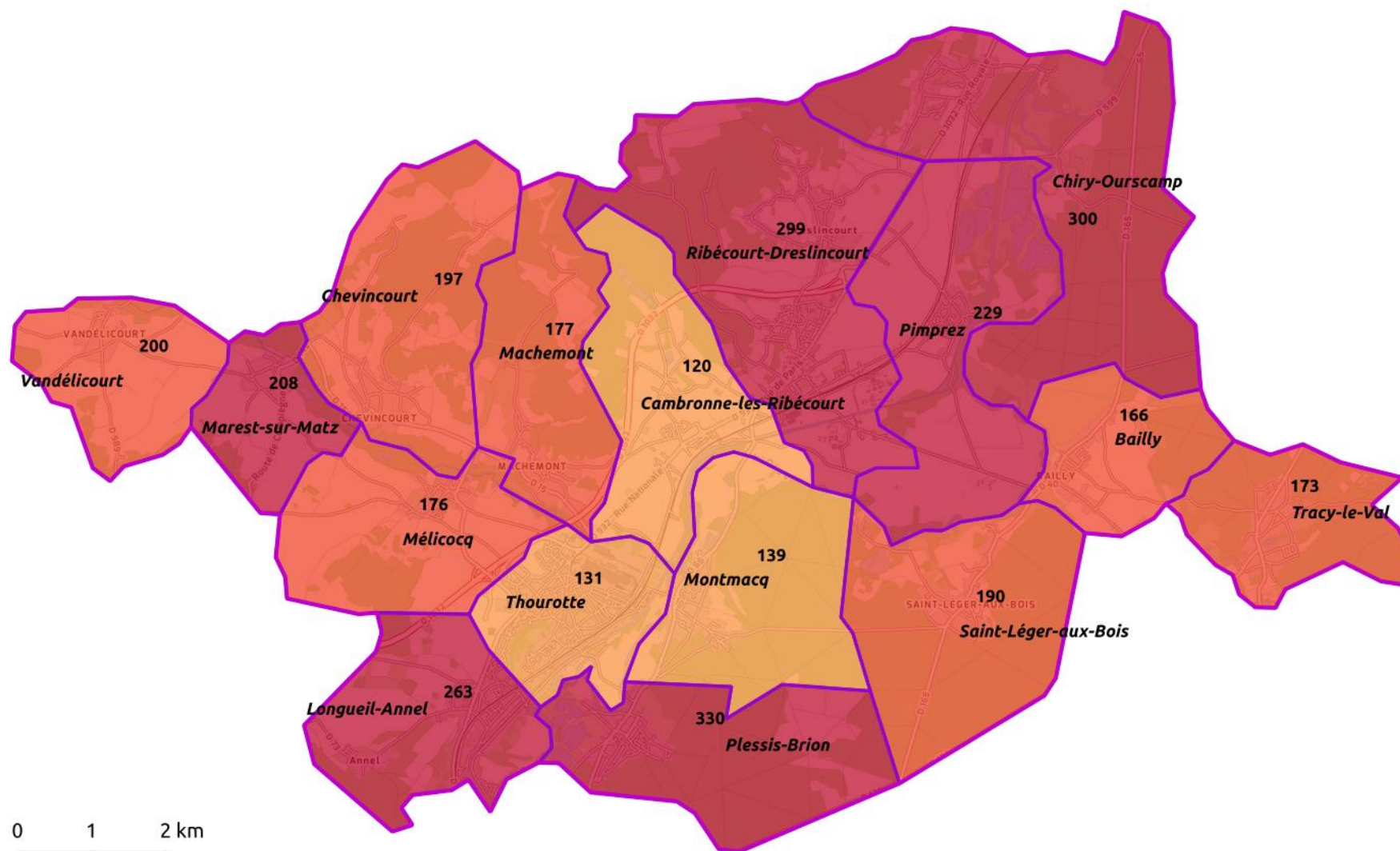
En 2017, l'Agence Française pour la Biodiversité lance un appel à manifestation d'intérêt au niveau national à l'attention des collectivités qui seraient intéressées par la démarche d'ABC. 65 projets ont été retenus au niveau national et 7 projets concernent le territoire des Hauts de France dont celui de la Communauté de Communes des Deux Vallées qui s'est déroulé sur 1 an en 2018.

La communauté de communes des Deux Vallées (ci-après nommée CC2V) s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale sur son territoire pour pouvoir apporter les éléments de connaissance et d'enjeux biodiversité aux élus locaux afin notamment de permettre de mieux les prendre en compte dans les aménagements du territoire et de les faire connaître à leur concitoyens. La CC2V a ainsi fait appel à l'association Picardie Nature pour la réalisation d'inventaires complémentaires et d'actions de sensibilisation et de valorisation citoyenne auprès des habitants du territoire. Durant un an, l'association a réalisé plusieurs inventaires naturalistes afin de compléter, de la manière la plus exhaustive possible, les connaissances naturalistes. Les groupes faunistiques qui ont été ciblés sont les Oiseaux, les Mammifères terrestres, les Chiroptères, les Poissons et Crustacés, les Amphibiens, les Reptiles et les Insectes (Odonates, Rhopalocères et Orthoptères principalement).

2401 données ont été produites pendant la période de l'ABC, soit de janvier à novembre 2018.

931 espèces faunistiques sont désormais connues sur le territoire de la CC2V dont 599 ont été contactées en 2018, parmi lesquelles, 230 sont nouvelles pour le territoire.

Nombre d'espèces par commune en fin de période d'inventaire en 2018



I. Les Habitats et espèces remarquables du territoire

23 espèces de flore remarquables inscrites en Liste Rouge picarde ont été relevées sur les 849 espèces recensées sur le territoire de la CC2V par le Conservatoire Botanique National de Bailleul.

47 espèces de faune remarquables inscrites en Liste Rouge picarde (voir annexe) ou annexe I de la Directive Oiseaux européenne ont été relevées sur les 931 espèces recensées sur le territoire (dont 599 en 2018).

La diversité d'espèces présentes sur le territoire de la CC2V concorde avec la diversité d'habitats naturels :

1. Les milieux herbacés fleuris

a. Les habitats

Les faciès de pelouses sèches fleuries représentent de très petites surfaces morcelées sur le territoire. Seuls quelques sites de quelques mètres carrés ont ainsi été recensés à Chevincourt, Tracy-le-Val et dans des zones de clairières du Mont Ganelon à Longueil-Annel.

Ces pelouses sont des habitats où se développent une flore et une faune typique et remarquable. Ces sites sensibles sont aujourd'hui pour la plupart dégradés, morcelés et de très faible surface.

Certaines friches industrielles ou agricoles, des espaces verts communaux ou des bords de chemins ou de routes peu fauchés peuvent cependant être des zones refuges pour des espèces typiques de ces milieux notamment pour de nombreux insectes ou reptiles.



Pelouse calcicole à Chevincourt © Simon BARBIER

b. Les espèces

Seules quelques espèces remarquables de milieux secs herbacés telles que les pelouses calcicoles ou certaines friches agricoles fleuries sont connues sur le territoire. Il peut notamment s'agir de reptiles comme la Coronelle lisse (espèce Vulnérable dans la liste rouge picarde) ou le Lézard agile (espèce Vulnérable dans la liste rouge picarde) recherchant des zones herbacées hautes ou des buissons comme zones refuges et des places de chauffe sans végétation.

Une flore typique des pelouses sèches est également connue dans ces habitats morcelés comme les orchidées et notamment l'Ophrys araignée inscrite en liste rouge régionale.

Ces habitats sont plus globalement des zones refuges et de reproduction pour de nombreuses espèces d'insectes ou d'araignées indicatrices de la qualité des habitats (Decticelle bicolore, Machaon, Demi-deuil, Souci, Argus bleu-nacré, Céphale, Fluoré, Mante religieuse, Argiope). Ces espèces peuvent fréquenter des milieux remarquables comme les pelouses sèches calcicoles mais parfois également des milieux de substitution comme des friches fleuries de bonne qualité.



Argus bleu-nacré © Simon BARBIER



Coronelle lisse © Simon BARBIER



Lézard des souches
© Simon BARBIER



Ophrys araignées
© CBNBL - JL. GATHOYE

2. Les milieux humides

a. Les habitats

Les habitats humides (mares, marais, plans d'eau, prairies humides, cours d'eau naturel, rus, ripisylves) représentent une importante proportion des habitats remarquables du territoire de la communauté de communes des 2 vallées et abritent près de 70 % des espèces remarquables recensées sur le territoire.

Plusieurs sites en milieux humides sont déjà préservés et gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie : les prairies humides de Chiry-Ourscamps, les étangs et marais du Plessis-Brion et le Marais de Quint à Marest-sur-Matz.

Les inventaires réalisés lors de l'ABC ont révélé l'importance du réseau de prairies humides de la vallée de l'Oise abritant de nombreuses espèces protégées notamment sur le secteur de l'abbaye d'Ourscamps ou sur Bailly et Tracy le Val. La continuité de ces prairies, la présence de mares, de haies et de vieux arbres isolés a toute son importance dans la présence et la pérennité de ces espèces.

Un fort enjeu concerne également les cours d'eau du territoire tout particulièrement pour la préservation de l'Écrevisse à pattes blanches, espèce en danger dans la liste rouge picarde. Cette écrevisse est particulièrement sensible à la qualité de l'eau et souffre de l'invasion des cours d'eau par les écrevisses invasives américaines.



Les prairies humides à Bailly (« les étangs »)
© Simon BARBIER



Les étangs du Plessis-Brion
© CEN Picardie

b. Les espèces

Ce sont ainsi 33 espèces remarquables qui ont été relevées sur le territoire dont :

- 7 espèces de poissons et 1 crustacé, l'Écrevisse à pattes blanches, particulièrement sensible à la qualité de l'eau et recherchant des cours d'eau de faibles dimensions et bien

oxygénés.

- 2 espèces d'amphibiens : la Rainette verte et le Triton crêté. Ces espèces sont liées au réseau de mares prairiales. La qualité de l'eau, la présence de végétation aquatique et l'environnement des mares ont toute leur importance dans la présence et la reproduction de ces espèces.

- 1 espèce d'araignée : la Dolomède commune

- 1 espèce de libellule : le Leste dryade. L'espèce recherche des mares avec une végétation abondante ou des mares forestières.

- 21 espèces d'oiseaux : nombre de ces espèces remarquables sont présentes au niveau des marais et prairies humides sur le secteur de Chiry-Ourscamps et au niveau des marais et étangs du Plessis-Brion. Il s'agit notamment d'espèces de roselière (Gorgebleue à miroir, Rousserolle turdoïde), de canards plongeurs (Fuligule morillon), de limicoles (Echasse blanche, Petit gravelot...) ou de hérons (Blongios nain).

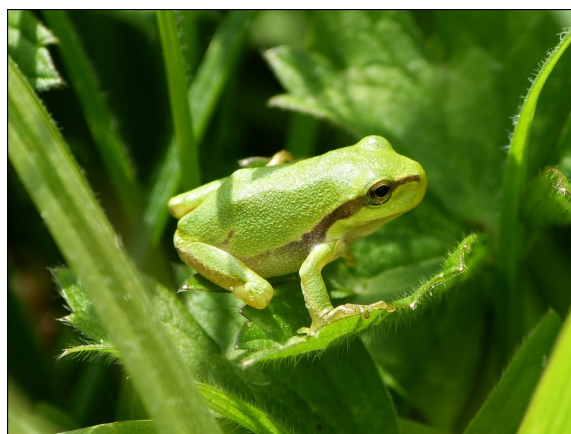
Une flore remarquable se développe également dans des habitats humides spécifiques comme les roselières ou les prairies de fauche humide où la Berle à larges feuilles et l'Oenanthe intermédiaire ont ainsi été observées. Les zones inondables dans certaines prairies de la vallée de l'Oise abritent également des espèces remarquables de flore hygrophile comme le Myosotis des marais ou la Petite douve.



Myosotis des marais © CBNBL
Frédéric DUPONT



Leste dryade © Simon BARBIER



Rainette verte © Simon BARBIER

3. Les prairies

a. Les habitats

Les habitats prairiaux sont particulièrement bien représentés en vallée de l'Oise où un réseau de prairies humides peu fragmenté est encore bien présent notamment entre Chiry-Ourcsamp et Bailly. D'autres prairies avec un faciès plus sec sur coteaux en bordure des boisements sur buttes sont également favorables à l'accueil d'une faune de milieu semi-ouvert profitant à la fois des ressources de la prairie et du bois comme zone refuge. Ce réseau de prairies est beaucoup plus morcelé sur le territoire (Chevincourt, Machemont, Ribecourt-Dreslincourt).

Les micro-habitats de type haies, vieux arbres isolés, mares, ont toute leur importance dans la conservation des espèces prairiales du territoire. En outre, les prairies en vallée ralentissent les crues en tant que zone d'expansion en stockant temporairement l'eau.



Prairie à Machemont © Lucie DUTOUR

b. Les espèces

Les zones prairiales en vallée de l'Oise ou en lisières de boisements sont des espaces fréquentées par des espèces remarquables comme la Chevêche d'Athéna, petit chouette liée aux cavités arboricoles en prairie, la Pie-Grièche écorcheur, recherchant des buissons d'épineux en prairie, le Muscardin, petit mammifère lié aux haies ou de nombreuses espèces de chauves-souris chassant au dessus des prairies ou se déplaçant le long des haies.

Les prairies humides accueillent également souvent des mares favorables à de nombreux amphibiens et insectes aquatiques. La vallée de l'Oise et ses mares prairiales sont ainsi particulièrement favorables à la Rainette verte, grenouille vulnérable en Picardie.



Chevêche d'Athéna © Cédric ROUSSEAU



Muscardin © Pierre SENGEZ

4. Les Forêts

a. Les habitats

Les forêts domaniales et bois privés représentent 45 % du territoire de la CC2V. L'hétérogénéité de ces boisements et de leurs micro-habitats (boisements âgés, clairières, lisières, boisements humides, boisements secs sur buttes, mares forestières...) est remarquable et contribue à accueillir une importante biodiversité.

b. Les espèces

En forêt, les enjeux autour des espèces remarquables sont souvent liés à la présence de boisements âgés et de bois morts. Ainsi des espèces patrimoniales de chauves-souris arboricoles comme le Murin de Bechstein trouvent dans ces vieux bois les conditions favorables à leurs gîtes et leurs territoires de chasse. De même, plusieurs espèces d'oiseaux remarquables liées aux vieux boisements sont également recensées sur le territoire comme les Pic noir, Pic mar, le Gobemouche noir ou le vulnérable Grimpereau des bois.

Les boisements âgés et la densité de bois morts associés sont aussi les habitats de prédilection de coléoptères saproxylophages. Nous pouvons notamment noter la présence de la Petite biche, petit coléoptère de la famille des lucanidés dont les larves se développent dans les vieilles souches et le bois morts.

En outre, le territoire est également caractérisé par la présence de boisements humides abritant une flore typique et exceptionnelle comme la Corydale solide.

Les boisements sur butte au Mont Ganelon et entre Machemont et Chiry-Ourscamps apportent des faciès plus secs avec une flore calcicole de sous-bois caractéristique.



Pic noir © Jean-Luc HERCENT



Les orchidées du Mont Ganleon (Ophrys abeille et Orchis militaire) © SFO Norm Guy BETEILLE



Murin de Bechstein © François SCHWAAB

5. Les zones urbanisées

a. Les habitats

De nombreuses espèces ont coévolué avec l'Homme et sont aujourd'hui tributaires de certaines constructions humaines pour effectuer une partie de leur cycle de vie. Les bâtiments d'habitation peuvent notamment fournir refuges et gîtes de reproduction à plusieurs espèces aujourd'hui protégées comme la Chouette effraie, les hirondelles ou plusieurs espèces de chauves-souris.

La prise en compte de la présence de ces espèces dans l'aménagement du territoire et tous les travaux de restauration ou d'amélioration du bâti est ainsi primordiale pour leur conservation.

b. Les espèces

Des espèces protégées comme la Chouette effraie, les Hirondelle de fenêtre et Hirondelle rustique, les chauves-souris ont trouvé dans le bâti des espaces favorables (rebords de fenêtre, interstices sous les toitures, greniers,...) à leur reproduction ou comme gîte refuge pour tout ou partie de leur cycle biologique annuel.



Hirondelle de fenêtre
© Thomas HERMANT



Effraie des clochers
© Cyril VATHELET

6. Sites souterrains

a. Les habitats

Le territoire de la CC2V est particulièrement riche en sites d'hibernation pour les chauves-souris. 5 gîtes souterrains majeurs abritent ainsi 9 espèces de chauves-souris en hibernation pour près de 1650 individus. Ces effectifs en font des gîtes majeurs pour la conservation des chauves-souris en Hauts-de-France.



Carrière souterraine des cinq piliers © Hugues ALEXANDRE

b. Les espèces

Plusieurs espèces patrimoniales passent l'hiver dans les sites souterrains du territoire dont :

- Le Grand murin (*Myotis myotis*), espèce « en danger » dans la liste rouge picarde. Les effectifs en hibernation pour cette espèce restent faibles.
- Le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), espèce « Vulnérable » dans la liste rouge picarde. Le coeur de population du Grand rhinolophe est plutôt situé dans le département de l'Aisne mais quelques individus fréquentent néanmoins le territoire.
- Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*), espèce « vulnérable ». Le Murin de Bechstein est une espèce essentiellement arboricole, profitant néanmoins parfois d'une meilleure stabilité des conditions thermiques des souterrains du territoire pour y hiberner.
- Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), espèce inscrite dans la liste des espèces prioritaires dans le plan national d'actions en faveur des chiroptères. Cette espèce est particulièrement importante sur le territoire de la CC2V qui révèle ainsi une certaine responsabilité pour sa préservation. En effet, les effectifs cumulés en hibernation dans les grands sites souterrains atteignent près de 640 individus.



Petit rhinolophe © Thomas HERMANT

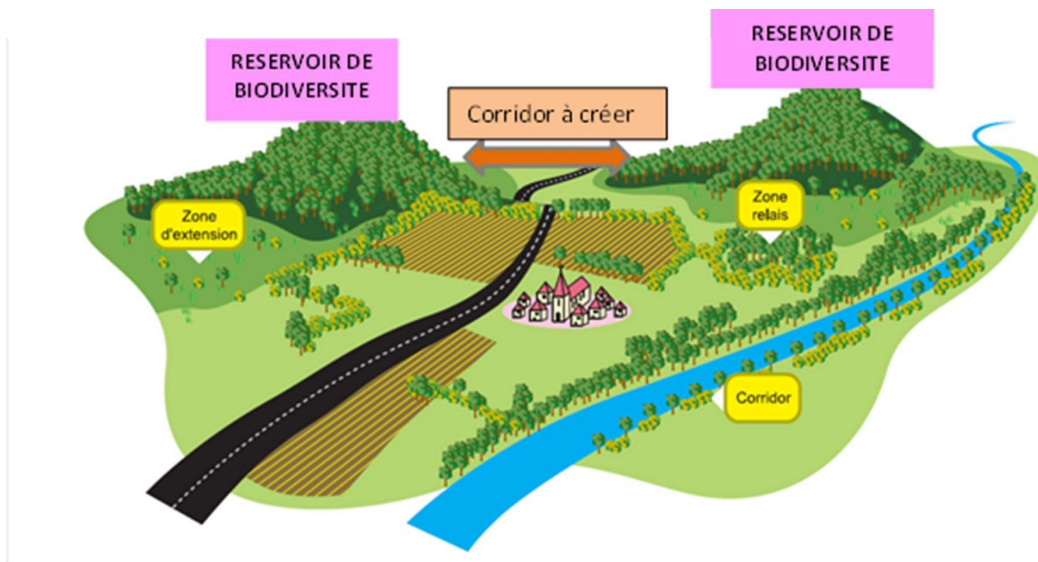


Grand murin © Simon BARBIER

7. Les milieux interstitiels et corridors

Un corridor écologique doit permettre à une espèce donnée de se déplacer entre les habitats où elle effectue tout ou partie de son cycle biologique.

Ces continuités entre habitats favorisent ainsi la bonne fonctionnalité des écosystèmes et une bonne santé des populations floristiques et faunistiques. Lorsque des fractures apparaissent au sein des habitats ou des corridors empruntés par les espèces, cette fonctionnalité est interrompue ou altérée. Cela peut ainsi entraîner un isolement des populations susceptibles d'aboutir à un déclin génétique du groupe isolé. Ces zones de fracture peuvent correspondre aux zones urbanisées, aux voies de circulation, aux grands espaces cultivés ouverts, ...



Source : www.maurienne.fr



Friche à Chiry-Ourscamps © Simon BARBIER



Friche industrielle à Thourotte © Simon BARBIER



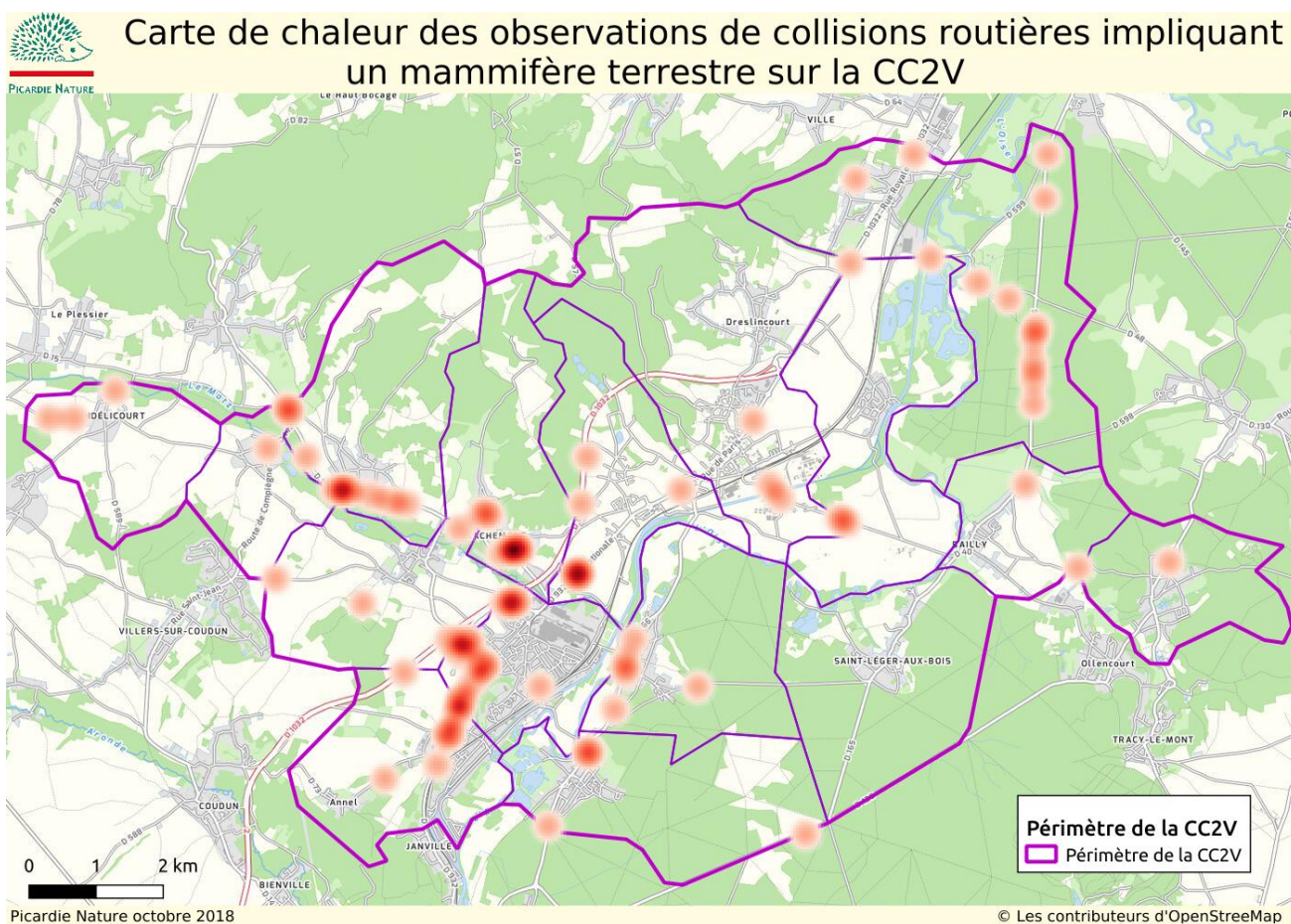
Friche à Longueil-Annel © Simon BARBIER



Friche à Tracy-le-Val © Simon BARBIER

Les corridors favorables sur le territoire de la CC2V peuvent être des haies, des bords de routes et chemin non fauchés, des réseaux de friches et d'espaces verts gérés favorablement pour la faune. Ainsi, une gestion adaptée de ces espaces peut être particulièrement favorable à la faune dont la survie à long terme dépend de ces déplacements.

La reconnexion de certains habitats fracturés peut ainsi être prise en compte dans l'aménagement du territoire en modifiant certains modes de gestion, en replantant des haies, ou en aménageant des écoducs au niveau des tronçons routiers les plus mortifères. Ainsi, des aménagements permettant de reconnecter les habitats pour les mammifères peuvent être orientés au regard des zones de concentration de collisions routières (voir carte ci-dessous).



II. Synthèse des enjeux

Le territoire de la Communauté de communes des 2 vallées montre une variété d'habitats naturels favorables à une diversité faunistique et floristique remarquable. Certains de ces habitats (notamment en zones humides) concentrent une partie des espèces remarquables sur le territoire et méritent une gestion conservatoire des sites naturels pour préserver cette biodiversité pour laquelle le territoire a une responsabilité régionale. En outre, d'autres habitats plus morcelés comme les pelouses sèches, abritent une faune et une flore parfois relictuelles souffrant de la fragmentation des habitats. La préservation de cette biodiversité typique passe par des mesures de reconnexion de ces habitats pouvant être prises en compte dans l'aménagement du territoire.

Ainsi, les enjeux majeurs du territoire concernent notamment **les milieux humides** où près de 70 % des espèces patrimoniales ont été recensées. Plusieurs sites en milieux humides bénéficient aujourd'hui de mesures conservatoires pour la préservation de cette biodiversité exceptionnelle. L'engagement de mesures favorables à la biodiversité sur des sites non préservés à ce jour permettrait de compléter et de pérenniser cette biodiversité typique du territoire.

En outre, les enjeux sur les milieux humides concernent également la qualité des cours d'eau du territoire. La qualité de l'eau, des berges, des ripisylves sont autant de paramètres favorisant la présence de poissons ou de crustacés sensibles. En outre, la problématique des espèces exotiques envahissantes peut être un frein majeur à la conservation de certaines espèces particulièrement fragiles comme l'Ecrevisse à pattes blanches.

Enfin, le réseau de mares du territoire est également essentiel pour une flore et une faune typique dont les amphibiens et les insectes aquatiques. La préservation et la création de mares permettant d'améliorer la fonctionnalité du réseau pour une faune peu mobile seraient un atout supplémentaire pour la préservation de la biodiversité des milieux humides.

Les milieux boisés couvrent 45 % du territoire de la CC2V. Les enjeux biodiversité dans ces habitats concernent notamment la faune liée aux boisements âgés et à la présence de bois mort. En outre, des spécificités concernent les boisements humides où une flore typique se développe. De même, les boisements sur buttes apportent des conditions géomorphologiques locales favorables à la présence d'une flore de milieux plus secs se développant notamment dans les clairières et lisières. La création d'îlots de sénescence et de vieillissement en forêt domaniale (ONF), la conservation du bois mort sur pied et au sol, une gestion favorable des mares forestières et des zones ouvertes intra-forestières... sont autant de mesures favorables à la biodiversité forestière du territoire.

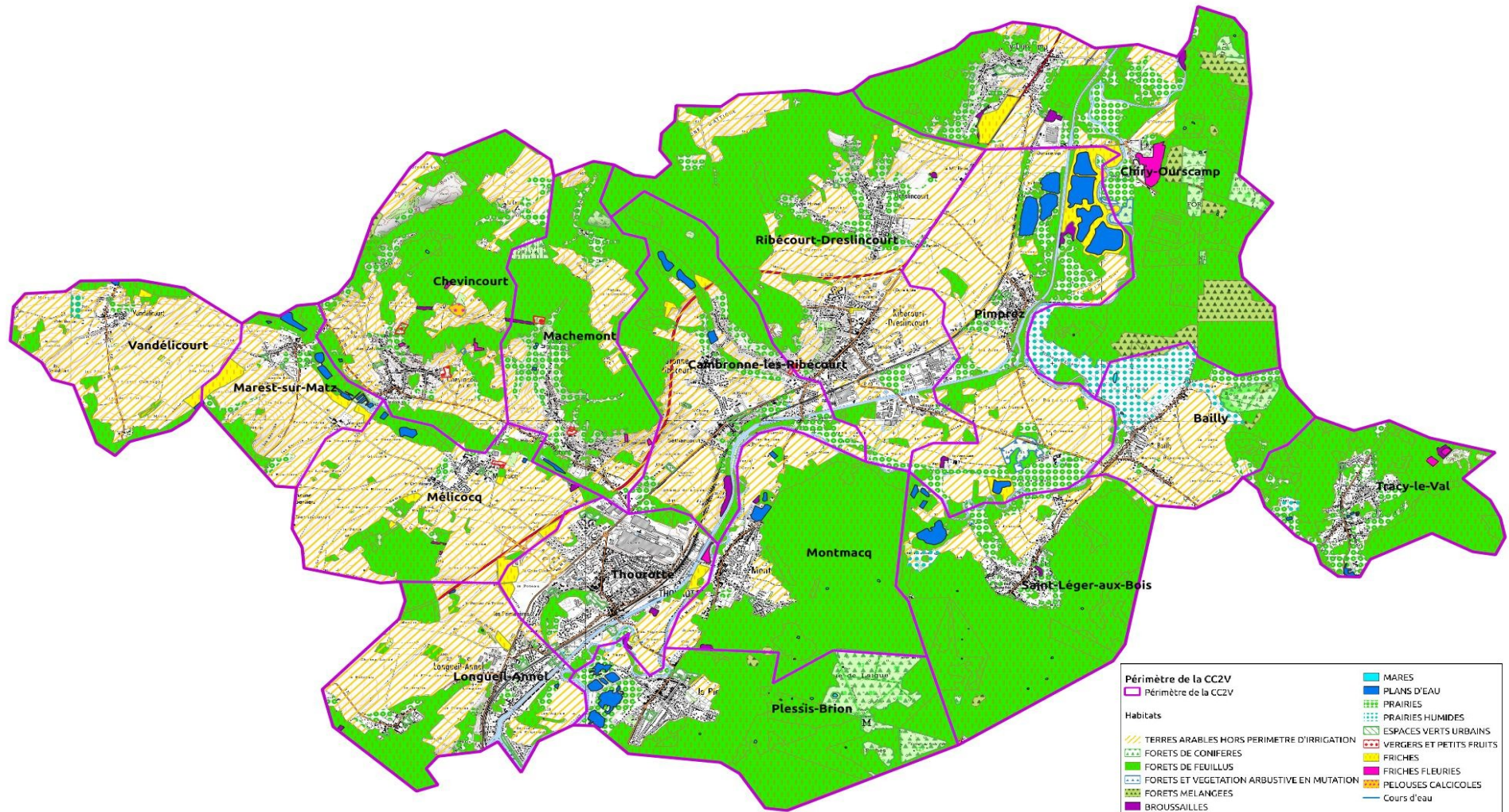
La préservation de la biodiversité des **zones herbacées floricoles** est un des défis à

relever sur le territoire de la CC2V qui abrite très peu de sites de pelouses souvent dégradées et très morcelées. La reconnexion de ces sites passe par une prise en compte de ces enjeux dans la gestion du territoire. Cela est possible en préservant et en fauchant tardivement les friches agricoles et industrielles, en gérant de façon différenciée les bords de chemins, de routes et les espaces verts urbains (favoriser des espaces non fauchés et fleuris).

Des enjeux très forts concernent le groupe des **chauves-souris** sur le territoire de la CC2V qui abrite plusieurs gîtes souterrains majeurs où près de 1700 chauves-souris hibernent chaque année. Les espèces concernées étant protégées et, pour la plupart, inscrites dans le plan national d'actions en faveur des chauves-souris, la préservation de ces populations est majeure pour le territoire des Hauts-de-France. La gestion conservatoire des sites d'hibernation concernés pour limiter le dérangement des populations fragiles en hibernation est un des axes de préservation à mener sur le territoire.

Enfin, les zones urbanisées jouent également un rôle dans la préservation d'une faune liée au bâti. Ainsi, certains bâtiments peuvent notamment fournir refuges et gîtes de reproduction à plusieurs espèces aujourd'hui protégées comme l'Effraie des clochers, les hirondelles ou plusieurs espèces de chauves-souris. La prise en compte de la présence de ces espèces dans l'aménagement du territoire et les travaux de restauration ou d'amélioration du bâti est ainsi primordiale pour leur conservation.

Habitats du territoire de la CC2V



0 1 2 km

données : clicnat, Fédération départementale de pêche, CEN Picardie

III. Quelques exemples d'actions favorables à mener

1. Participer à l'amélioration des connaissances

Une veille, un suivi de la biodiversité connue et une amélioration régulière des données sur le territoire sera toujours nécessaire. En effet, aucune préservation ni aucune prise en compte de ce patrimoine ne sera possible sans une connaissance fine de la biodiversité du territoire.

Ce travail de veille et d'amélioration des connaissances peut être mené par chaque citoyen du territoire à son niveau en participant à des enquêtes ciblées ou en faisant remonter ces propres observations dans des bases de données participatives.

Voici quelques exemples de relevés pouvant être fait par tous :

- rechercher des traces et indices de mammifères
- inventorier la faune et la flore de son jardin
- relever les secteurs mortifères sur les routes pour la faune

Ces observations pourront ainsi être remontées dans des bases de données participatives telles que CLICNAT (clicnat.fr).

Page d'accueil du site Clicnat © Picardie Nature

2. Gestion des habitats naturels et corridors biologiques

- **Taille des haies**

Les haies en milieu prairial ou en zone de cultures sont des zones refuges pour la faune et notamment pour les oiseaux en période de nidification au printemps. L'entretien de ces haies à la mauvaise période peut entraîner une destruction directe de nichées et plus globalement de l'ensemble de la petite faune présente à la belle saison dans les haies. Un entretien en période automnale limiterait ainsi les impacts sur la faune des haies.



Exemple d'une haie girobroyée en période de nidification des oiseaux © Simon BARBIER

- **plantation de haies**

La plantation de haies, notamment dans les zones cultivées où ces connections naturelles pour la faune, seraient bénéfiques pour améliorer la fonctionnalité des habitats. Il s'agit ici de chercher des solutions pour accompagner les agriculteurs locaux dans cette démarche de restructuration paysagère ou de volontés communales pour replanter des haies en bordure de chemins ruraux gérés par les communes. Pour que ces haies aient la valeur écologique la plus grande, le choix des essences devrait s'orienter vers des espèces locales (prunellier, sureau, aubépine, érable champêtre, Viorne...) et devrait être adapté aux conditions hydrogéologiques.

- **Privilégier la fauche tardive des prairies et friches**

Ces milieux herbacés sont très souvent des milieux riches en insectes. Pour préserver les insectes lors de leur phase active au printemps et en été, il sera favorable de privilégier une fauche tardive et de préférence à l'automne lorsque cela est possible. De même, conserver des bandes herbacées de transition en bord de

routes et de chemins lors des périodes printanières et estivales sera également favorable pour maintenir des espaces d'accueil et de déplacement de la faune.

Concernant les prairies humides à Colchique, leur maintien est nécessairement lié à l'absence d'amendement. Une prise de contact avec les agriculteurs ayant l'usage de ces prairies semble donc nécessaire pour les informer du contexte patrimonial de ces sites et leur apporter des conseils d'usage.

- **Réouverture des milieux thermophiles**

Des petites surfaces de pelouses thermophiles favorables à une biodiversité patrimoniale ont notamment été recensées sur Chevincourt et Tracy-le-Val. En effet, ces sites ne bénéficient pas à ce jour de mesures de gestion favorables à leur maintien. Des actions de réouverture de zones gagnées par le ligneux pour favoriser le faciès pelousaire sont indispensables pour ne pas voir ces habitats disparaître dans les années qui viennent. De même, certains sites surfréquentés par des véhicules à moteurs peuvent être fortement dégradés. Des mesures interdisant l'accès des véhicules à moteurs sur ces sites ou limitant leur fréquentation seraient parfois nécessaires pour préserver leur intégrité.

- **prévoir des actions contre les dépôts sauvages de déchets**

Certains habitats peuvent être dégradés et pollués par des dépôts sauvages de déchets. Un inventaire de ces dépôts à l'échelle du territoire pourrait être mené afin de mutualiser les actions de nettoyage et de lutte contre ces incivilités.

3. Aménagements favorables à la faune sauvage

- **mise en place de nichoirs à chevêche**

Des actions favorisant la biodiversité comme la pose de nichoirs pour des espèces patrimoniales comme la Chevêche d'Athéna peuvent être favorables dans le contexte de la CC2V. En effet, les habitats prairiaux sont recherchés par cette petite chouette pour se nourrir mais les vieux arbres que cette espèce convoite pour nicher dans les haies ou les vieux vergers hautes tiges se font parfois rares. La pose de nichoirs dans un environnement favorable à l'espèce pourrait possiblement permettre le retour de quelques couples.

- **Création et restauration de mare**

D'autres actions positives favorables à la biodiversités peuvent être menées localement tout en mobilisant les citoyens autour d'une cause environnementale et/ou pédagogique. Ainsi, la création ou restauration de mares de village fournira aux espèces aquatiques et notamment aux amphibiens de nouveaux secteurs de reproduction. Une réflexion doit néanmoins être menée sur la localisation de ces mares pour ne pas créer une surmortalité d'amphibiens qui migreraient vers ce nouveau point d'eau en devant traverser des axes routiers. En outre, les mares de villages peuvent être des supports pédagogiques particulièrement attractifs pour les écoles locales.



Chantier de création d'un mare dans la Somme © Picardie Nature

- **Création d'aménagements limitant la mortalité de la faune sur les routes**

Certains aménagements peuvent limiter les impacts routiers sur la faune sauvage. Ainsi, dans le contexte de la CC2V, après avoir affiné les secteurs de plus grande sensibilité, des actions de mise en place de dispositifs pour les amphibiens ou les écureuils pourraient être menées.

Des dispositifs temporaires durant la période de migration pré-nuptiale pourraient être envisagés : pose d'une bâche sur le trajet des amphibiens quittant leur habitat d'hiver et se dirigeant vers les points d'eau où ils vont se reproduire. Les amphibiens bloqués par la bâche vont longer cette dernière pour tomber dans des seaux placés dans le sol régulièrement. Ces seaux doivent être relevés quotidiennement durant toute la durée de mise en oeuvre du dispositif pour faire traverser les amphibiens prisonniers de l'autre côté de la route sur le trajet de leur habitat aquatique. Ce type de dispositif est généralement efficace localement mais nécessite des moyens humains importants.



Installation d'un barrage temporaire dans la Somme © Picardie Nature

Dans le cas d'une mortalité d'amphibiens particulièrement élevée, l'aménagement d'un crapauduc en dur (tunnel sous la route permettant aux amphibiens de traverser sans risque) peut être envisagé. Le coût d'un tel aménagement peut être assez élevé et doit être bien construit en amont du projet.

D'autres aménagements favorables aux mammifères notamment peuvent être envisagés. Lors de la création de nouveaux axes routiers, l'intégration de passages supérieurs ou inférieurs pour la faune peut être prévu.

Des aménagements moins lourds peuvent aussi être envisagés notamment pour limiter les risques de collisions avec les écureuils en installant des écuroducs entre deux parcelles boisées coupées par une route. Il s'agit simplement de proposer aux écureuils de franchir les routes sur une corde d'un diamètre leur permettant de se déplacer avec aisance, et située en hauteur. Deux types d'écuroducs peuvent être envisagés en fonction de la distance à franchir : les écuroducs à simple poulie et les écuroducs à palan.

- **Actions favorables à la faune du bâti**

Des aménagements favorables à l'installation de la faune et des aménagements permettant de limiter les nuisances (déjections par exemple) peuvent être installés sur le bâti, et notamment sur les bâtiments communaux et les logements collectifs. Des conseils peuvent également être apportés auprès des propriétaires privés pour trouver des solutions personnalisées pour une meilleure cohabitation avec la faune sauvage dans une maison d'habitation. Ainsi, il sera généralement conseillé d'apposer des planchettes sous les nids d'hirondelles existants afin que les déjections de ces dernières ne salissent ni les façades ni les fenêtres des bâtiments. Dans le cas de rénovation de façades qui auraient un impact sur les nids présents, un accompagnement des travaux à la bonne période, suivi de conseils d'aménagements pour réhabiliter la colonie à la saison suivante seraient une piste intéressante de travail.



*Nids artificiels d'hirondelle de fenêtre avec planchette,
© Charlie Carels - GTH*



*Nid naturel d'hirondelle de fenêtre avec planchette,
© Charlie Carels - GTH*

Concernant les chiroptères, des aménagements pour rendre plus favorables les conditions d'accueil des chauves-souris dans un bâtiment ou sur une façade sont également envisageables pour les communes ou les propriétaires souhaitant s'engager dans une démarche en faveur de la biodiversité. Il s'agit généralement de proposer la réalisation de zones interstitielles supplémentaires où les chiroptères

apprécient de se faufiler en été. En outre, lors de nuisances avérées, des conseils peuvent également être apportés pour la réalisation de travaux adaptés, réalisés à la bonne période, et qui permettront d'annuler ou de limiter ces nuisances tout en conservant le gîte de ces espèces protégées.



© S. Declercq



© S. Declercq



© S. Declercq



© GMB



© S. Declercq

Exemple de création d'interstices favorables dans un grenier © Picardie Nature

CONCLUSION

L'Atlas de la Biodiversité Communale mené sur le territoire de la CC2V en 2018 aura permis d'améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire et d'homogénéiser la pression de prospection sur l'ensemble des communes. A l'issu des compléments d'inventaires menés, le nombre moyen d'espèces faunistiques sur chaque commune est passé de 132 à 206 espèces. Le nombre moyen d'espèces de flore vasculaire est quant à lui de 266 par commune. Ces inventaires ont ainsi mis en valeur un certain nombre d'espèces patrimoniales pour le territoire pour lesquelles des enjeux de conservation sont identifiés. Des espèces de milieux humides comme le Leste Dryade (espèce vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées de Picardie) ou l'Écrevisse à pieds blancs (espèce en danger sur la liste rouge des espèces menacées de Picardie) méritent ainsi des actions de préservation ciblées. De même, un enjeu autour de la conservation des chiroptères est identifié sur le territoire, notamment ciblé autour de la préservation des sites souterrains d'hibernation. Le territoire de la CC2V très riche en milieux boisés accueille également des espèces de boisements âgés pour lesquelles une vigilance est de mise quant à la préservation de leur habitat. Cet ABC aura également permis d'identifier des habitats à enjeux pour le territoire de la CC2V dont certains sont peu altérés et peu fractionnés, et d'autres pour lesquels les surfaces sont très faibles, éparses et peu connectées ; il s'agit notamment des habitats de pelouses sèches.

A l'issu de l'analyse de cet ABC, il semble important que des actions concrètes puissent être menées pour prendre en compte localement ces enjeux dans l'aménagements du territoire. La mise en oeuvre des actions proposées dans ce document permettra ainsi de renforcer ou de maintenir une biodiversité fragile et patrimoniale mais aussi une biodiversité commune que chacun pourra observer à sa porte. L'appropriation par tous des enjeux du territoire donnera ainsi la volonté au plus grand nombre d'intégrer cette biodiversité dans le quotidien des activités de la collectivité.

BIBLIOGRAPHIE

BOURNERIAS M., Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Paris, SEDES, 1968 (édition 2001), 290 p.

CHEYREZY T PIERROUX A., 2013 – Marais Quint (Marest-Sur-Matz, Oise – Plan de gestion 2012-2016) - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : 67 p. +annexes

ECOTHEME, 2016 - à la découverte du Mont Gannelon, SIVU DU Mont Ganelon, CC2V – 25p

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'OISE – Atlas Piscicole de l'Oise (extrait) – 2010 – 2015.

GUISLAIN M.-H., MOREL C., 2018 – Les prairies de Chiry-Ourscamp (Chiry-Ourscamp / Passel / Sempigny) notice de gestion 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : 32 p. +annexes

PAQUIN M., ROULOT J. et LÉVÊQUE P. - S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire - GUIDE ABC, 2014, 80 P.

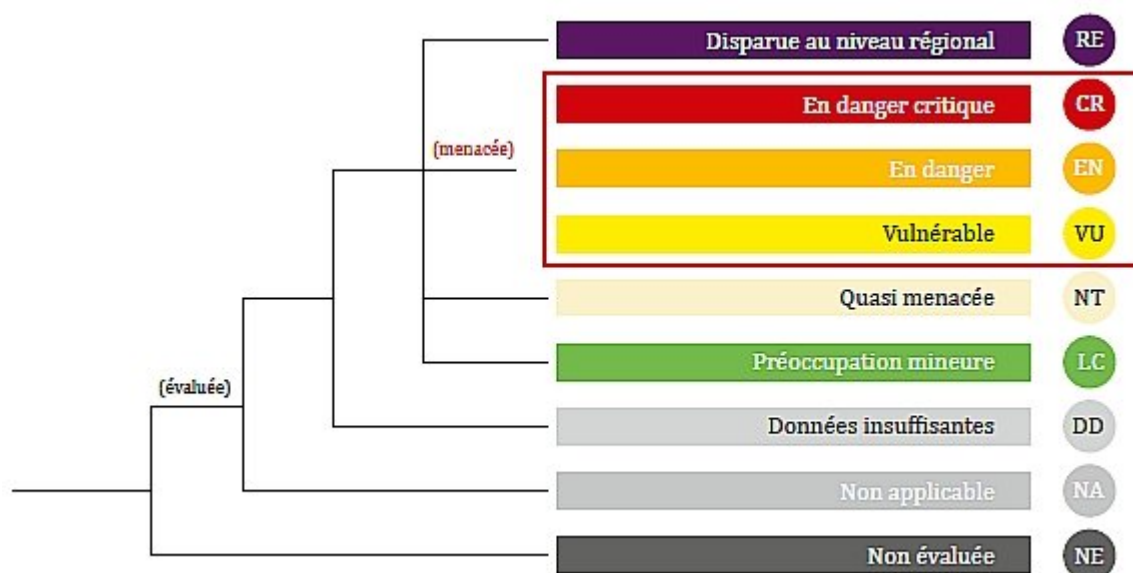
PICARDIE NATURE (Coord.), 2016. Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie. les Chiroptères, les Mammifères terrestres, les Mammifères marins, les Amphibiens/Reptiles, les Araignées "orbitèles", les Coccinelles, les Orthoptères, les Odonates, les Rhopalocères et Zygènes.

PIERROUX A., CHEYREZY T., GIORDANO C. 2015 – Plan de gestion du Trou Bouilly – Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : 79 p. + Annexes

TAPIERO A, Fédération des Conservatoires d'espaces Naturels, Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016 – 2025. Ministère de l'environnement, de l'Energie et de la Mer, 2017.

Annexe : Les espèces faunistiques inscrites en listes rouges picardes

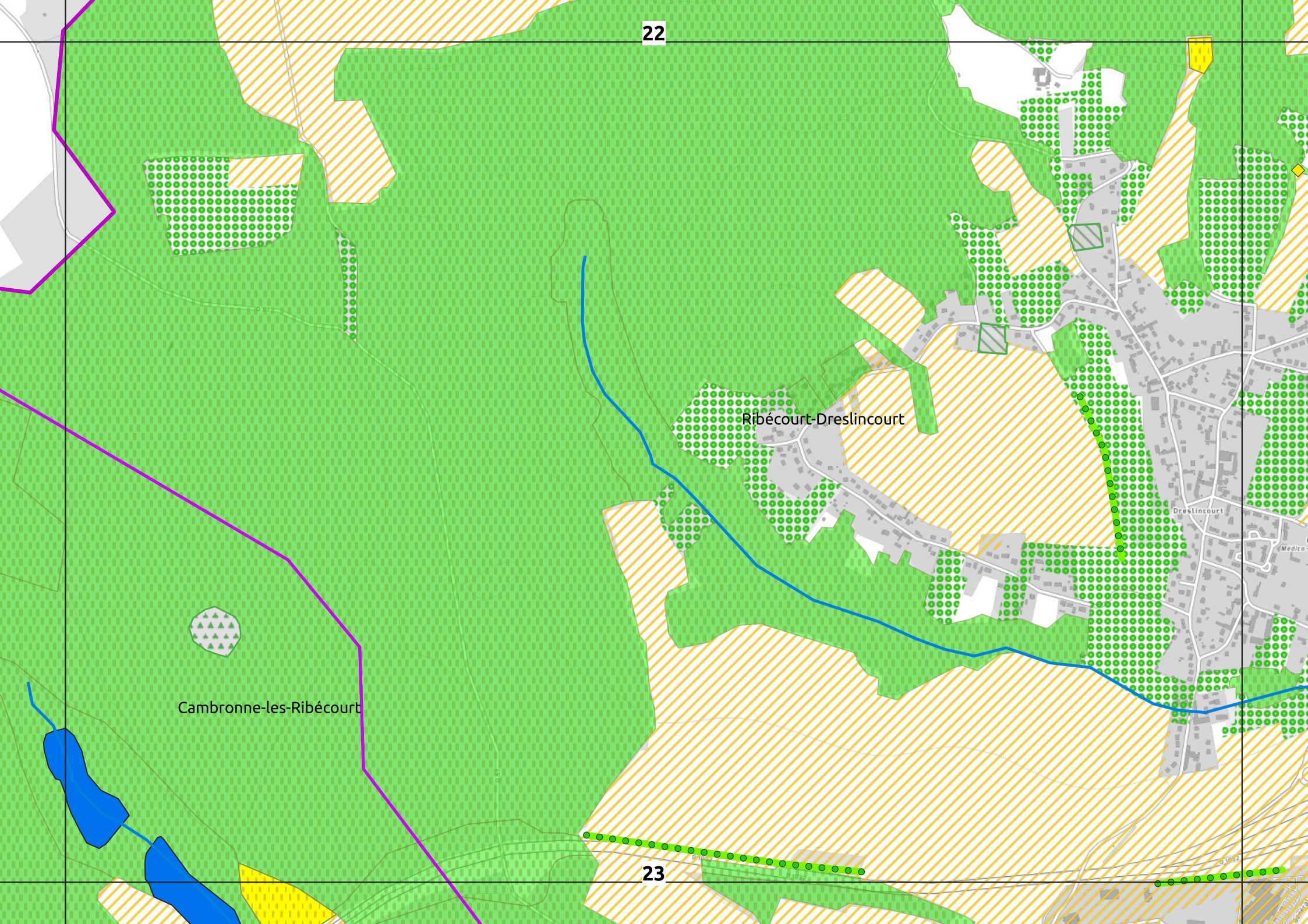
Catégories UICN définissant les statuts de menace des espèces. Les espèces dont le statut est Vu, EN ou CR sont inscrites dans la liste rouge régionale. Le statut « quasi menacé » est le dernier statut avant l'inscription de l'espèce dans la liste rouge.



Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégories
Amphibiens	Grenouille des champs	<i>Rana arvalis</i>	CR
Amphibiens	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	EN
Amphibiens	Crapaud calamite (pop hors littoral)	<i>Bufo calamita (pop hors littoral)</i>	EN
Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea (pop hors littoral)</i>	EN
Amphibiens	Pelodyte ponctué (pop hors littoral)	<i>Pelodytes punctatus (pop hors littoral)</i>	EN
Amphibiens	Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	VU
Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	VU
Amphibiens	Pelodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	VU
Amphibiens	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	VU
Araignées		<i>Araniella proxima</i>	CR
Araignées		<i>Eresus kollari</i>	CR
Araignées		<i>Aculepeira ceropegia</i>	EN
Araignées		<i>Dolomedes plantarius</i>	EN
Araignées		<i>Hyssosinga pygmaea</i>	EN
Araignées		<i>Dolomedes fimbriatus</i>	VU
Araignées		<i>Hyssosinga albovittata</i>	VU
Araignées		<i>Tetragnatha isidis</i>	VU
Chiroptères	Murin des marais	<i>Myotis dasycneme</i>	CR*
Chiroptères		<i>Rhinolophus hipposideros (Authie)</i>	CR
Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	EN
Chiroptères	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	EN
Chiroptères		<i>Rhinolophus hipposideros (Vexin)</i>	EN
Chiroptères	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	VU
Chiroptères	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	VU
Chiroptères	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	VU
Coccinelles		<i>Calvia quindecimguttata</i>	CR*
Coccinelles		<i>Coccinella hieroglyphica</i>	CR*
Coccinelles		<i>Exochomus nigromaculatus</i>	CR*
Coccinelles		<i>Nephus redtenbacheri</i>	CR*
Coccinelles		<i>Coccinella magnifica</i>	EN
Coccinelles		<i>Hippodamia tredecimpunctata</i>	VU
Mammifères marins	Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>	VU
Mammifères marins	Phoque veau-marin	<i>Phoca vitulina</i>	VU
Mammifères terrestres	Castor	<i>Castor fiber</i>	CR
Mammifères terrestres	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	EN
Mammifères terrestres	Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	EN
Odonates	Leucornine à gros thorax	<i>Leucornithia pectoralis</i>	CR
Odonates	Aeshne isoscèle	<i>Aeshna isosceles</i>	EN
Odonates	Cordulie à deux taches	<i>Epiptera bimaculata</i>	EN
Odonates	Leste dryade	<i>Lestes dryas</i>	EN
Odonates	Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	EN
Odonates	Leucornine à large queue	<i>Leucornithia caudalis</i>	EN
Odonates	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	VU
Odonates	Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	VU
Odonates	Gomphe à pincés	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	VU
Odonates	Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	VU
Odonates	Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	VU
Odonates	Sympétrum noir	<i>Sympetrum danae</i>	VU

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégories
Orthoptères		<i>Barbitistes sericauda</i>	CR
Orthoptères		<i>Ephippiger ephippiger</i>	CR
Orthoptères		<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	CR
Orthoptères		<i>Chorthippus mollis</i>	EN
Orthoptères		<i>Chorthippus montanus</i>	EN
Orthoptères		<i>Chorthippus vagans</i>	EN
Orthoptères		<i>Decticus venucivorus</i>	EN
Orthoptères		<i>Labidura riparia</i>	EN
Orthoptères		<i>Metroptera brachyptera</i>	EN
Orthoptères		<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	EN
Orthoptères		<i>Conocephalus dorsalis</i>	VU
Orthoptères		<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	VU
Reptiles	Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>	EN
Reptiles	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	VU
Reptiles	Lézard agile ou des souches	<i>Lacerta agilis</i>	VU
Reptiles	Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	VU
Rhopalocères et Zygènes	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Petit collier argenté	<i>Boloria selene</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Mélitée des centaures	<i>Cinclidia phoebe</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>	CR*
Rhopalocères et Zygènes	Mélitée orangée	<i>Didymaeformia didyma</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Moiré franconien	<i>Erebia medusa</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Moyen nacré	<i>Fabriciana adippe</i>	CR*
Rhopalocères et Zygènes	Grand sylvain	<i>Limenitis populi</i>	CR*
Rhopalocères et Zygènes	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Mélitée des digitales	<i>Melitaea aurelia</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Mélitée noirâtre	<i>Melitaea diamina</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Cuivré écarlate	<i>Paleochrysophanus hippothoe</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Azuré du thym	<i>Pseudophilotes baton</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Hespérie des potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>	CR*
Rhopalocères et Zygènes	Hespérie de l'althémille	<i>Pyrgus serratalae</i>	CR*
Rhopalocères et Zygènes	Procris du prunier	<i>Rhagades pruni</i>	CR
Rhopalocères et Zygènes	Mercurie	<i>Arethusa arethusa</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Grand nacré	<i>Argynnis aglaja</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Fadet de la mélisse	<i>Coenonympha glycerion</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Azuré des cytises	<i>Glaucopteryx alexis</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Azuré de la croissette	<i>Maculinea alcon rebeli</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Mélitée du mélampyre	<i>Mellicta athalia</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Thécla de l'yeuse	<i>Satyrus ilicis</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Zygène de la camiole	<i>Zygaena camiolica</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Zygène pourpre	<i>Zygaena purpuralis</i>	EN
Rhopalocères et Zygènes	Turquoise de l'hélianthème	<i>Adscita geryon</i>	VU
Rhopalocères et Zygènes	Procris de l'Oseille	<i>Adscita statice</i>	VU
Rhopalocères et Zygènes	Echiquier	<i>Carterocephalus palaemon</i>	VU
Rhopalocères et Zygènes	Virgule	<i>Hesperia comma</i>	VU
Rhopalocères et Zygènes	Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	VU
Rhopalocères et Zygènes	Agreste	<i>Hipparchia semele</i>	VU
Rhopalocères et Zygènes	Procris des Centaures	<i>Jordanita globulariae</i>	VU
Rhopalocères et Zygènes	Hespérie du chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	VU
Rhopalocères et Zygènes	Zygène diaphane	<i>Zygaena minos</i>	VU

22

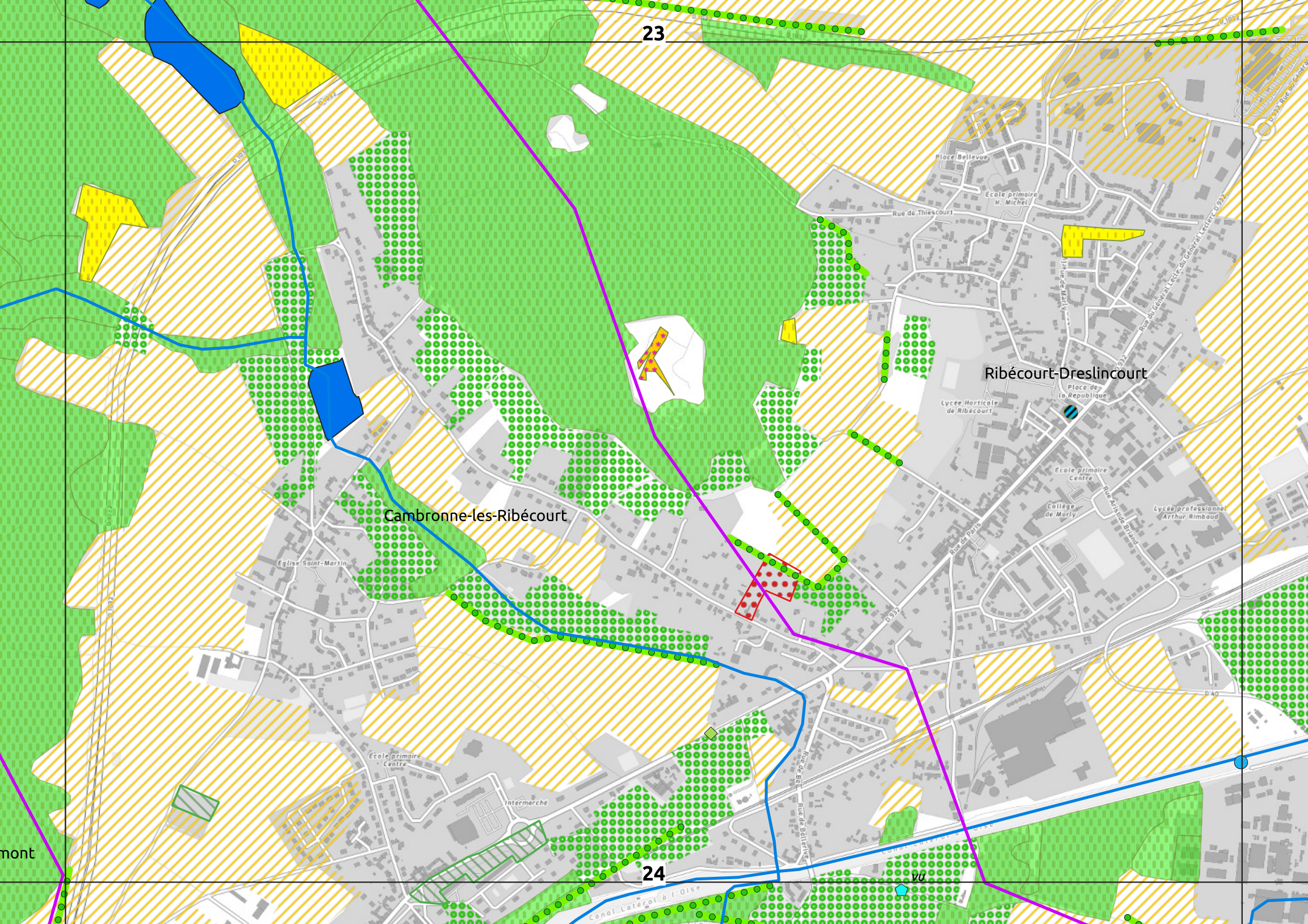


Ribécourt-Dreslincourt

Dreslincourt

Cambronne-les-Ribécourt

23



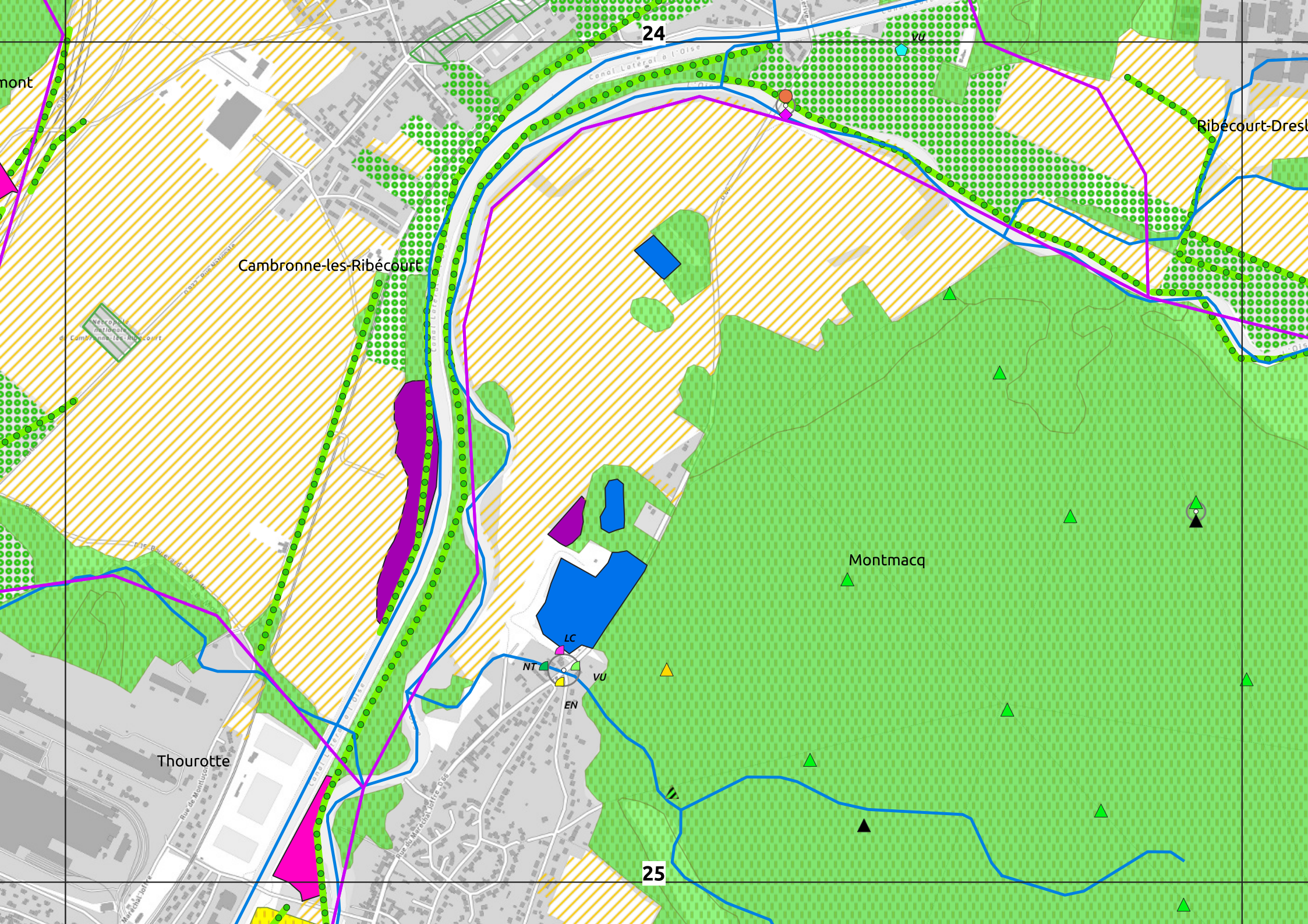
23

Cambronne-les-Ribécourt

Ribécourt-Dreslincourt

24

mont



24

Canal Lateral à l'Oise

Ribécourt-Dresl

Cambronnes-les-Ribécourt

Neurologie
antidromique
de Cambronnes-les-Ribécourt

Montmacq

Thourotte

LC

VU

EN

NT

25

mont

29

Chiry-Ourscamp

Ribécourt-Dreslincourt

Maison Bleue

NT

EN

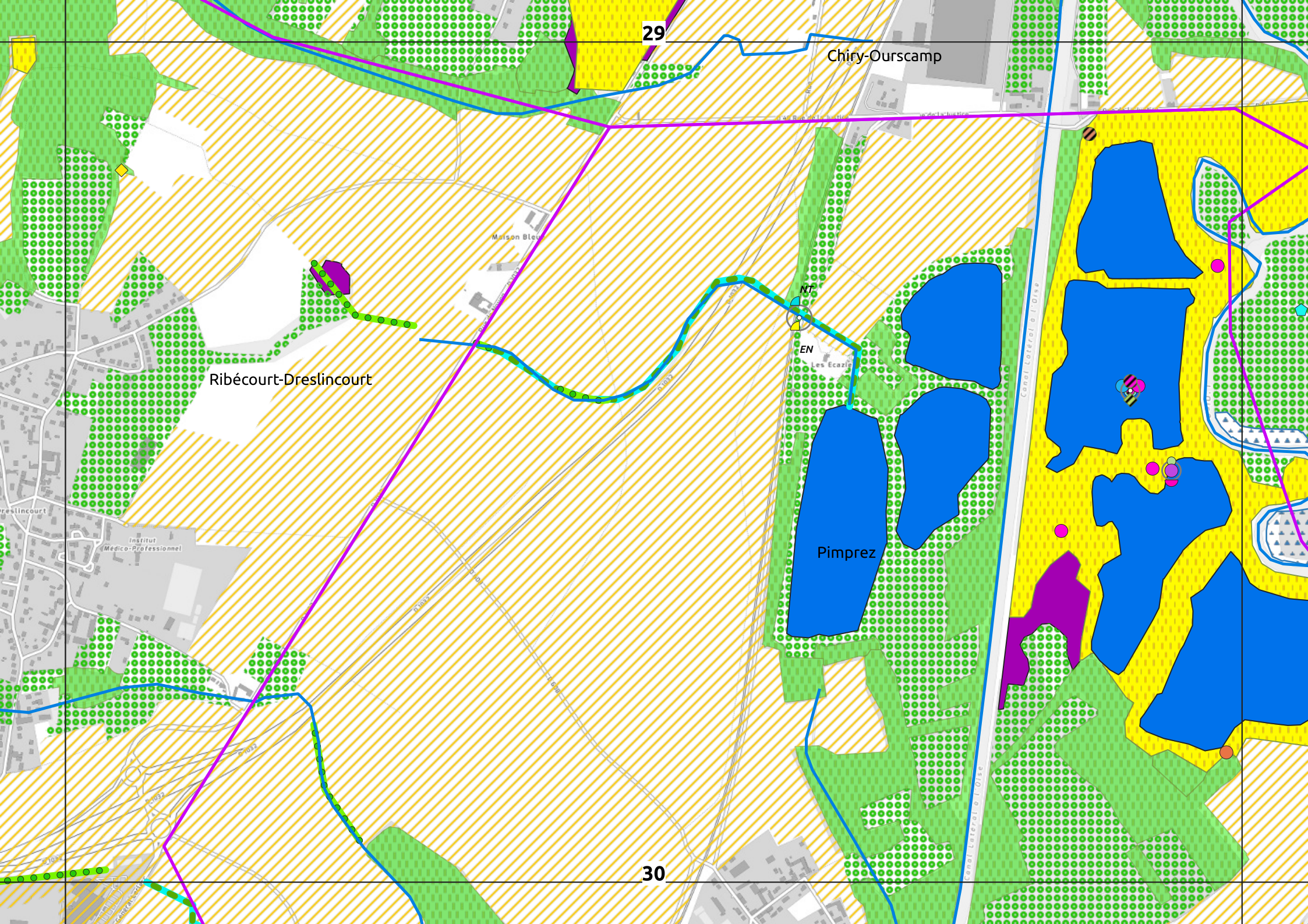
Les Ecazi

Pimprez

Canal Cateral à l'Orise

Canal Cateral à l'Orise

30



31

Ribécourt-Dreslincourt

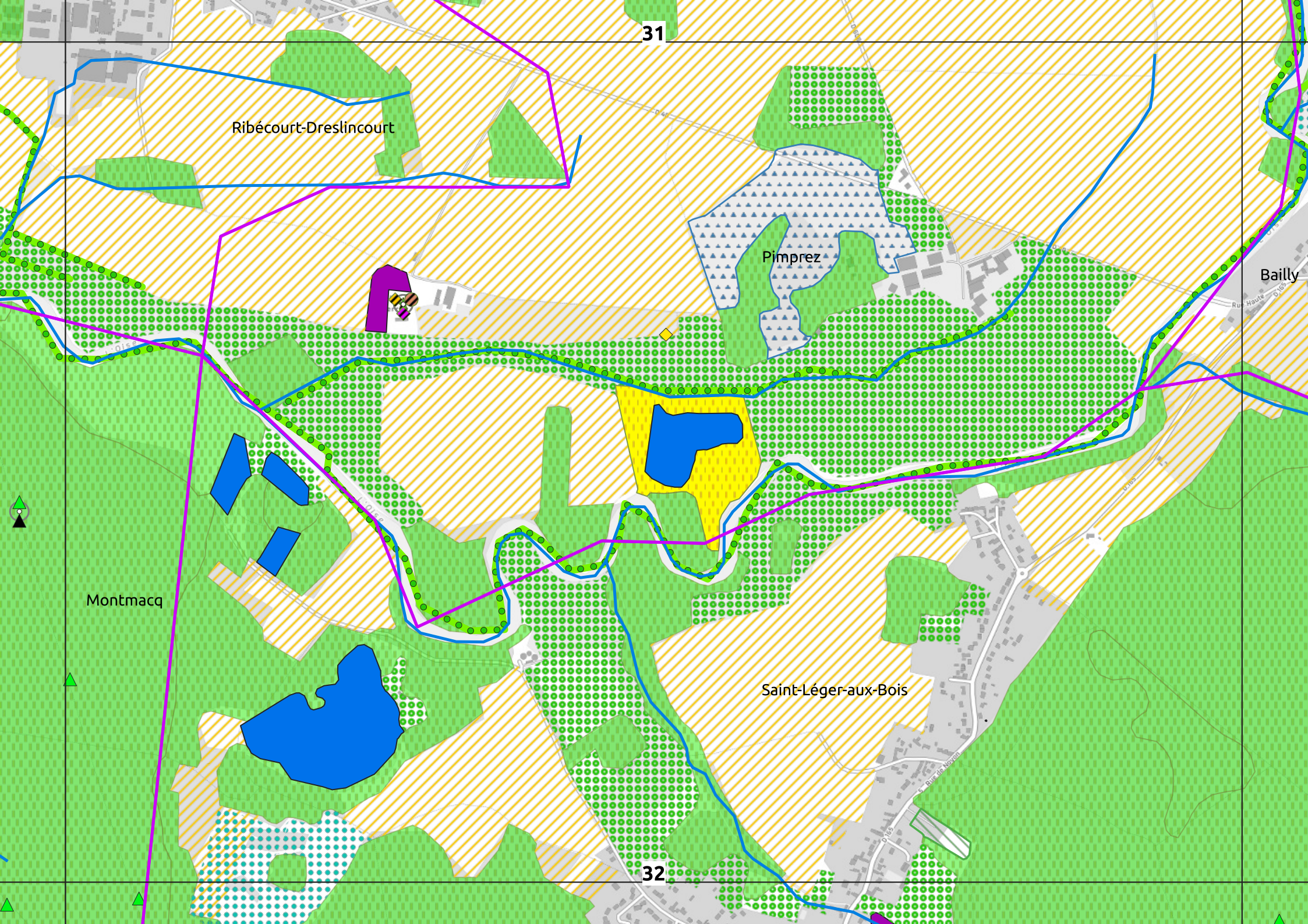
Pimprez

Bailly

Montmacq

Saint-Léger-aux-Bois

32



**Site NATURA 2000 « Moyenne vallée de
l'Oise »**

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIREN Arrêté portant désignation du site Natura 2000 Moyenne Vallée de l'Oise
(zone de protection spéciale)

03 DEC. 2004

ARRIVÉE

NOR : DEVN0430371A

Le ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive n°79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 414-1-II ; R.214-16, R.214-20 et R.214-22 ;

Vu la loi n° 2001-1 du 3 janvier 2001 portant habilitation du Gouvernement à transposer par ordonnances des directives communautaires et à mettre en œuvre certaines dispositions du droit communautaire, notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2001-1031 du 8 novembre 2001 relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II-1^{er} alinéa du code de l'environnement,

Arrête :

Article 1^{er} - Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 Moyenne Vallée de l'Oise » (zone de protection spéciale FR 2210104), l'espace délimité sur la carte au 1/100 000 ci-jointe, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes :

Sur le département de l'Aisne : Abbécourt, Amigny-Rouy, Andelain, Autreville, Beautor, Bichancourt, Chauny, Condren, Deuillet, La Fère, Manicamp, Marest-Dampcourt, Oignes, Quierzy, Saint-Paul-aux-Bois, Servais, Sinceny, Tergnier, Viry-Noureuil,

Sur le département de l'Oise : Appily, Baboeuf, Bailly, Béhéricourt, Brétigny, Cambronne-lès-Ribécourt, Chiry-Ourscamps, Montmacq, Morlincourt, Noyon, Passel, Pimprez, Pont-l'Évêque, Pontoise-lès-Noyon, Ribécourt-Dreslincourt, Saint-Léger-aux-Bois, Salency, Sempigny, Thourotte, Varesnes.

Article 2 - La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du « site Natura 2000 Moyenne Vallée de l'Oise » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que la carte visée à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées aux préfectures de l'Aisne et de l'Oise, à la direction régionale de l'environnement de Picardie et à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

Article 3 - Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 OCT. 2004


Serge LEPELTIER

Annexe

à l'arrêté de désignation du Site Natura 2000 (zone de protection spéciale)
Moyenne Vallée de l'Oise

Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1) Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II 1er alinéa du code de l'environnement :

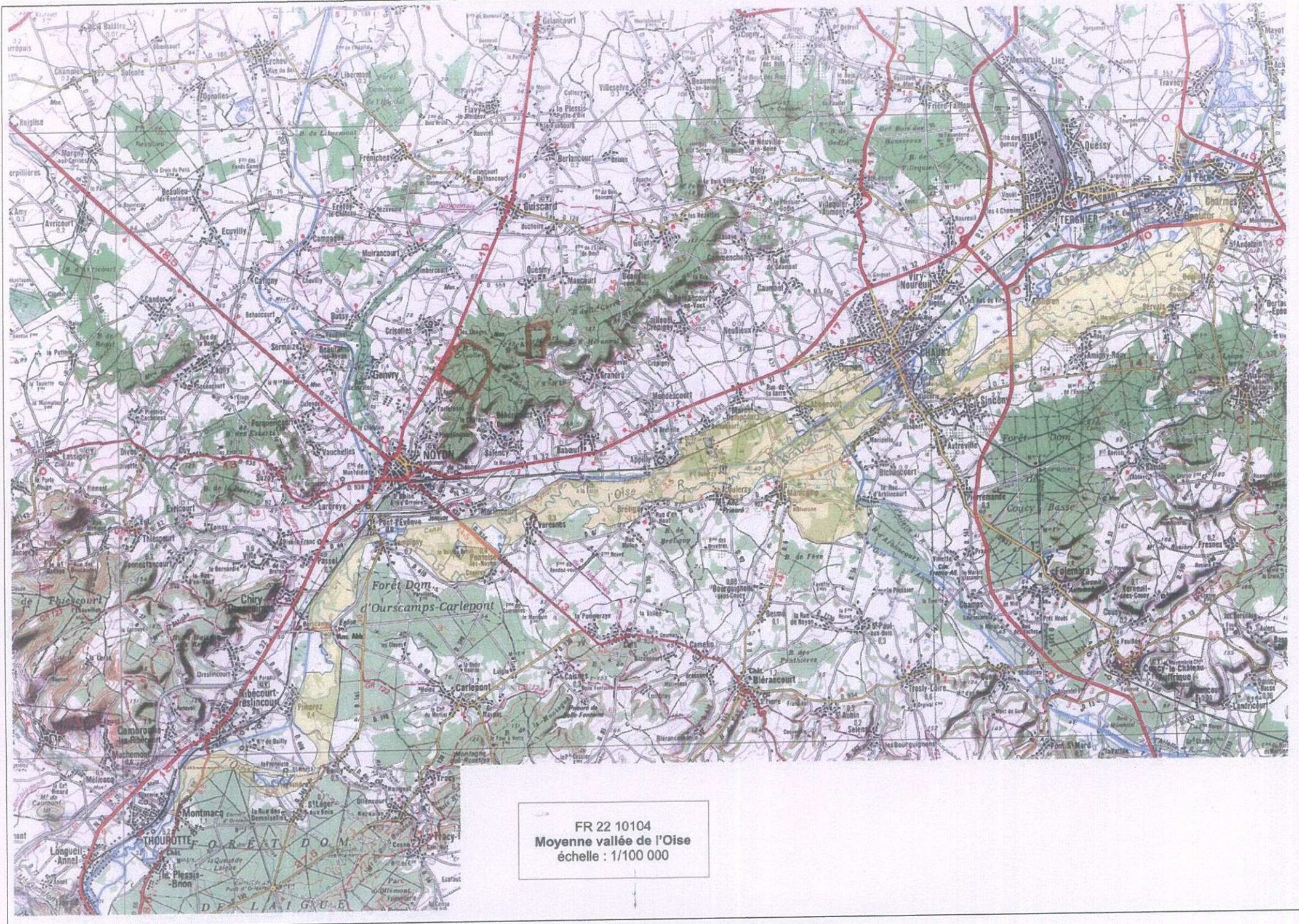
Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>

Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>
Râle des gènets	<i>Crex crex</i>
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>

2) Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II 2^{ème} alinéa du code de l'environnement :

Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>
Buse variable	<i>Buteo Buteo</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>
Chevalier culblanc	<i>Tringa ocropus</i>
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
Faucon hoberau	<i>Falco subbuteo</i>
Fouille macroule	<i>Fulica atra</i>
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo et sinensis</i>
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>

Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>
Oie des moissons	<i>Anser fabilis</i>
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaemus</i>
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>



FR 22 10104
Moyenne vallée de l'Oise
échelle : 1/100 000



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2210104 - Moyenne vallée de l'Oise

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	15
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	16
6. GESTION DU SITE	16

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR2210104

1.3 Appellation du site

Moyenne vallée de l'Oise

1.4 Date de compilation

31/10/1996

1.5 Date d'actualisation

30/04/2003

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/10/2004



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000807453

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,15°

Latitude : 49,56667°

2.2 Superficie totale

5626 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	60 %
60	Oise	40 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
02001	ABBECOURT
02014	AMIGNY-ROUY
02016	ANDELAIN
60021	APPILLY
02041	AUTREVILLE
60037	BABOEUF
60043	BAILLY
02059	BEAUTOR
60059	BEHERICOURT
02086	BICHANCOURT
60105	BRETIGNY
60119	CAMBRONNE-LES-RIBECOURT
02173	CHAUNY
60150	CHIRY-OURSCAMP
02212	CONDREN
02262	DEUILLET



02304	FERE (LA)
02456	MANICAMP
02461	MAREST-DAMPCOURT
60423	MONTMACQ
60431	MORLINCOURT
60471	NOYON
02566	OGNES
60488	PASSEL
60492	PIMPREZ
60506	PONT-L'EVEQUE
60507	PONTOISE-LES-NOYON
02631	QUIERZY
60537	RIBECOURT-DRESLINCOURT
60582	SAINT-LEGER-AUX-BOIS
02686	SAINT-PAUL-AUX-BOIS
60603	SALENCY
60610	SEMPIGNY
02716	SERVAIS
02719	SINCENY
02738	TERGNIER
60636	THOUROTTE
60655	VARESNES
02820	VIRY-NOUREUIL

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A193	Sterna hirundo	r			i	P		D			
B	A193	Sterna hirundo	c			i	P		D			
B	A197	Chlidonias niger	c	30	50	i	P		D			
B	A222	Asio flammeus	p	0	1	p	P		B	B	A	C
B	A222	Asio flammeus	c			i	P		B	B	A	C
B	A229	Alcedo atthis	p	15	20	p	P		C	A	C	C
B	A229	Alcedo atthis	c	0	20	i	P		C	A	C	C
B	A246	Lullula arborea	w	0	5	i	P		D			
B	A246	Lullula arborea	c			i	P		D			



B	A272	Luscinia svecica	r	30	50	p	P		C	B	B	B
B	A272	Luscinia svecica	c			i	P		C	B	B	B
B	A338	Lanius collurio	r	70	100	p	P		C	B	B	B
B	A338	Lanius collurio	c			i	P		C	B	B	B
B	A391	Phalacrocorax carbo sinensis	w			i	P					
B	A391	Phalacrocorax carbo sinensis	p			i	P					
B	A391	Phalacrocorax carbo sinensis	c			i	P					
B	A005	Podiceps cristatus	w			i	P					
B	A005	Podiceps cristatus	p			i	P					
B	A005	Podiceps cristatus	c			i	P					
B	A017	Phalacrocorax carbo	w			i	P					
B	A017	Phalacrocorax carbo	p			i	P					
B	A017	Phalacrocorax carbo	c			i	P					
B	A021	Botaurus stellaris	w	0	1	i	P		D			
B	A021	Botaurus stellaris	p	0	1	p	P		D			
B	A021	Botaurus stellaris	c			i	P		D			
B	A023	Nycticorax nycticorax	c	0	1	i	P		D			
B	A026	Egretta garzetta	c	0	2	i	P		D			
B	A027	Egretta alba	c	0	1	i	P		D			
B	A028	Ardea cinerea	w			i	P					
B	A028	Ardea cinerea	p			i	P					
B	A028	Ardea cinerea	c			i	P					
B	A030	Ciconia nigra	c	0	5	i	P		D			



B	A031	Ciconia ciconia	r	0	2	p	P		D			
B	A031	Ciconia ciconia	c	0	5	i	P		D			
B	A034	Platalea leucorodia	c	0	2	i	P		D			
B	A036	Cygnus olor	w			i	P					
B	A036	Cygnus olor	p			i	P					
B	A036	Cygnus olor	c			i	P					
B	A039	Anser fabalis	c			i	P					
B	A043	Anser anser	c	10	200	i	P					
B	A048	Tadorna tadorna	w			i	P					
B	A048	Tadorna tadorna	p			i	P					
B	A048	Tadorna tadorna	c			i	P					
B	A050	Anas penelope	c			i	P					
B	A051	Anas strepera	c			i	P					
B	A052	Anas crecca	w			i	P					
B	A052	Anas crecca	p			i	P					
B	A052	Anas crecca	c	100	200	i	P					
B	A053	Anas platyrhynchos	w			i	P					
B	A053	Anas platyrhynchos	p			i	P					
B	A053	Anas platyrhynchos	c			i	P					
B	A054	Anas acuta	w			i	P					
B	A054	Anas acuta	c	300	500	i	P					
B	A055	Anas querquedula	w			i	P					
B	A055	Anas querquedula	p	3	5	p	P					



B	A055	Anas querquedula	c	10	100	i	P					
B	A056	Anas clypeata	w			i	P					
B	A056	Anas clypeata	p	3	5	p	P					
B	A056	Anas clypeata	c	200	300	i	P					
B	A059	Aythya ferina	w			i	P					
B	A059	Aythya ferina	c			i	P					
B	A061	Aythya fuligula	w			i	P					
B	A061	Aythya fuligula	c			i	P					
B	A072	Pernis apivorus	r	8	10	p	P		D			
B	A072	Pernis apivorus	c			i	P		D			
B	A073	Milvus migrans	r	0	1	p	P		D			
B	A073	Milvus migrans	c	0	5	i	P		D			
B	A074	Milvus milvus	c	0	2	i	P		D			
B	A081	Circus aeruginosus	r	2	4	p	P		D			
B	A081	Circus aeruginosus	c			i	P		D			
B	A082	Circus cyaneus	w	1	5	i	P		D			
B	A082	Circus cyaneus	c			i	P		D			
B	A084	Circus pygargus	r	0	1	p	P		D			
B	A084	Circus pygargus	c	0	1	i	P		D			
B	A092	Hieraaetus pennatus	c	0	1	i	P		D			
B	A094	Pandion haliaetus	c	1	3	i	P		D			
B	A098	Falco columbarius	w	0	1	i	P		D			
B	A098	Falco columbarius	c	1	2	i	P		D			



B	A103	Falco peregrinus	c	0	1	i	P		D			
B	A118	Rallus aquaticus	w			i	P					
B	A118	Rallus aquaticus	p			i	P					
B	A118	Rallus aquaticus	c			i	P					
B	A119	Porzana porzana	r	0	2	males	P		B	C	A	C
B	A119	Porzana porzana	c	0	2	i	P		B	C	A	C
B	A122	Crex crex	r	3	26	males	P		B	B	C	A
B	A122	Crex crex	c			i	P		B	B	C	A
B	A123	Gallinula chloropus	w			i	P					
B	A123	Gallinula chloropus	p			i	P					
B	A125	Fulica atra	w			i	P					
B	A125	Fulica atra	p			i	P					
B	A125	Fulica atra	c			i	P					
B	A127	Grus grus	c	0	100	i	P		D			
B	A131	Himantopus himantopus	c	0	3	i	P		D			
B	A132	Recurvirostra avosetta	c	0	15	i	P		D			
B	A133	Burhinus oediconemus	c	0	1	i	P		D			
B	A136	Charadrius dubius	r			i	P					
B	A136	Charadrius dubius	c			i	P					
B	A137	Charadrius hiaticula	c			i	P					
B	A140	Pluvialis apricaria	w			i	P		D			
B	A140	Pluvialis apricaria	c			i	P		D			
B	A142	Vanellus vanellus	w	100	500	i	P					



B	A142	Vanellus vanellus	p	30	40	p	P					
B	A142	Vanellus vanellus	c	3000	5000	i	P					
B	A149	Calidris alpina	c	1	2	i	P					
B	A151	Philomachus pugnax	c	40	100	i	P		D			
B	A152	Lymnocyptes minimus	w			i	P					
B	A152	Lymnocyptes minimus	c	10	20	i	P					
B	A153	Gallinago gallinago	w			i	P					
B	A153	Gallinago gallinago	p	0	1	p	P					
B	A153	Gallinago gallinago	c	100	100	i	P					
B	A156	Limosa limosa	c	10	100	i	P					
B	A160	Numenius arquata	r	15	20	p	P		C	B	B	B
B	A160	Numenius arquata	c	5	10	i	P		C	B	B	B
B	A161	Tringa erythropus	c	10	100	i	P					
B	A162	Tringa totanus	c	100	200	i	P					
B	A164	Tringa nebularia	c	50	100	i	P					
B	A165	Tringa ochropus	w			i	P					
B	A165	Tringa ochropus	c	10	100	i	P					
B	A166	Tringa glareola	c			i	P		D			
B	A168	Actitis hypoleucos	c	50	100	i	P					
B	A179	Larus ridibundus	w			i	P					
B	A179	Larus ridibundus	p			i	P					
B	A179	Larus ridibundus	c			i	P					
B	A182	Larus canus	w			i	P					



B	A182	Larus canus	c			i	P					
B	A184	Larus argentatus	w			i	P					
B	A184	Larus argentatus	c			i	P					

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Triturus alpestris			i	P						X
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
A		Pelodytes punctatus			i	P			X		X	
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
B		Buteo buteo			i	P						
B		Falco tinnunculus			i	P						
B		Falco subbuteo			i	P						
B		Accipiter nisus			i	P						
B		Perdix perdix			i	P			X		X	



B		Coturnix coturnix			i	P						
B		Sterna albifrons			i	P			X		X	
B		Columba oenas			i	P			X		X	
B		Streptopelia decaocto			i	P			X		X	
B		Streptopelia turtur			i	P			X		X	
B		Athene noctua			i	P			X			
B		Strix aluco			i	P			X			
B		Asio otus			i	P			X			
B		Picus viridis			i	P			X		X	
B		Dendrocopos major			i	P			X		X	
B		Dendrocopos minor			i	P			X		X	
B		Alauda arvensis			i	P			X		X	
B		Riparia riparia			i	P						
B		Hirundo rustica			i	P			X		X	
B		Lanius excubitor			i	P			X		X	
B		Phoenicurus phoenicurus			i	P			X		X	
B		Saxicola rubetra			i	P			X		X	
B		Saxicola torquata			i	P			X		X	
B		Oenanthe oenanthe			i	P			X		X	
B		Turdus pilaris			i	P						
B		Acrocephalus schoenobaenus			i	P						
B		Hippolais icterina			i	P			X		X	
B		Muscicapa striata			i	P			X		X	



B		Passer montanus			i	P			X		X	
B		Carduelis spinus			i	P			X		X	
F		Anguilla anguilla			i	P			X		X	
F		Esox lucius			i	P			X			
F		Lota lota			i	P			X			
I		Cercion lindenii			i	P						X
I		Coenagrion scitulum			i	P						X
I		Coenagrion pulchellum			i	P						X
I		Erythromma viridulum			i	P						X
I		Ceriagrion tenellum			i	P						X
I		Sympecma fusca			i	P						X
I		Lestes barbarus			i	P						X
I		Lestes virens vestalis			i	P						X
I		Lestes sponsa			i	P						X
I		Lestes dryas			i	P						X
I		Orthetrum brunneum			i	P						X
I		Sympetrum danae			i	P						X
I		Epiheca bimaculata			i	P						X
I		Aeshna affinis			i	P						X
I		Aeshna isosceles			i	P						X
I		Stethophyma grossum			i	P						X
I		Conocephalus dorsalis			i	P						X
I		Tetrix ceperoi			i	P						X



I		Cordulegaster boltonii boltonii			i	P						X
M		Cervus elaphus			i	P			X		X	
M		Felis silvestris			i	P	X		X		X	
O		Embezina embezina			i	P						X
P		Bromus commutatus			i	P						X
P		Carex tomentosa			i	P						X
P		Carex vulpina			i	P						X
P		Cirsium dissectum			i	P						X
P		Cuscuta europaea			i	P						X
P		Cyperus fuscus			i	P						X
P		Dactylorhiza incarnata			i	P			X			
P		Dactylorhiza viridis			i	P						X
P		Dianthus armeria			i	P						X
P		Groenlandia densa			i	P						X
P		Hippuris vulgaris			i	P						X
P		Inula britannica			i	P						X
P		Myosurus minimus			i	P						X
P		Oenanthe silaifolia			i	P						X
P		Polygonum minus			i	P						X
P		Potamogeton berchtoldii			i	P						X
P		Potamogeton coloratus			i	P						X
P		Pulicaria vulgaris			i	P						X
P		Rumex maritimus			i	P						X



P		Rumex palustris			i	P							X
P		Samolus valerandi			i	P							X
P		Scirpus maritimus			i	P							X
P		Senecio paludosus			i	P							X
P		Sium latifolium			i	P							X
P		Stellaria palustris			i	P							X
P		Teucrium scordium			i	P							X
P		Ulmus laevis			i	P							X
P		Valeriana dioica			i	P							X
P		Verbascum blattaria			i	P							X
P		Veronica scutellata			i	P							X
P		Najas marina subsp. major			i	P							X
P		Senecio aquaticus subsp. erraticus			i	P							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
------------------	---------------------------

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité :

4.2 Qualité et importance

La ZPS est un système alluvial hébergeant de grandes étendues de prés de fauche ponctués de nombreuses dépressions, mares et fragments de bois alluviaux. Les habitats essentiels sont les prés de fauche peu fertilisés et inondables (*Bromion racemosi*) et les prés de fauche plus rarement inondés et très faiblement fertilisés (*Arrhenatherion elatioris*). Les végétations aquatiques et amphibies satellites (dépressions humides, mares,...) comprennent plusieurs habitats d'intérêt patrimonial pour la Picardie (*Potamion pectinati*, *Nymphaeion albae*, *Isoeto-Nato-Junceta bufonii*). Plus ponctuellement, les bois alluviaux à Orme lisse, les prés tourbeux relictuels à Molinies (prés à Selin à feuilles de Carvin et Jonc à tépales obtus) confèrent un grand intérêt à certaines entités de la vallée. Au total, près de 200 espèces d'oiseaux ont été recensées en Moyenne vallée de l'Oise. Parmi les espèces de la directive "Oiseaux", douze y sont nicheuses dont le Rôle des genêts, menacé au niveau mondial.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

**Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et
Floristique (ZNIEFF) « Massif de
Thiescourt/Attiche et Bols de
Riquebourg »**



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220014085>



MASSIF DE THIESCOURT/ATTICHE ET BOIS DE RICQUEBOURG (Identifiant national : 220014085)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 60NOY106)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.), - 220014085, MASSIF DE THIESCOURT/ATTICHE ET BOIS DE RICQUEBOURG. - INPN, SPN-MNHN Paris, 24P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220014085.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Centroïde calculé : 631846°-2509703°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 19/05/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 19/05/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 04/10/2010

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	6
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	6
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	7
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	7
6. HABITATS	8
7. ESPECES	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	24
9. SOURCES	24

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Oise
- Commune : Ressons-sur-Matz (INSEE : 60533)
- Commune : Thiescourt (INSEE : 60632)
- Commune : Chevincourt (INSEE : 60147)
- Commune : Ribécourt-Dreslincourt (INSEE : 60537)
- Commune : Dives (INSEE : 60198)
- Commune : Lassigny (INSEE : 60350)
- Commune : Machedont (INSEE : 60373)
- Commune : Ville (INSEE : 60676)
- Commune : Mareuil-la-Motte (INSEE : 60379)
- Commune : Passel (INSEE : 60488)
- Commune : Plessis-de-Roye (INSEE : 60499)
- Commune : Élincourt-Sainte-Marguerite (INSEE : 60206)
- Commune : Margny-sur-Matz (INSEE : 60383)
- Commune : Gury (INSEE : 60292)
- Commune : Neuville-sur-Ressons (INSEE : 60459)
- Commune : Chiry-Ourscamp (INSEE : 60150)
- Commune : Roye-sur-Matz (INSEE : 60558)
- Commune : Ricquebourg (INSEE : 60538)
- Commune : Laberlière (INSEE : 60329)
- Commune : Cambronnes-lès-Ribécourt (INSEE : 60119)
- Commune : Canechancourt (INSEE : 60126)

1.2 Superficie

5361,9 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 53

Maximale (mètre): 187

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Les massifs d'Attiche et de Thiéscourt et le Bois de Ricquebourg sont situés sur l'extrémité méridionale du Noyonnais, au contact avec le plateau picard et en bordure de la vallée de l'Oise.

Ils sont développés sur des buttes résiduelles, séparées du plateau tertiaire par les vallées de l'Oise, du Matz et de la Divette notamment.

Leur découpage géomorphologique génère une diversité élevée de conditions microclimatiques, en fonction de l'exposition des versants et des substrats.

L'étagement des couches géologiques reprend ici une séquence typique du nord-est de l'Oise, avec, de bas en haut :

- les alluvions en fond de vallée ;
- les argiles sparnaciennes, ;

- les sables cuisiers, comprenant ponctuellement des argiles ;
- les épais calcaires lutétiens qui définissent le plateau ;
- quelques placages sableux de l'Auversien, ou limoneux ;

Cette structure géologique variée permet la présence de sols diversifiés favorables aux milieux suivants :

- pelouses calcicoles (*Mesobromion erecti*), alternant avec des groupements ponctuels de l'Alyso-Sedion sur dalles et cailloutis calcaires dans les anciennes carrières ;
- ourlets calcicoles thermophiles (*Geranium sanguinei*) ;
- lisières thermophiles du *Berberidion* et bois thermocalcicoles du *Cephalanthero-Fagion* ;
- boisements de Chênes sessiles (*Quercion robori-petraeae* et *Lonicero-Carpinenion*) sur sables des versants ou sur le plateau, parfois accompagnés de Châtaigniers ;
- boisements de pente nord à Hêtres, à Frênes, à Erables et à Tilleuls (proches du *Lunario redivivae-Acerion pseudoplatani*), accompagnés, sur la corniche lutétienne, de fougeraies (*Phyllitido-Fraxinetum*) ;
- petits boisements frais ou humides, en bas de pente ou sur les affleurements ponctuels d'argiles de Laon (comprenant, notamment, l'*Equiseto telmateiae-Fraxinetum excelsioris*), parfois remplacés par des peupleraies ;
- étangs (anciens viviers médiévaux pour certains) en fond de vallée ;
- prairies maigres relictuelles sur sols siliceux, notamment en bordure des villages, pâturées et parfois fauchées.

Quelques petits vergers, parfois abandonnés à la friche, subsistent à proximité des villages et des fermes. Ils constituent des vestiges de l'époque, assez récente, où l'élevage était répandu, et où les buttes du Noyonnais constituaient un haut lieu traditionnel de l'arboriculture avec des vergers haute-tige, de cerisiers notamment (tradition des fruits rouges en Noyonnais).

INTERET DES MILIEUX

Entre autres éléments remarquables, les forêts thermophiles, les bois de pente nord et les pelouses calcicoles sont des milieux menacés en Europe, et relèvent, à ce titre, de la directive "Habitats" de l'Union Européenne.

Ils abritent de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées. Cependant, ces milieux sont de plus en plus dégradés dans les plaines du nord-ouest de l'Europe.

Les coteaux exposés au sud connaissent des influences méridionales qui favorisent la présence de nombreuses espèces végétales thermophiles rares et/ou menacées. Les pelouses et lisières thermocalcicoles accueillent une diversité à la fois entomologique et herpétologique élevée.

Les anciennes carrières souterraines creusées dans le lutétien, assez nombreuses dans le massif et souvent réutilisées lors de la Grande Guerre, sont favorables à la présence d'importantes populations hivernantes de chauves-souris, rares et menacées sur le continent européen.

Les vastes surfaces boisées permettent également la présence de mammifères et d'oiseaux à grand territoire.

Globalement, cet ensemble de milieux sylvestres, comportant toutes les expositions (contraste entre les pentes nord et les pentes sud par exemple), des pelouses et des ourlets calcicoles relictuels, ainsi que d'anciennes carrières et de petites prairies de lisières, est favorable à l'expression d'une biodiversité élevée pour la Picardie.

INTERET DES ESPECES

De nombreuses espèces, assez rares à exceptionnelles (et menacées pour la plupart) en Picardie, sont présentes.

Faune :

Parmi les oiseaux nicheurs remarquables figurent :

- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), rapace insectivore ;
- le Pic noir (*Dryocopus martius*), dans les grandes hêtraies ;
- le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) ;
- le Pic mar (*Dendrocopos medius*), dans les vieilles chênaies.

Tous sont inscrits en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne.

On note également la présence du Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), de la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) et de la Chouette chevêche (*Athene noctua*), tous menacés en Picardie.

L'herpétofaune comprend :

- la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), proche ici de sa limite d'aire septentrionale ;
- le Lézard agile (*Lacerta agilis*) dans les brachypodiaies ;
- le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) sur les carrières bien ensoleillées ;
- la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) ;
- la Vipère péliade (*Vipera berus*).

Ces deux dernières espèces fréquentent les pelouses et les lisières ensoleillées.

Mammalofaune

Le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) fréquente ce massif, de même que le rare Chat sauvage (*Felis silvestris*), le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) et la Martre des pins (*Martes martes*).

Les populations de Chiroptères comprennent ici des populations hibernantes parmi les plus importantes au nord de la Seine, avec notamment les espèces suivantes, menacées en Europe (inscrites en annexe II de la directive "Habitats" de l'Union Européenne) :

- le rare Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*) ;
- le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) ;
- le Grand Murin (*Myotis myotis*) ;
- le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), remarquablement abondant.

L'Oreillard roux (*Plecotus auritus*) et le Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri*) sont également présents.

La flore comprend notamment :

- la Pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia**) dans les bois calcicoles frais ;
- la Belladone (*Atropa bella-donna*) ;
- la Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*) ;
- la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum**), sur les pelouses calcaires rases, ;
- le Daphné lauréolé (*Daphne laureola*) ;
- la Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) ;
- la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*) ;
- le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), sur les lisières thermocalcicoles ;

- la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*) ;
- les Orchis mâle, singe et militaire (*Orchis mascula*, *O. simia*, *O. militaris*) ;
- la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) ;
- le Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria*) ;
- la Germandrée botryde (*Teucrium botrys*) ;
- la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*) ;
- la Laïche digitée (*Carex digitata*), sur le calcaire des pentes nord ;
- l'Ail des Ours (*Allium ursinum*) ;
- le Nymphaea blanc (*Nymphaea alba*), sur un étang.

Plusieurs bryophytes rares et menacées ont été notées, notamment *Cephaloziella baumgartneri*, *Gyroweisia tenuis*, *Lophozia badensis*, *Rhynchostegiella tenella*, *Southbya nigrella*, *Neckera crispa*, *Brachythecium glareosum*...

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

L'absence d'entretien des pelouses et des ourlets calcicoles génère, inéluctablement, une fermeture progressive du milieu par boisement spontané, occlusion très peu contenue par les broutements des trop rares herbivores (lapins et chevreuils essentiellement).

Il en découle une banalisation tant biologique que paysagère de ces anciens espaces ouverts originaux et précieux. Afin de limiter cet enrichissement préjudiciable, des coupes circonstanciées des buissons envahissants seraient souhaitables, en dehors de la saison de reproduction.

Dans les bois, le maintien d'un réseau de vieux feuillus, sénescents ou morts (quelques-uns à l'hectare au minimum), est très favorable à la présence de populations d'insectes, de mammifères (chiroptères) et d'oiseaux cavernicoles rares et menacés.

La protection des carrières souterraines, les plus importantes pour les chauves-souris en hiver, à l'aide de fortes grilles empêchant les intrusions humaines mais permettant les allées et venues de ces mammifères volants, permettrait également de préserver des dégradations et du pillage le remarquable patrimoine hypogé de la Grande Guerre.

N.B. Les espèces dont le nom est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Chasse

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Coteau, cuesta
- Butte témoin, butte
- Plateau

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Faunistique- Amphibiens- Reptiles- Oiseaux- Mammifères- Insectes- Floristique- Bryophytes- Ptéridophytes- Phanérogames	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales- Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les contours de la zone intègrent les milieux boisés ou prairiaux les plus intéressants pour leurs habitats, leur flore et leur faune, mais évitent, autant que possible, les zones urbanisées et cultivées.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Réel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Cueillette et ramassage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Erosions	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Amphibiens	- Mammifères	
- Autre Faunes	- Bryophytes	- Oiseaux	
- Lichens	- Odonates	- Phanérogames	
- Poissons	- Lépidoptères	- Ptéridophytes	
- Mollusques	- Coléoptères	- Reptiles	
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Orthoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	4 <i>Forêts</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>				
	81 <i>Prairies améliorées</i>				
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>				
	82 <i>Cultures</i>				
	24 <i>Eaux courantes</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	84.4 <i>Bocages</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	310	<i>Rana dalmatina</i> <i>Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	<i>Grenouille agile</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SPINELLI F. (SERENAS), FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			
Bryophytes	5513	<i>Drepanocladus fluitans</i> (Hedw.) Warnst.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	6326	<i>Gymnocoloa inflata</i> (Huds.) Dumort.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	6330	<i>Leiocolea badensis</i> (Gottsche ex Rabenh.) Jörg.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	5123	<i>Neckera crispa</i> Hedw.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	6124	<i>Rhytidium rugosum</i> (Hedw.) Kindb.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	6462	<i>Southbya nigrella</i> (De Not.) Henriq.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : HAUGUEL J.-C., comm. pers.				
Lépidoptères	54386	<i>Colias australis</i> <i>Verity, 1911</i>	<i>Fluoré (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
Mammifères	61000	<i>Cervus elaphus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Cerf élaphe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)	Faible			
	60596	<i>Felis sylvestris</i> <i>Schreber, 1775</i>	<i>Chat forestier,</i> <i>Chat sauvage</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : BAS E. et al.	Faible			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martre des pins, Martre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61636	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Muscardin</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	60414	<i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Bechstein</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)				1905
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	<i>Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)				1905
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	<i>Grand Murin</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)				1905
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)				1905
	60518	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Oreillard roux, Oreillard septentrional</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R., SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)				1905
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	<i>Petit rhinolophe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R., SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	Moyen			1905
Oiseaux	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			1905
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			1905
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	<i>Bécasse des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE	Faible			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	80980	<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	<i>Bugle de Genève</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.	Faible			
	81541	<i>Allium ursinum</i> L., 1753	<i>Ail des ours, Ail à larges feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R. et JOUY C.				
	85152	<i>Atropa belladonna</i> L., 1753	<i>Belladone, Bouton-noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.	Faible			
	86087	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	<i>Chlorette, Chlore perfoliée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	87892	<i>Cardamine amara</i> L., 1753	<i>Cardamine amère</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	88470	<i>Carex digitata</i> L., 1753	<i>Laïche digitée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88916	<i>Carex tomentosa</i> L., 1767	<i>Laïche tomenteuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.	Faible			
	89340	<i>Catapodium tenellum</i> (L.) Trab., 1895	<i>Catapode des graviers</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.	Faible			
	91120	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	<i>Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	94432	<i>Daphne laureola</i> L., 1753	<i>Daphné lauréole, Laurier des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96432	<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	<i>Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	97811	<i>Euphrasia stricta</i> D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809	<i>Euphrase raide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	100338	<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	<i>Globulaire commune, Globulaire vulgaire, Globulaire ponctuée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	103415	<i>Iberis amara</i> L., 1753	<i>Ibérus amer</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109506	<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	110477	<i>Ophrys sphegodes</i> Mill., 1768	<i>Ophrys abeille</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.	Faible			
	110914	<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	<i>Orchis mâle, Herbe à la couleuvre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	110920	<i>Orchis militaris</i> L., 1753	<i>Orchis militaire, Casque militaire, Orchis casqué</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.	Faible			
	110987	<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	<i>Orchis singe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	111556	<i>Orobanche gracilis</i> Sm., 1798	<i>Orobanche grêle, Orobanche à odeur de Girofle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	111686	<i>Orobanche teucrii</i> <i>Holandre, 1829</i>	<i>Orobanche de la germandrée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	116460	<i>Pulsatilla vulgaris</i> <i>Mill., 1768</i>	<i>Pulsatille vulgaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	116547	<i>Pyrola rotundifolia</i> <i>L., 1753</i>	<i>Pyrole à feuilles rondes, Pirole à feuilles rondes</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R. et JOUY C.				
	116751	<i>Quercus pubescens</i> <i>Willd., 1805</i>	<i>Chêne pubescent</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	117766	<i>Ribes nigrum</i> <i>L., 1753</i>	<i>Cassis, Groseillier noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	119698	<i>Ruscus aculeatus</i> <i>L., 1753</i>	<i>Fragon, Petit houx, Buis piquant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	125976	<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	<i>Germandrée botryde</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.	Faible			
	126008	<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	<i>Germandrée des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128451	<i>Valeriana wallrothii</i> <i>Kreyer, 1930</i>	<i>Valériane des collines, Valériane de Wallroth</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	129482	<i>Vincetoxicum officinale</i> <i>Moench, 1794</i>	<i>Dompte-venin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			
Ptéridophytes	84387	<i>Aspidium aculeatum</i> (L.) Sw., 1802	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	<i>Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raidés</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.	Faible			
Reptiles	77955	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	<i>Coronelle lisse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SPINELLI F. (SERENAS)	Faible			
	77600	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	<i>Lézard des souches</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SPINELLI F. (SERENAS), FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	77756	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	<i>Lézard des murailles</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			
	78141	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vipère péliade</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	Faible			

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Crapaud commun (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : FRANÇOIS R.				
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	<i>Grenouille rousse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Salamandre tachetée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
	155	<i>Triturus helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	<i>Triton palmé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				
Bryophytes	5816	<i>Brachythecium glareosum</i> (Bruch ex Spruce) Schimp.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : WATTEZ J.-R., comm. pers.				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	5482	<i>Campylium calcareum</i> Crundw. & Nyholm		Reproduction certaine ou probable	Informateur : HAUGUEL J.-C., comm. pers.				
	5847	<i>Cirriphyllum crassinervium</i> (Taylor) Loeske & M.Fleisch.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R. et JOUY C.				
	6163	<i>Conocephalum conicum</i> (L.) Dumort.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R. et JOUY C.				
	4815	<i>Ditrichum flexicaule</i> (Schwägr.) Hampe		Reproduction certaine ou probable	Informateur : HAUGUEL J.-C., comm. pers.				
	4851	<i>Encalypta streptocarpa</i> Hedw.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R. et JOUY C.				
	6099	<i>Platygyrium repens</i> (Brid.) Schimp.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R. et JOUY C.				
	6669	<i>Porella platyphylla</i> (L.) Pfeiff.		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R. et JOUY C.				
	5270	<i>Pseudocrossidium revolutum</i> (Brid.) R.H.Zander		Reproduction certaine ou probable	Informateur : HAUGUEL J.-C., comm. pers.				
	5910	<i>Rhynchostegium murale</i> (Hedw.) Schimp.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : HAUGUEL J.-C., comm. pers.				
	5350	<i>Tortella tortuosa</i> (Hedw.) Limpr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : HAUGUEL J.-C., comm. pers.				
Coléoptères	8321	<i>Cicindela campestris</i> Linnaeus, 1758	<i>Cicindèle champêtre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Blaireau européen</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60430	<i>Myotis daubentoni</i>	<i>Murin de Daubenton</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)				1905
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin à moustaches, Vespertillon à moustaches</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R., SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)				1905
Odonates	65473	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	<i>Anax empereur (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65141	<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Agrion jouvencelle</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65165	<i>Erythromma viridulum</i> (Charpentier, 1840)	<i>Naïade au corps vert (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65109	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	<i>Agrion élégant</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65278	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Orthétrum réticulé (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Oiseaux	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Épervier d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grosbec casse-noyaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic épeichette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon crécerelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	4367	<i>Parus ater</i> Linnaeus, 1758	<i>Mésange noire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1905
	4361	<i>Parus cristatus</i> Linnaeus, 1758	<i>Mésange huppée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	<i>Pouillot siffleur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	4053	<i>Saxicola torquata</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Tarier pâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	<i>Chouette hulotte</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				1905
	3482	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chouette effraie, Effraie des clochers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1905
Phanérogames	83267	<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	<i>Ancolie vulgaire, Clochette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	84306	<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	<i>Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	84843	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	<i>Réglisse sauvage, Astragale à feuilles de Réglisse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87540	<i>Caltha palustris</i> L., 1753	<i>Populage des marais, Sarbouillotte</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88415	<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	<i>Laïche printanière, Laïche du printemps</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88766	<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	<i>Laïche à épis pendants, Laïche pendante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	89338	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	<i>Pâturin rigide, Desmazérie rigide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92282	<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	<i>Muguet, Clochette des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92497	<i>Cornus mas</i> L., 1753	<i>Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92546	<i>Coronilla varia</i> L., 1753	<i>Coronille changeante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	100956	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	<i>Hélianthème jaune, Hélianthème commun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	102842	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	<i>Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103267	<i>Hypericum x desetangii</i> Lamotte, 1874	<i>Millepertuis de Desétangs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	103609	<i>Inula conyzae</i> (Griess.) Meikle, 1985	<i>Inule conyze, Inule squarreuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	104353	<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	<i>Jonc grêle, Jonc fin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	105273	<i>Lathyrus tuberosus</i> L., 1753	<i>Macusson, Gland-de-terre</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.				
	106288	<i>Linum catharticum</i> L., 1753	<i>Lin purgatif</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	106396	<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	<i>Grémil officinal, Herbe aux perles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	106828	<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	<i>Luzule de Forster</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	106869	<i>Luzula x borrieri</i> Bromf. ex Bab., 1851	<i>Luzule de Borrer</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
	108874	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	<i>Muscari à toupet, Muscari chevelu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109732	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	<i>Nénuphar jaune, Nénufar jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	111391	<i>Ornithogalum umbellatum</i> L., 1753	<i>Ornithogale en ombelle, Dame-d'onze-heures, Ornithogale à feuilles étroites</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	112421	<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753	<i>Parisette à quatre feuilles, Étrangle loup</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115695	<i>Potentilla verna</i> sensu L., 1753	<i>Potentille à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119149	<i>Rubus idaeus</i> L., 1753	Framboisier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	122267	<i>Sedum telephium</i> L., 1753	Herbe de saint Jean	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : WATTEZ J.-R.				
	124346	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier des bois, Alisier torminal, Alouchier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	124805	<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droite	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	125981	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126035	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126650	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128924	<i>Veronica montana</i> L., 1755	Véronique des montagnes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)				
Ptéridophytes	84524	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	619337	<i>Equisetum maximum</i> auct. non Lam., 1779	Grande prêlé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Reptiles	77490	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile	Reproduction indéterminée	Informateur : SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	77692	<i>Lacerta vivipara</i> <i>Jacquin, 1787</i>	<i>Lézard vivipare</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	78064	<i>Natrix natrix</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Couleuvre helvétique</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	92	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)				
Mammifères	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60518	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60636	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
61636	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3482	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Reptiles	77490	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	77600	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	77756	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
77955	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
78141	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
Angiospermes	92282	<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	119698	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Ptéridophytes	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) <i>T.Moore ex Woy.</i> , 1913	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	A.M.B.E.	1985	Inventaire des zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique en Picardie. Rapport de synthèse. DRAE Picardie. 58 p.
	BAS E. et al.	1995	Le Chat sauvage (<i>Felis silvestris</i>) dans l'Oise : distribution, analyse des données et perspectives de recherche. - Meles, Bull. Recherche Nature Patrimoine : 5-14 + cartes.
	BOULLET V.	1990	Etude des ZNIEFF de l'Oise. CREPIS. DIREN Picardie.
	COORDINATION MAMMALOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE	1994	Synthèse des inventaires chiroptérologiques du département de l'Oise (Picardie). Ministère de l'Environnement. Doc. non pag.
	C.P.I.E. DE L'OISE	1998	Atlas des mammifères sauvages de l'Oise. Conseil Général de l'Oise. Conseil Régional de Picardie. 122 p.
	DUBIE S. (coord.) DURIEUX.B., FRANÇOIS R., SPINELLI F.	1997	Inventaire des chiroptères de Picardie. Statut et cartographie des espèces : pré-atlas. Coord ⁿ Mammal. Nord Frce, Grpe Chiro. Pic. 56 p.
	FRANÇOIS R.	1995	Synthèse des observations réalisées sur la carte de Montdidier (Somme). L'Avocette, 1995.
	FRANÇOIS R.	1998	La mortalité des amphibiens sur les routes de l'Oise. Bilan de l'opération "Fréquence Grenouille" 1996-1997. Le Pic mar, Bull. GEOR 60, n°3 : 24-31.
	GRUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE	1997	Observations ornithologiques du département de l'Oise. Bulletins internes.
	WATTEZ J.-R.	1994	A la découverte du Matz (60). Sortie botanique du 16 mai 1993. Bull. Soc. Linn. Nord Pic., n°11, T.12 : 159-162.
	WATTEZ J.-R. et JOUY C.	1990	Dans le Massif de Thiéscourt (60) (Montagne d'Attiche). Excursion géologique et botanique du 23 avril 1989. Bull. Soc. Linn. Nord France, tome 8 : 145-156.
Informateur	C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Fiche ZNIEFF 0315.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et G.E.OR 60 (PIQUEMAL A.)		
	Fiche ZNIEFF 0320.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) et A. SPAGNUOLO (G.E.OR. 60) - actualisée en 1994 (FRANÇOIS R.)		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R., DUBIE S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France), CREPIN C. (CPIE de l'Oise)		
	FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		
	FRANÇOIS R., SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)		
	HAUGUEL J.-C., comm. pers.		
	SPINELLI F., DELMONT F. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)		
	SPINELLI F. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		
	SPINELLI F. (SERENAS)		
	SPINELLI F. (SERENAS), FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	WATTEZ J.-R., comm. pers.		

**Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et
Floristique (ZNIEFF) « Prairies
Inondables de l'Oise de Boissy-
Haméglcourt à Thourotte »**



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/220005051>



PRAIRIES INONDABLES DE L'OISE DE BRISSY-HAMÉGICOURT À THOUROTTE (Identifiant national : 220005051)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 02NOY102)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.), - 220005051, PRAIRIES INONDABLES DE L'OISE DE BRISSY-HAMÉGICOURT À THOUROTTE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 45P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/220005051.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Centroïde calculé : 674179°-2518422°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/06/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/06/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 04/10/2010

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	8
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	8
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	8
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	9
6. HABITATS	9
7. ESPECES	12
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	41
9. SOURCES	45

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aisne
- Département : Oise
- Commune : Pimprez (INSEE : 60492)
- Commune : Sinceny (INSEE : 02719)
- Commune : Deuillet (INSEE : 02262)
- Commune : Fère (INSEE : 02304)
- Commune : Brissay-Choigny (INSEE : 02123)
- Commune : Salency (INSEE : 60603)
- Commune : Béhéricourt (INSEE : 60059)
- Commune : Ribécourt-Dreslincourt (INSEE : 60537)
- Commune : Manicamp (INSEE : 02456)
- Commune : Marest-Dampcourt (INSEE : 02461)
- Commune : Servais (INSEE : 02716)
- Commune : Brissy-Hamégicourt (INSEE : 02124)
- Commune : Babœuf (INSEE : 60037)
- Commune : Bailly (INSEE : 60043)
- Commune : Autreville (INSEE : 02041)
- Commune : Vendeuil (INSEE : 02775)
- Commune : Morlincourt (INSEE : 60431)
- Commune : Danizy (INSEE : 02260)
- Commune : Charmes (INSEE : 02165)
- Commune : Oignes (INSEE : 02566)
- Commune : Passel (INSEE : 60488)
- Commune : Quierzy (INSEE : 02631)
- Commune : Andelain (INSEE : 02016)
- Commune : Saint-Léger-aux-Bois (INSEE : 60582)
- Commune : Pont-l'Évêque (INSEE : 60506)
- Commune : Tergnier (INSEE : 02738)
- Commune : Chauny (INSEE : 02173)
- Commune : Sempigny (INSEE : 60610)
- Commune : Viry-Noureuil (INSEE : 02820)
- Commune : Condren (INSEE : 02212)
- Commune : Noyon (INSEE : 60471)
- Commune : Abbécourt (INSEE : 02001)
- Commune : Travecy (INSEE : 02746)
- Commune : Varesnes (INSEE : 60655)
- Commune : Beautor (INSEE : 02059)
- Commune : Pontoise-lès-Noyon (INSEE : 60507)
- Commune : Chiry-Ourscamp (INSEE : 60150)
- Commune : Brétigny (INSEE : 60105)
- Commune : Saint-Paul-aux-Bois (INSEE : 02686)
- Commune : Achery (INSEE : 02002)
- Commune : Mayot (INSEE : 02473)
- Commune : Appilly (INSEE : 60021)
- Commune : Montmacq (INSEE : 60423)
- Commune : Cambronne-lès-Ribécourt (INSEE : 60119)
- Commune : Amigny-Rouy (INSEE : 02014)
- Commune : Bichancourt (INSEE : 02086)

1.2 Superficie

6878,31 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 32

Maximale (mètre): 160

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Inscrit dans des affleurements de craies sénonienne et turonienne, en amont de La Fère puis dans les terrains tertiaires sableux (sables thanétiens et cuisien) et argileux (argiles sparnaciennes), le fond de vallée de l'Oise, entre Thourotte et Brissy-Haméricourt, est recouvert d'alluvions anciennes et récentes.

Ces matériaux, déposés notamment par les crues inondantes au fil des millénaires, sont constitués de lits de galets de silex, de sables et de limons d'épaisseur et de disposition hétérogènes.

Un secteur tourbeux est individualisé, vers Marest-Dampcourt et Abbécourt, au sein d'une cuvette séparée du lit majeur de l'Oise par une butte sableuse. L'alimentation de sources par la nappe de la craie y a généré des engorgements des sols, favorisant la formation d'horizons tourbeux alcalins, par accumulation de végétaux non décomposés.

La rivière Oise est alimentée par un vaste bassin-versant, s'étendant jusqu'aux Ardennes belges où l'Oise prend sa source, ainsi que par la nappe de la craie et la nappe alluviale, qui sont toutes deux en interaction.

Son profil en long présente une pente relativement faible dans ce tronçon, avec une rupture de pente notable au niveau de La Fère. A l'aval, s'ouvre ainsi la plus vaste plaine alluviale inondable de Picardie, large de plusieurs kilomètres, entre La Fère et Tergnier.

Le fond de vallée est occupé par une mosaïque de milieux prairiaux plus ou moins inondables, mêlés de bois, de haies et de cultures, et traversée par les cours de l'Oise, de la Serre aval et de l'Ailette aval. Ces cours d'eau sont localement bordés par des lambeaux de ripisylve (saulaies, frênaies-chênaies à Orme lisse...).

Les pratiques pastorales de fauche et de pâturage, relativement extensives, ont façonné ces milieux depuis des siècles et sont un exemple d'adaptation de l'agriculture à une zone humide et au fonctionnement hydraulique capricieux du fait des inondations.

La majorité des prairies sont valorisées par le biais d'un système mixte, combinant une première intervention de fauche, souvent en juin, et une mise à l'herbe des animaux à partir de l'été.

Les prairies de fauche sont dominées par le groupement du *Senecio erratici-Oenanthetum silaifoliae*. Les pâtures sont plus proches de l'*Hordeo secalini-Lolietum perennis*.

Les inondations régulières, outre leur fonction essentielle d'écrêtement des crues par étalement dans un large lit majeur, génèrent une fertilisation des sols, par dépôts des sels biogènes dissous dans l'eau et par sédimentation des matières fines en suspension.

De plus, la proximité de la nappe et le caractère argilo-limoneux des sols favorisent la croissance de la végétation prairiale, même en plein été, quand les prairies des plateaux souffrent plus nettement d'un déficit de précipitations.

INTERET DES MILIEUX

Les caractéristiques physiques et agricoles, uniques dans le nord de la France, de cet ultime système bien conservé de prairies de fauche inondables permettent la présence d'habitats, ainsi que d'une flore et d'une faune caractéristiques, menacés et d'intérêt international.

A la suite des difficultés de l'élevage, les prairies de fauche inondables sont aujourd'hui relictuelles et en voie de disparition à l'échelle des plaines du nord de l'Europe.

Les systèmes de haies, de fossés et de mares sont également des témoins de systèmes agraires adaptés aux contraintes du milieu.

La vallée inondable de l'Oise constitue une entité, à la fois géomorphologique et hydrologique, fonctionnelle et de grande étendue, unique en Picardie.

La proximité de grands massifs forestiers favorise les échanges, grâce à la faune notamment, permettant une complémentarité importante forêts/zones humides pour les mammifères, les batraciens, l'avifaune...

La rivière et les milieux aquatiques annexes, de bonne qualité (dépressions humides, mares, bras-morts...), autorisent la reproduction de nombreuses espèces de poissons, de batraciens, d'insectes et d'oiseaux de grand intérêt.

INTERET DES ESPECES

Flore

- le Sénéçon des marais (*Senecio paludosus**) ;
- la Germandrée des marais (*Teucrium scordium**) ;
- la Pulicaire vulgaire (*Pulicaria vulgaris**), dans ses ultimes stations connues de Picardie ;
- l'Inule des fleuves (*Inula britannica*), présentant également ici ses seules stations de Picardie ;
- la Stellaire des marais (*Stellaria palustris**) ;
- l'Orme lisse (*Ulmus laevis**) ;
- la Véronique en écus (*Veronica scutellata**) ;
- le Plantain d'eau lancéolé (*Alisma lanceolatum*) ;
- la Ratoncule naine (*Myosurus minimus*) ;
- l'Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*) ;
- l'Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*) ;
- l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*) ;
- le Sénéçon erratique (*Senecio aquaticus erraticus*) ;
- la Laïche des renards (*Carex vulpina*) ;
- le Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*) ;
- la Salicaire à feuilles d'Hyssope (*Lythrum hyssopifolia*) ;
- la Cuscute d'Europe (*Cuscuta europaea*)...

Sur les milieux tourbeux, vers Marest-Dampcourt :

- le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus**),
- le Coeloglosse vert (*Coeloglossum viride**),
- les Dactylorhizes incarnat et négligé (*Dactylorhiza incarnata** et *D. praetermissa**),
- la Grande Douve (*Ranunculus lingua**),
- la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe**),
- l'Inule des saules (*Inula salicina**),
- la Laïche bleuâtre (*Carex panicea*),
- la Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*),

- le Cirse disséqué (*Cirsium dissectum*),
- l'Orchis bouffon (*Orchis morio*)...

Plusieurs espèces exceptionnelles n'ont pas été revues ces dernières années, bien que certains milieux leur soient encore favorables :

- le Plantain d'eau à feuille de graminée (*Alisma gramineum**),
- l'Aconit napel (*Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum**),
- le Gnaphale jaunâtre (*Gnaphalium luteo-album**),
- la Limoselle aquatique (*Limosella aquatica**),
- l'Orchis des marais (*Orchis palustris**),
- la Gesse des marais (*Lathyrus palustris**),
- le Saule à feuilles étroites (*Salix repens* subsp. *angustifolia**)...

Faune

Avifaune d'intérêt européen (espèces inscrites en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne) :

- le Râle des genêts (*Crex crex*), dont la population, supérieure à vingt couples, atteint ici un seuil d'importance internationale ;
- la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), qui tente de nicher de temps à autres ;
- la Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica*) ;
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ;
- le Hibou des marais (*Asio flammeus*) ;
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ;
- le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) ;
- le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*).

Maintes autres espèces de la directive "Oiseaux" fréquentent le site, en migration ou en hivernage : la Grue cendrée, les Cygnes sauvage et chanteur, la Grande Aigrette, la Spatule blanche, l'Aigrette garzette, la Cigogne noire, le Butor étoilé, le Héron pourpré, l'Avocette élégante, le Combattant varié, l'Echasse blanche, le Faucon pèlerin, le Milan royal, le Balbuzard pêcheur, le Faucon émerillon....

Les secteurs inondés accueillent d'importantes populations d'oiseaux d'eau en halte migratoire : canards, oies, hérons, chevaliers, pluviers, bécassines...

Autres espèces nicheuses rares et menacées :

- le Courlis cendré (*Numenius arquata*), seule population stable en Picardie ;
- le Tarier des prés ou Tarier d'Europe (*Saxicola rubetra*) ;
- la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) ;
- le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) ;
- le Canard souchet (*Anas clypeata*) ;
- la Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) ;

- la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) ;
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)...

Entomofaune

On rencontre des lépidoptères rares et menacés en France et en Europe (annexe II de la directive "Habitats" de l'Union Européenne), comme le Cuivré des marais (*Thersamolycaena dispar**), particulièrement abondant dans les prairies humides, ou l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon alcon**) à Marest-Dampcourt.

Odonates : présence de tous les Lestidés remarquables de Picardie (*Lestes viridis*, *L. virens*, *L. barbarus*, *L. dryas*, *L. sponsa*, *Sympecma fusca*) et d'*Epithea bimaculata*, *Gomphus vulgatissimus*, *Coenagrion scitulum*, *Sympetrum danae*, *Cordulegaster boltonii*, l'*Orthetrum brunneum*, *Aeshna affinis*, *Aeshna isocela*...

Batrachofaune

Espèces les plus remarquables :

- le Triton crêté (*Triturus cristatus*), en annexe II de la directive "Habitats" ;
- la Rainette verte (*Hyla arborea*) et le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), tous deux rares et menacés en France et en Picardie...

Ichtyofaune

Présence de plusieurs espèces d'un grand intérêt dont :

- le Brochet (*Esox lucius*), qui trouve ici parmi les plus importantes zones de reproduction de Picardie ;
- le Chabot (*Cottus gobio*) ;
- l'Anguille (*Anguilla anguilla*) ;
- la Lote de rivière (*Lota lota*) ;
- la Loche de rivière (*Cobitis taenia*)...

Mammalofaune

Présence du Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) en provenance des massifs forestiers proches, de la Martre des pins (*Martes martes*) et du rare Chat forestier (*Felis silvestris*).

Les rares Noctules commune (*Nyctalus noctula*) et de Leisler (*Nyctalus leisleri*) fréquentent la zone inondable comme terrain de chasse, à proximité des massifs forestiers.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

La mise en place de mesures agri-environnementales (Opération locale agriculture-environnement), à partir de 1994, favorise les adhésions volontaires des agriculteurs désireux de conserver et de développer des pratiques plus extensives (maintien des surfaces en herbe, réduction des intrants, retard des dates de fauche pour l'avifaune nichant au sol...) dans la zone inondable, à la fois pour la conservation des biotopes et des espèces sensibles et pour la préservation de la qualité de l'eau.

Une Zone de Protection Spéciale a été définie entre Thourotte (60) et La Fère (02), par le Ministère de l'Environnement, afin de préserver les secteurs les plus remarquables où nichent les Râles des genêts et les autres espèces de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne, tout en maintenant (voire en favorisant) les activités économiques traditionnelles de cette zone humide, orientées vers l'élevage notamment.

Ce classement n'autorise plus l'exploitation de nouvelles carrières de granulats alluvionnaires. Cette disposition a été reprise dans les Schémas Départementaux des Darrières de l'Oise et de l'Aisne.

Le maintien d'une inondabilité acceptable de cette zone, tout en prenant les mesures adéquates visant à éviter toute dégradation des installations humaines (habitations, entreprises...) est une condition fondamentale à la préservation de la qualité des milieux, de la flore et de la faune, ainsi qu'à la qualité de l'eau.

En effet, les crues inondantes régulières induisent une importante épuration des eaux de l'Oise et de ses affluents, qui déposent une partie de leur charge en éléments polluants (dont les nitrates, les phosphates, les matières en suspension...) qui peuvent être partiellement recyclés par la végétation.

De plus, l'étalement des inondations dans les prairies joue un rôle essentiel d'écrêtement des crues et, donc, de préservation des zones urbanisées situées à l'aval.

Il importe donc de définir les solutions permettant à la fois à cette zone humide, véritable "infrastructure naturelle" comptant parmi les zones humides les plus importantes de France, d'accueillir des populations et des activités économiques viables, et de maintenir ses richesses biologique et paysagère ainsi que son caractère de zone d'étalement et d'épuration naturelle pour les crues, à l'amont de zones densément urbanisées et en plein développement.

N.B. : les espèces de plantes et d'insectes dont le nom latin est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels
- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme
- Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Zone bénéficiant de mesures agro-environnementales

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Navigation
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Lit mineur
- Bras mort
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)

- Propriété d'une association, groupement ou société
- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Faunistique - Poissons - Amphibiens - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière liée à la reproduction 	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les contours de la zone englobent les milieux alluviaux inondables les plus remarquables pour l'intérêt de leurs habitats et de leurs populations végétales et animales.

Les zones urbanisées sont évitées autant que possible, de même que les gravières.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds	Intérieur	Indéterminé	Réel
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Lichens - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Bryophytes - Mammifères - Reptiles - Odonates - Lépidoptères - Coléoptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Poissons 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24.1 <i>Lits des rivières</i>			1	
	54.2 <i>Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)</i>			2	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	53 <i>Végétation de ceinture des bords des eaux</i>			2	
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>			60	
	22.3 <i>Communautés amphibiens</i>			2	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	89.22 <i>Fossés et petits canaux</i>				
	89.21 <i>Canaux navigables</i>				
	84 <i>Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs</i>			5	
	82 <i>Cultures</i>			5	
	81.2 <i>Prairies humides améliorées</i>				
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>			1	
	44.1 <i>Formations riveraines de Saules</i>			2	
	83.321 <i>Plantations de Peupliers</i>			20	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.41 <i>Carrières</i>				
	81 <i>Prairies améliorées</i>				
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>				
	86.3 <i>Sites industriels en activité</i>				
	89.24 <i>Bassins de décantation et stations d'épuration</i>				
	86.1 <i>Villes</i>				
	89.2 <i>Lagunes industrielles et canaux d'eau douce</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 <i>Villages</i>				
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rainette verte</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			
	252	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	<i>Pélodyte ponctué</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	<i>Grenouille agile</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			
	121	<i>Triturus alpestris</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton alpestre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	<i>Triton crêté</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	179	<i>Triturus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Triton ponctué</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
Coléoptères	11312	<i>Anthaxia salicis</i> (Fabricius, 1777)	<i>Anthaxie du Saule</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : BOCQUILLON J.C.	Faible			
Lépidoptères	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	<i>Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54082	<i>Maculinea alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	249330	<i>Sedina buettneri</i> (E. Hering, 1858)	Noctuelle de la Brouille (La)	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
Mammifères	61498	<i>Apodemus flavicollis</i> (Melchior, 1834)	Mulot à collier	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame	Reproduction certaine ou probable	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)	Faible			1905
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Passage, migration	Bibliographie : COORDINATION MAMMALOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE	Faible			1905
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	Passage, migration	Bibliographie : COORDINATION MAMMALOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE	Faible			1905
Odonates	65456	<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Aeschne affine	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65462	<i>Aeshna isosceles</i> (Müller, 1767)	Aeschne isocèle	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65126	<i>Coenagrion lindenii</i> (Selys, 1840)	Agrion de Vander Linden, Naiade de Vander Linden	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65131	<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon (L')	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65401	<i>Cordulegaster boltoni</i> (Donovan, 1807)	<i>Cordulégastre annelé (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65387	<i>Epithea bimaculata</i> (Charpentier, 1825)	<i>Épithèque bimaculée (L'), Cordulie à deux taches (La)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65225	<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gomphe vulgaire (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	65199	<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	<i>Leste sauvage</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65214	<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	<i>Leste des bois, Leste dryade</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65208	<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	<i>Leste fiancé</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65202	<i>Lestes virens</i> (Charpentier, 1825)	<i>Leste verdoyant</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65290	<i>Orthetrum brunneum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1837)	<i>Orthétrum brun (L')</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65192	<i>Sympetma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	<i>Leste brun</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	65312	<i>Sympetrum danae</i> (Sulzer, 1776)	<i>Sympétrum noir (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
Oiseaux	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			1905
	1958	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	<i>Sarcelle d'hiver</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	1975	<i>Anas querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sarcelle d'été</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
	3525	<i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	<i>Hibou des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
	3136	<i>Charadrius dubius</i> (Scopoli, 1786)	<i>Petit Gravelot</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			1905
	2517	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cigogne blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)	Faible			1905
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard des roseaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard cendré</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			1905
	3053	<i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Râle des genêts</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
	2709	<i>Cygnus columbianus</i> (Ord, 1815)	<i>Cygne de Bewick</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)	Faible			1905
	2715	<i>Cygnus cygnus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cygne chanteur</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)	Faible			1905
	2706	<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1803)	<i>Cygne tuberculé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2679	<i>Falco subbuteo</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Faucon hobereau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
	2543	<i>Gallinago gallinago</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Bécassine des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)	Faible			1905
	3076	<i>Grus grus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Grue cendrée</i>	Passage, migration	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)	Faible			1905
	4212	<i>Hippolais icterina</i> <i>(Vieillot, 1817)</i>	<i>Hypolaïs icterine, Grand contrefaisant</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			1905
	3807	<i>Lanius collurio</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			1905
	3814	<i>Lanius excubitor</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Pie-grièche grise</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)	Faible			1905
	4023	<i>Luscinia svecica</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Gorgebleue à miroir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			1905
	2840	<i>Milvus migrans</i> <i>(Boddaert, 1783)</i>	<i>Milan noir</i>	Passage, migration	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			1905
	2576	<i>Numenius arquata</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Courlis cendré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)	Faible			1905
	2832	<i>Pernis apivorus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Bondrée apivore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Rougequeue à front blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			1905
	3039	<i>Porzana porzana</i> <i>(Linnaeus, 1766)</i>	<i>Marouette ponctuée</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			1905
	4049	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet tarier, Tarier des prés	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			1905
Phanérogames	79921	<i>Achillea ptarmica</i> L., 1753	Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	81261	<i>Alisma graminifolium</i> (Wahlenb.) Ehrh. ex Ledeb., 1852	Flûteau à feuilles de Graminée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BOURNERIAS M. et al.				
	81263	<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796	Plantain d'eau à feuilles lancéolées, Alisma lancéolé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	81856	<i>Althaea officinalis</i> L., 1753	Guimauve officinale, Guimauve sauvage	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87136	<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			
	88702	<i>Carex muricata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	88720	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	Laïche vulgaire, Laïche noire	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	88752	<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laïche millet, Faux Fenouil	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88942	<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	<i>Laïche vésiculeuse, Laïche à utricules renflés</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			
	88952	<i>Carex vulpina</i> L., 1753	<i>Laïche des renards, Carex des renards</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			
	91322	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	<i>Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92097	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm., 1820	<i>Orchis vert, Orchis grenouille, Satyrion vert</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	93623	<i>Cuscuta europaea</i> L., 1753	<i>Grande cuscute, Cuscute d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	94259	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	<i>Orchis incarnat, Orchis couleur de chair</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	94273	<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	<i>Orchis négligé, Orchis oublié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	95933	<i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult., 1824	<i>Scirpe à une écaille, Héléocharis à une écaille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	96465	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	<i>Épipactis des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Faible			
	99390	<i>Galium boreale</i> L., 1753	<i>Gaillet boréal</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BOURNERIAS M. et al.				
	99922	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	<i>Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100480	<i>Gnaphalium luteoalbum</i> L., 1753	<i>Gnaphale jaunâtre, Cotonière blanc-jaunâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	102990	<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	<i>Orge faux seigle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103120	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L., 1753	<i>Hydrocharis morène, Morène, Petit nénuphar, Hydrocharide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103598	<i>Inula britannica</i> L., 1753	<i>Inule des fleuves, Inule d'Angleterre, Inule britannique, Inule de Grande-Bretagne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103648	<i>Inula salicina</i> L., 1753	<i>Inule à feuilles de saule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	105239	<i>Lathyrus palustris</i> L., 1753	<i>Gesse des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BOURNERIAS M. et al.				
	106128	<i>Limosella aquatica</i> L., 1753	<i>Limoselle aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BOURNERIAS M. et al.				
	106918	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	<i>Oeil-de-perdrix</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	107106	<i>Lythrum hyssopifolia</i> L., 1753	<i>Salicaire à feuilles d'hyssope, Salicaire à feuilles d'Hysope</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	109126	<i>Myosurus minimus</i> L., 1753	<i>Queue-de-souris naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109869	<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	<i>Oenanthe fistuleuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109898	<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	<i>Oenanthe à feuilles de Silaüs, Oenanthe intermédiaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	110948	<i>Orchis palustris</i> Jacq., 1786	<i>Orchis des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : BOURNERIAS M. et al.				
	114784	<i>Polygonum minus</i> Huds., 1762	<i>Petite Renouée</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	114785	<i>Polygonum mite</i> Schrank, 1789	<i>Renouée douce</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	115237	<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	<i>Potamot des tourbières alcalines, Potamot coloré, Potamot rougeâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116405	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791	<i>Herbe de Saint-Roch, Pulicaire annuelle, Pulicaire commune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116928	<i>Ranunculus aquatilis</i> L., 1753	<i>Renoncule aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	117096	<i>Ranunculus lingua</i> L., 1753	<i>Grande douve, Renoncule Langue</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	117255	<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785	<i>Renoncule à feuilles capillaires, Renoncule de Drouet</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	117766	<i>Ribes nigrum</i> L., 1753	<i>Cassis, Groseillier noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	117951	<i>Rorippa sylvestris</i> (L.) Besser, 1821	<i>Rorippe des forêts, Roripe des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119533	<i>Rumex maritimus</i> L., 1753	<i>Patience maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	119556	<i>Rumex palustris</i> Sm., 1800	<i>Patience des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	121746	<i>Scirpus maritimus</i> L., 1753	<i>Scirpe maritime, Rouche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	121960	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	<i>Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	122329	<i>Selinum carvifolia</i> (L.) L., 1762	<i>Sélin à feuilles de carvi</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	159831	<i>Senecio aquaticus</i> Hill, 1761	<i>Séneçon aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	122678	<i>Senecio paludosus</i> L., 1753	<i>Séneçon des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	123367	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	<i>Silaüs des prés, Cumin des prés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	123960	<i>Sium latifolium</i> L., 1753	<i>Berle à larges feuilles, Grande berle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	125024	<i>Stellaria palustris</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	<i>Stellaire des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126034	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	<i>Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126124	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	<i>Pigamon jaune, Pigamon noircissant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128171	<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	<i>Orme lisse, Orme blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128394	<i>Valeriana dioica</i> L., 1753	<i>Valériane dioïque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	129000	<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	<i>Véronique à écus, Véronique à écusson</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Poissons	66832	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Anguille d'Europe, Anguille européenne</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	67506	<i>Cobitis taenia</i> Linnaeus, 1758	<i>Loche de rivière, Loche épineuse</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	<i>Chabot, Chabot commun</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	<i>Brochet</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	Moyen			
	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	<i>Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	68336	<i>Lota lota</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lote</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ptéridophytes	96519	<i>Equisetum fluviatile</i> L., 1753	<i>Prêle des eaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	Faible			

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Crapaud commun</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	318	<i>Rana kl. esculenta</i> Linnaeus, 1758	<i>Grenouille commune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	<i>Grenouille rousse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Autres	89673	<i>Centaurea pratensis</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Bryophytes	5476	<i>Calliergonella cuspidata</i> (Hedw.) Loeske, 1911		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0064.0000 (1978) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., BOURNERIAS M., COMMECY X., DUPUICH H., MERIAUX, DUVIGNEAUD)				
	5506	<i>Drepanocladus aduncus</i> (Hedw.) Warnst.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0064.0000 (1978) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., BOURNERIAS M., COMMECY X., DUPUICH H., MERIAUX, DUVIGNEAUD)				
	5222	<i>Tortula latifolia</i> Bruch ex Hartm.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Fiche ZNIEFF 0064.0000 (1978) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., BOURNERIAS M., COMMECY X., DUPUICH H., MERIAUX, DUVIGNEAUD)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevreuril européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Chevrete (femelle)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	61448	<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Rat musqué</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lapin de garenne</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	<i>Sanglier</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Odonates	65440	<i>Aeshna cyanea</i> (O.F. Müller, 1764)	<i>Aeschne bleue (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65451	<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	<i>Aeschne mixte</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65473	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	<i>Anax empereur (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65415	<i>Brachytron pratense</i> (O.F. Müller, 1764)	<i>Aeschne printanière (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65088	<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1782)	<i>Caloptéryx éclatant</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65141	<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Agrion jouvencelle</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65376	<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cordulie bronzée (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65300	<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	<i>Crocothémis écarlate</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65155	<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	<i>Agrion porte-coupe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65161	<i>Erythromma najas</i> (Hansemann, 1823)	<i>Naiade aux yeux rouges</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65165	<i>Erythromma viridulum</i> (Charpentier, 1840)	<i>Naiade au corps vert</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65109	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	<i>Agrion élégant</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65220	<i>Lestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Leste vert</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65262	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	<i>Libellule déprimée</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65278	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Orthétrum réticulé</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65184	<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	<i>Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65101	<i>Pyrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	<i>Petite nymphe au corps de feu</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65322	<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	<i>Sympétrum sanguin</i> (Le), <i>Sympétrum rouge sang</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65348	<i>Sympetrum vulgatum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sympétrum vulgaire</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Oiseaux	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Épervier d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4198	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rousserolle turdoïde</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4192	<i>Acrocephalus palustris</i> (Bechstein, 1798)	<i>Rousserolle verderolle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4187	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Phragmite des joncs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4195	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	<i>Rousserolle effarvatte</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2616	<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevalier guignette</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	1973	<i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758	<i>Canard pilet</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	1966	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	<i>Canard colvert</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	1956	<i>Anas strepera</i> Linnaeus, 1758	<i>Canard chipeau</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2741	<i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Oie cendrée</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3726	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit farlouse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit des arbres</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	<i>Héron cendré</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3522	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hibou moyen-duc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	1991	<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fuligule milouin</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	1998	<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fuligule morillon</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2911	<i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bécasseau variable</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3140	<i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand Gravelot</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3371	<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Guifette noire</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3422	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	<i>Pigeon colombin</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic épeichette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4669	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bruant des roseaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon crécerelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2411	<i>Gavia stellata</i> (Pontoppidan, 1763)	<i>Plongeon catmarin</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	<i>Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3302	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	<i>Goéland argenté</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3274	<i>Larus minutus</i> Pallas, 1776	<i>Mouette pygmée</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3283	<i>Larus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	<i>Mouette rieuse</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2563	<i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Barge à queue noire</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4172	<i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	<i>Locustelle luscinoïde</i>	Passage, migration	Bibliographie : GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE				
	4167	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	<i>Locustelle tachetée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2813	<i>Mergus albellus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Harle piette</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2818	<i>Mergus merganser</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Harle bièvre</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2816	<i>Mergus serrator</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Harle huppé</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4684	<i>Miliaria calandra</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Bruant proyer</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2844	<i>Milvus milvus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Milan royal</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3755	<i>Motacilla cinerea</i> <i>Tunstall, 1771</i>	<i>Bergeronnette des ruisseaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3741	<i>Motacilla flava</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Bergeronnette printanière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4319	<i>Muscicapa striata</i> <i>(Pallas, 1764)</i>	<i>Gobemouche gris</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Loriot d'Europe, Loriot jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2660	<i>Pandion haliaetus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Balazard pêcheur</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4367	<i>Parus ater</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Mésange noire</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4351	<i>Parus palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2440	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2534	<i>Philomachus pugnax</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier combattant, Combattant varié	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4053	<i>Saxicola torquata</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> (Linnaeus, 1758)	Bécasse des bois	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3518	<i>Strix aluco</i> (Linnaeus, 1758)	Chouette hulotte	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4247	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette babillarde	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	977	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	2594	<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2586	<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevalier gambette</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4137	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	<i>Grive mauvis</i>	Passage, migration	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4127	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	<i>Grive litorne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	4142	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	<i>Grive draine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	3482	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chouette effraie, Effraie des clochers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Phanérogames	81544	<i>Allium vineale</i> L., 1753	<i>Ail des vignes, Oignon bâtard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	84671	<i>Aster lanceolatus</i> Willd., 1803	<i>Aster lancéolé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	85986	<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	<i>Bident trifolié, Eupatoire aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	86680	<i>Bromus mollis</i> L., 1762	<i>Brome mou</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88318	<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	<i>Laïche des marais, Laïche fausse, Laïche aiguë, Laïche fausse Laïche aiguë</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88478	<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	<i>Laïche distique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88569	<i>Carex hirta</i> L., 1753	<i>Laïche hérissée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88741	<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	<i>Laïche cuivrée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92127	<i>Colchicum autumnale</i> L., 1753	<i>Colchique d'automne, Safran des prés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	93015	<i>Crepis biennis</i> L., 1753	<i>Crépide bisannuelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	99334	<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	<i>Galéopsis tétrahit, Ortie royale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	99494	<i>Galium palustre</i> L., 1753	<i>Gaillet des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	99828	<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	<i>Genêt des teinturiers, Petit Genêt</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	100387	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	<i>Glycérie flottante, Manne de Pologne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	100394	<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb., 1919	<i>Glycérie aquatique, Glycérie très élevée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104144	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	<i>Jonc des crapauds</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104160	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	<i>Jonc aggloméré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	104200	<i>Juncus glaucus</i> Ehrh. ex Sibth., 1794	<i>Jonc glauque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104283	<i>Juncus obtusiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	<i>Jonc à tépales obtus, Jonc à fleurs obtuses</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	106723	<i>Lotus uliginosus</i> Schkuhr, 1796	<i>Lotus des marais, Lotier des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	107073	<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	<i>Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	107090	<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	<i>Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	107117	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	<i>Salicaire commune, Salicaire pourpre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	108027	<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	<i>Menthe aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	108718	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	<i>Molinie bleue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109004	<i>Myosotis cespitosa</i> Schultz, 1819	<i>Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	112975	<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	<i>Baldingère faux-roseau, Fromenteau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	114641	<i>Polygonum amphibium</i> L., 1753	<i>Persicaire flottante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114658	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	<i>Renouée des oiseaux, Renouée Trainasse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	114761	<i>Polygonum lapathifolium</i> L., 1753	<i>Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115168	<i>Populus x canescens</i> (Aiton) Sm., 1804	<i>Peuplier grisard, Peuplier gris de l'Oise</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116012	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	<i>Brunelle commune, Herbe au charpentier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	117025	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	<i>Renoncule flammette, Petite douve, Flammule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	117224	<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	<i>Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de céleri</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	117933	<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	<i>Rorippe amphibie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	118993	<i>Rubus caesius</i> L., 1753	<i>Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119418	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	<i>Oseille des prés, Rumex oseille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119509	<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds., 1778	<i>Patience d'eau, Grande Parelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119585	<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	<i>Patience sanguine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	124798	<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais, Ortie bourbière	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128077	<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128793	<i>Veronica anagalloides</i> Guss., 1826	Véronique faux-mourron-d'eau, Véronique faux Mouron	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Ptéridophytes	96526	<i>Equisetum limosum</i> L., 1753	Prêle des eaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	96534	<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Reptiles	77490	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	77692	<i>Lacerta vivipara</i> Jacquin, 1787	Lézard vivipare	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	78064	<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre helvétique	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	252	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61448	<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766)	Autre	Interdiction d'introduction de certaines espèces d'animaux vertébrés dans le milieu naturel sur le territoire français métropolitain (lien) Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61714	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	977	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	1958	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	1966	<i>Anas platyrhynchos</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	1973	<i>Anas acuta</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				
Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)				
	1991	<i>Aythya ferina</i> (<i>Linnaeus, 1758</i>)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	1998	<i>Aythya fuligula</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2411	<i>Gavia stellata</i> <i>(Pontoppidan, 1763)</i>	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2440	<i>Phalacrocorax carbo</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2506	<i>Ardea cinerea</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2517	<i>Ciconia ciconia</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2543	<i>Gallinago gallinago</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2563	<i>Limosa limosa</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2576	<i>Numenius arquata</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2586	<i>Tringa totanus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2594	<i>Tringa nebularia</i> <i>(Gunnerus, 1767)</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	2616	<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2660	<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				
Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				
	2669	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2706	<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1803)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2715	<i>Cygnus cygnus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2741	<i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2816	<i>Mergus serrator</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2818	<i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2911	<i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3039	<i>Porzana porzana</i> <i>(Linnaeus, 1766)</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3053	<i>Crex crex</i> (<i>Linnaeus, 1758</i>)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3076	<i>Grus grus</i> (<i>Linnaeus, 1758</i>)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3136	<i>Charadrius dubius</i> <i>Scopoli, 1786</i>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3140	<i>Charadrius hiaticula</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3302	<i>Larus argentatus</i> <i>Pontoppidan, 1763</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3371	<i>Chlidonias niger</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3422	<i>Columba oenas</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3482	<i>Tyto alba</i> (<i>Scopoli, 1769</i>)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3511	<i>Athene noctua</i> (<i>Scopoli, 1769</i>)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3518	<i>Strix aluco</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3522	<i>Asio otus</i> (<i>Linnaeus, 1758</i>)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3525	<i>Asio flammeus</i> <i>(Pontoppidan, 1763)</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3723	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3726	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3741	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3755	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3803	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3814	<i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4023	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4049	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4127	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4137	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4142	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	4167	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4172	<i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	4187	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4192	<i>Acrocephalus palustris</i> (Bechstein, 1798)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4195	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4198	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4212	<i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4215	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4247	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4319	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4669	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Poissons	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67506	<i>Cobitis taenia</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)	
69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
Reptiles	77490	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	116405	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	117096	<i>Ranunculus lingua</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
2517 <i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
2543 <i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
2576 <i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
2709 <i>Cygnus columbianus</i> (Ord, 1815)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
2715 <i>Cygnus cygnus</i> (Linnaeus, 1758)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
2832 <i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
2840 <i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)		Passage, migration	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
3053 <i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
3076 <i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)		Passage, migration	Informateur CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
3136 <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
3187 <i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
3511 <i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
3525 <i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
3807 <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
3814 <i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
4023 <i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
4040 <i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
4049 <i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
4212 <i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
60461 <i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)		Passage, migration	Bibliographie COORDINATION MAMMALOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE
60468 <i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)		Passage, migration	Bibliographie COORDINATION MAMMALOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE
61000 <i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758		Passage, migration	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
79921 <i>Achillea ptarmica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
81261 <i>Alisma graminifolium</i> (Wahlenb.) Ehrh. ex Ledeb., 1852		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BOURNERIAS M. et al.
81263 <i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88702 <i>Carex muricata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
91322 <i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
92097 <i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm., 1820		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
94259 <i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
94273 <i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
95933 <i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult., 1824		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
96465 <i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
99390 <i>Galium boreale</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BOURNERIAS M. et al.
99922 <i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
100480 <i>Gnaphalium luteoalbum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
102990 <i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
103598 <i>Inula britannica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
103648 <i>Inula salicina</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
106128 <i>Limosella aquatica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BOURNERIAS M. et al.
107106 <i>Lythrum hyssopifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
109126 <i>Myosurus minimus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
109869 <i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
109898 <i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
110948 <i>Orchis palustris</i> Jacq., 1786		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie BOURNERIAS M. et al.
114784 <i>Polygonum minus</i> Huds., 1762		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
114785 <i>Polygonum mite</i> Schrank, 1789		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
115237 <i>Potamogeton coloratus</i> Homem., 1813		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
116405 <i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
117096 <i>Ranunculus lingua</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
117766 <i>Ribes nigrum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
117951 <i>Rorippa sylvestris</i> (L.) Besser, 1821		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
119533 <i>Rumex maritimus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
119556 <i>Rumex palustris</i> Sm., 1800		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
121746 <i>Scirpus maritimus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
121960 <i>Scorzonera humilis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
122329 <i>Selinum carvifolia</i> (L.) L., 1762		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
122678 <i>Senecio paludosus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
123367 <i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
123960 <i>Sium latifolium</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
126034 <i>Teucrium scordium</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
128171 <i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
128394 <i>Valeriana dioica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
129000 <i>Veronica scutellata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
159831 <i>Senecio aquaticus</i> Hill, 1761		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	A.M.B.E.	1986	Site alluvial de Condren-Beautor : tronçon de vallée d'Oise concerné par un schéma d'exploitation de gravières. Inventaire pour une protection par arrêté de biotope. DRAE Picardie.
	BOCQUILLON J.C.	1994	Anthaxia salicis F. en Picardie. L'Entomologiste Picard. Bull. A.D.E.P., 23.
	BOURNERIAS M.	1975	Inventaire écologique de l'Aisne. DRAE Picardie. Doc. multicop.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	BOURNERIAS M. et al.	1978	Les groupements de prairies et leurs satellites dans la vallée inondable de l'Oise. Colloques phytosociologiques V : les prairies inondables, Lille, 1976. 89-140.
	COMMECY X. (coord)	1995	Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987). Centrale Ornithologique Picarde / Picardie Nature. - L'Avocette, n °spécial. 234 p.
	CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE. Délég. rég. Compiègne., AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	1995	Réseau hydrobiologique et piscicole. Résultats des campagnes. Région Picardie.
	CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	1993	Préservation, gestion et valorisation de la moyenne vallée de l'Oise : connaissance du milieu naturel. Un° europ., Min. Env. 49 p. + annexes.
	CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	1996	Etude de l'hydrosystème fluvial et des milieux aquatiques de la moyenne vallée de l'Oise. 2 ème partie: Inventaire écologique. 47 p. + cartes + annexes.
	COORDINATION MAMMALOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE	1994	Synthèse des inventaires chiroptérologiques du département de l'Oise (Picardie). Ministère de l'Environnement. Doc. non pag.
	DUBIE S. (coord.) DURIEUX.B., FRANÇOIS R., SPINELLI F.	1997	Inventaire des chiroptères de Picardie. Statut et cartographie des espèces : pré-atlas. Coord° Mammal. Nord Frce, Grpe Chiro. Pic. 56 p.
	DUQUEF M.	1994	Les odonates de la vallée de l'Oise de Noyon à La Fère. Martinia, 1994. Société Française d'Odonatologie.
	ECOSPHERE b.	1991	Etude écologique de la vallée de l'Oise dans le secteur d'Amigny-Rouy. Compagnie des sablières de la Seine.
	FRANÇOIS R.	1995	Recensement en 1994 des couples nicheurs de Courlis cendrés (<i>Numenius arquata</i>) dans les prairies inondables de la vallée de l'Oise entre Chauny et La Fère.- L'Avocette. C.O.P. : 79-87.
	GAVORY L. (coord.)	1995	Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. Centrale Ornithologique Picarde / Picardie Nature. Conseil régional Picardie, DIREN Picardie. 60 p.
	GAVORY L., CORBEAUX Y.	1985	Avifaune des prés humides des environs de La Fère (Aisne). Doc. Multicop. 9 p. Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie. Amiens.
	GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE	1997	Observations ornithologiques du département de l'Oise. Bulletins internes.
	OIKOS.	1991	Etude d'environnement naturel et paysager de la vallée de l'Oise entre Thourotte et Appilly (Oise). DRAE Picardie. Min. Env. 78 p. + annexes.
	PICARDIE NATURE (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE)	1997	Observations ornithologiques. L'Avocette.
	ROCAMORA G.	1993	Les ZICO en France. LPO, Birdlife International. Ministère de l'Environnement. 339 p.
	STATION INTERNATIONALE DE PHYTOSOCIOLOGIE DE BAILLEUL.	1991	Expertise écologique du site alluvial de Tergnier-beautor. G.S.M.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	BOULLET V., comm. pers.		
	CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)		
	CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)		
	C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)		
	DUQUEF M. (Association des Entomologistes de Picardie)		
	Fiche ZNIEFF 0064.0000 (1978) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., BOURNERIAS M., COMMECY X., DUPUICH H., MERIAUX, DUVIGNEAUD)		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		
	GAVORY L. (Picardie Nature)		

**Zone d'intérêt Ecologique, Faunistique et
Floristique (ZNIEFF) « Vallée de l'Oise de
Hirson à Thourotte »**



VALLÉE DE L'OISE DE HIRSON À THOUROTTE (Identifiant national : 220220026)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 02NOY201)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.), . - 220220026, VALLÉE DE L'OISE DE HIRSON À THOUROTTE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 40P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220220026.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Centroïde calculé : 678878°-2534609°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/06/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/06/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 04/10/2010

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	9
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	9
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	10
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	11
6. HABITATS	11
7. ESPECES	13
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	38
9. SOURCES	40

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aisne
- Département : Oise
- Commune : Pimprez (INSEE : 60492)
- Commune : Englancourt (INSEE : 02276)
- Commune : Séry-lès-Mézières (INSEE : 02717)
- Commune : Sinceny (INSEE : 02719)
- Commune : Mondrepuis (INSEE : 02495)
- Commune : Deuillet (INSEE : 02262)
- Commune : Fère (INSEE : 02304)
- Commune : Brissay-Choigny (INSEE : 02123)
- Commune : Salency (INSEE : 60603)
- Commune : Hannapes (INSEE : 02366)
- Commune : Berthenicourt (INSEE : 02075)
- Commune : Béhéricourt (INSEE : 60059)
- Commune : Ohis (INSEE : 02567)
- Commune : **Ribécourt-Dreslincourt** (INSEE : 60537)
- Commune : Vadencourt (INSEE : 02757)
- Commune : Étréaupont (INSEE : 02295)
- Commune : Manicamp (INSEE : 02456)
- Commune : Marest-Dampcourt (INSEE : 02461)
- Commune : Servais (INSEE : 02716)
- Commune : Alaincourt (INSEE : 02009)
- Commune : Brissy-Hamégicourt (INSEE : 02124)
- Commune : Gergny (INSEE : 02342)
- Commune : Hauteville (INSEE : 02376)
- Commune : Babœuf (INSEE : 60037)
- Commune : Bailly (INSEE : 60043)
- Commune : Autreville (INSEE : 02041)
- Commune : Vendeuil (INSEE : 02775)
- Commune : Morlincourt (INSEE : 60431)
- Commune : Mont-d'Origny (INSEE : 02503)
- Commune : Thenelles (INSEE : 02741)
- Commune : Danizy (INSEE : 02260)
- Commune : Charmes (INSEE : 02165)
- Commune : Guise (INSEE : 02361)
- Commune : Grand-Verly (INSEE : 02783)
- Commune : Oignes (INSEE : 02566)
- Commune : Passel (INSEE : 60488)
- Commune : Proix (INSEE : 02625)
- Commune : Quierzy (INSEE : 02631)
- Commune : Mézières-sur-Oise (INSEE : 02483)
- Commune : Moÿ-de-l'Aisne (INSEE : 02532)
- Commune : Sorbais (INSEE : 02728)
- Commune : Andelain (INSEE : 02016)
- Commune : Saint-Léger-aux-Bois (INSEE : 60582)
- Commune : Wimpy (INSEE : 02833)
- Commune : Noyales (INSEE : 02563)
- Commune : Pont-l'Évêque (INSEE : 60506)
- Commune : Regny (INSEE : 02636)
- Commune : Lesquielles-Saint-Germain (INSEE : 02422)
- Commune : Marly-Gomont (INSEE : 02469)
- Commune : Tergnier (INSEE : 02738)
- Commune : Malzy (INSEE : 02455)
- Commune : Chauny (INSEE : 02173)
- Commune : Sempigny (INSEE : 60610)
- Commune : Bouteille (INSEE : 02109)
- Commune : Saint-Algis (INSEE : 02670)

- Commune : Viry-Nouveau (INSEE : 02820)
- Commune : Condren (INSEE : 02212)
- Commune : Noyon (INSEE : 60471)
- Commune : Proisy (INSEE : 02624)
- Commune : Neuve-Maison (INSEE : 02544)
- Commune : Neuville (INSEE : 02552)
- Commune : Sourd (INSEE : 02731)
- Commune : Abbécourt (INSEE : 02001)
- Commune : Travecy (INSEE : 02746)
- Commune : Tupigny (INSEE : 02753)
- Commune : Macquigny (INSEE : 02450)
- Commune : Châtillon-sur-Oise (INSEE : 02170)
- Commune : Varesnes (INSEE : 60655)
- Commune : Beautor (INSEE : 02059)
- Commune : Bernot (INSEE : 02070)
- Commune : Ribemont (INSEE : 02648)
- Commune : Pontoise-lès-Noyon (INSEE : 60507)
- Commune : Chiry-Ourscamp (INSEE : 60150)
- Commune : Brétigny (INSEE : 60105)
- Commune : Hirson (INSEE : 02381)
- Commune : Erloy (INSEE : 02284)
- Commune : Achery (INSEE : 02002)
- Commune : Mayot (INSEE : 02473)
- Commune : Flavigny-le-Grand-et-Beaurain (INSEE : 02313)
- Commune : Luzoir (INSEE : 02445)
- Commune : Crupilly (INSEE : 02244)
- Commune : Appilly (INSEE : 60021)
- Commune : Romery (INSEE : 02654)
- Commune : Villers-lès-Guise (INSEE : 02814)
- Commune : Wiège-Faty (INSEE : 02832)
- Commune : Origny-Sainte-Benoite (INSEE : 02575)
- Commune : Montmacq (INSEE : 60423)
- Commune : Cambronne-lès-Ribécourt (INSEE : 60119)
- Commune : Effry (INSEE : 02275)
- Commune : Sissy (INSEE : 02721)
- Commune : Monceau-sur-Oise (INSEE : 02494)
- Commune : Amigny-Rouy (INSEE : 02014)
- Commune : Bichancourt (INSEE : 02086)
- Commune : Chigny (INSEE : 02188)
- Commune : Haution (INSEE : 02377)
- Commune : Autrepes (INSEE : 02040)

1.2 Superficie

24076,17 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 35

Maximale (mètre): 215

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

A l'aval de son débouché français, à Macquenoise, l'Oise traverse des terrains primaires en Thiérache (schistes, grès, marnes...), puis des affleurements de craies sénonienne et turonienne, entre Guise et La Fère, et, enfin, des terrains tertiaires sableux (sables thanétiens et cuisien) et argileux (argiles sparnaciennes), entre La Fère et Thourotte.

Le fond de vallée est recouvert d'alluvions anciennes et récentes, déposées notamment par les crues inondantes au fil des millénaires, alluvions constituées de lits de galets de silex ainsi que de sables et de limons d'épaisseur et de disposition très variables.

Un secteur tourbeux s'individualise vers Marest-Dampcourt et Abbécourt, à cheval sur la limite entre les départements de l'Aisne et de l'Oise, dans une cuvette séparée du lit majeur de l'Oise par une butte sableuse. L'alimentation de sources par la nappe de la craie y a généré des engorgements des sols, favorisant la formation d'horizons tourbeux alcalins.

La rivière Oise est alimentée par un bassin-versant très vaste, remontant jusqu'aux Ardennes belges, où l'Oise prend sa source, par la nappe de la craie et la nappe alluviale. Ces dernières sont en interaction.

Le profil en long de la rivière est caractérisé par une pente forte, en amont d'Hirson (aspect localement torrentueux), qui s'adoucit en aval, notamment avec une rupture de pente au niveau de La Fère. Au-delà de ce seuil s'ouvre, entre La Fère et Tergnier, la plus vaste plaine alluviale inondable de Picardie, large de plusieurs kilomètres.

Le fond de vallée est occupé par une mosaïque de milieux prairiaux plus ou moins inondables, de bois, de haies et de cultures, traversée par les cours de l'Oise et de ses affluents (Thon, Noir Rieux, Serre, Ailette...). Ces cours d'eau sont bordés par des lambeaux de ripisylve (saulaies, frênaies-chênaies à Orme lisse...).

Les pratiques pastorales de fauche et de pâturage, relativement extensives, ont façonné ces milieux depuis des siècles et sont un bel exemple d'adaptation de l'agriculture à une zone humide.

Bon nombre de prairies sont valorisées au travers d'un système mixte, combinant une première intervention de fauche, en juin, et une mise à l'herbe des animaux à partir de l'été.

Les prairies de fauche sont dominées par le groupement du *Senecio erratici-Oenanthetum silaifoliae*, en aval de Vendeuil. Les pâtures sont plus proches de l'*Hordeo secalini-Lolietum perennis*.

Les inondations régulières, outre leur fonction fondamentale d'écrêtement des crues par étalement dans un lit majeur parfois large, génèrent une fertilisation des sols, par dépôts des sels biogènes dissous dans l'eau et des matières fines en suspension.

De plus, la proximité de la nappe et le caractère argilo-limoneux des sols favorisent la croissance de la végétation prairiale, même en plein été quand les prairies des plateaux souffrent plus largement d'un déficit de précipitations.

INTERET DES MILIEUX

Les caractéristiques physiques et agricoles, uniques dans le nord de la France, de cet ultime système bien conservé de prairies de fauche inondables permettent la présence d'habitats, ainsi que d'une flore et d'une faune caractéristiques, menacés et d'intérêt international dans sa portion médiane.

A la suite des difficultés de l'élevage, les prairies de fauche inondables extensives sont aujourd'hui relictuelles et en voie de disparition à l'échelle des plaines du nord de l'Europe.

Les systèmes de haies, de fossés et de mares sont également des témoins de systèmes agraires adaptés aux contraintes du milieu.

La proximité de grands massifs forestiers favorise les échanges faunistiques notamment, permettant une complémentarité importante forêts/zones humides pour les mammifères, les batraciens, l'avifaune...

La rivière et les milieux aquatiques annexes, de bonne qualité (dépressions humides, mares, bras-morts...), permettent la reproduction de nombreuses espèces de poissons, de batraciens, d'insectes et d'oiseaux de grand intérêt.

La vallée inondable de l'Oise constitue une entité, à la fois géomorphologique et hydrologique, fonctionnelle et de grande étendue, unique en Picardie.

INTERET DES ESPECES

Flore

Dans les bras-morts, dépressions humides et bois alluviaux :

- le Sénéçon des marais (*Senecio paludosus**) ;
- la Germandrée des marais (*Teucrium scordium**) ;
- la Pulicaire vulgaire (*Pulicaria vulgaris**), dans ses ultimes stations connues de Picardie ;
- l'Inule des fleuves (*Inula britannica*), présentant également ses seules stations connues de Picardie ;
- la Grande Berle (*Sium latifolium**) ;
- la Stellaire des marais (*Stellaria palustris**) ;
- la Véronique en écus (*Veronica scutellata**) ;
- l'Orme lisse (*Ulmus laevis**)...

Sur les milieux tourbeux, vers Marest-Dampcourt :

- le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus**),
- le Coeloglosse vert (*Coeloglossum viride**),
- les Dactylorhizes incarnat et négligé (*Dactylorhiza incarnata** et *D. praetermissa**),
- la Grande Douve (*Ranunculus lingua**),
- la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe**),
- l'Inule des saules (*Inula salicina**),
- la Laïche bleuâtre (*Carex panicea*),
- la Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*),
- le Cirse disséqué (*Cirsium dissectum*),
- l'Orchis bouffon (*Orchis morio*)...

Dans la partie amont de la vallée :

- la Sésliérie bleuâtre (*Sesleria caerulea**),
- la Lathrée écailleuse (*Lathraea squamaria**),
- le Buis (*Buxus sempervirens*),
- le Corydale solide (*Corydalis solida*),
- la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*),
- la Dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium**),
- la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*)...

Dans le fond de vallée inondable (prairies, cariçaies, bord des eaux...) :

- le Plantain d'eau lancéolé (*Alisma lanceolatum*),
- la Ratoncule naine (*Myosurus minimus*),
- l'Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*),

- l'Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*),
- l'Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*),
- le Sénéçon erratique (*Senecio aquaticus erraticus*),
- la Laïche des renards (*Carex vulpina*),
- le Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*),
- la Salicaire à feuilles d'Hyssope (*Lythrum hyssopifolia*),
- la Cuscute d'Europe (*Cuscuta europaea*)...

Faune

Avifaune nicheuse d'intérêt européen (espèces inscrites en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne) :

- le Râle des genêts (*Crex crex*), dont la population supérieure à vingt couples atteint, entre Vendeuil et Noyon, un seuil d'importance internationale ;
- la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), qui tente de nicher de temps à autres ;
- la Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica*) ;
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), présente dans toute la vallée ;
- le Hibou des marais (*Asio flammeus*) ;
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ;
- la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) ;
- le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) ;
- le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)...

De nombreuses autres espèces de la directive "Oiseaux" fréquentent les prairies inondables, en migration ou en hivernage : la Grue cendrée, les Cygnes sauvage et chanteur, la Grande Aigrette, la Spatule blanche, l'Aigrette garzette, la Cigogne noire, le Butor étoilé, le Héron pourpré, le Faucon pèlerin, l'Avocette élégante, le Combattant varié, l'Echasse blanche, le Milan royal, le Balbuzard pêcheur....

Les secteurs inondés accueillent d'importantes populations d'oiseaux d'eau en halte migratoire : canards, oies, hérons, chevaliers, pluviers, bécassines...

Autres espèces nicheuses rares et menacées :

- le Courlis cendré (*Numenius arquata*), seule population stable en Picardie, entre La Fère et Chauny ;
- le Tarier des prés ou Tarier d'Europe (*Saxicola rubetra*) ;
- la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) ;
- le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) ;
- le Canard souchet (*Anas clypeata*) ;
- la Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) ;
- la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) ;
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) ;

- le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*), dans la partie amont...

Entomofaune

On rencontre des lépidoptères rares et menacés en France et en Europe (annexe II de la directive "Habitats"), comme le Cuivré des marais (*Lycaena dispar**) particulièrement bien représenté dans les milieux pairiaux inondables entre Thourotte et Vendeuil, ou l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon alcon**) dans le secteur tourbeux de Marest-Dampcourt.

Odonates : présence, dans la partie médiane, de tous les Lestidés remarquables de Picardie (*Lestes viridis*, *L. virens*, *L. barbarus*, *L. dryas*, *L. sponsa*, *Sympecma fusca*), et d'*Epithea bimaculata*, *Gomphus vulgatissimus*, *Coenagrion scitulum*, *Sympetrum danae*, *Cordulegaster boltonii*, *Orthetrum brunneum*, *Aeshna affinis*, *Aeshna isoceles*, *Ischnura pumilio*...

Batrachofaune : espèces les plus remarquables :

- le Triton crêté (*Triturus cristatus*), en annexe II de la directive "Habitats" ;

- la Rainette verte (*Hyla arborea*) et le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), tous deux rares et menacés en France et en Picardie...

Ichtyofaune : présence de plusieurs espèces de grand intérêt dont :

- le Brochet (*Esox lucius*), qui trouve ici d'importantes zones de reproduction ;

- le Chabot (*Cottus gobio*) ;

- l'Anguille (*Anguilla anguilla*) ;

- la Lote de rivière (*Lota lota*) ;

- la Loche de rivière (*Cobitis taenia*) ;

- la Truite fario (*Salmo trutta fario*)...

Mammalofaune

Dans la partie moyenne de la vallée, présence du Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), de la Martre des pins (*Martes martes*) et du rare Chat forestier (*Felis silvestris*), en provenance des massifs forestiers proches.

Les rares Noctules commune (*Nyctalus noctula*) et de Leisler (*Nyctalus leisleri*) fréquentent les prairies inondables des environs des forêts de Saint-Gobain et de Laigue-Ourscamps comme terrain de chasse à proximité des massifs forestiers. Le Grand Murin (*Myotis myotis*), pour sa part, est présent en hiver aux environs de Guise.

La Loutre (*Lutra lutra*) a été signalée ces dernières années dans la partie la plus haute de la vallée, qui constituerait alors son ultime bastion régional.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Les dernières pelouses calcicoles de la partie située entre La Fère et Guise mériteraient une préservation et une gestion adaptée (coupe des buissons envahissants, pâturage extensif...) du fait de leur envahissement par les broussailles.

Dans le secteur Vendeuil-Thourotte, la mise en place de mesures agro-environnementales (Opération locale agriculture-environnement), depuis 1994, favorise les adhésions volontaires des agriculteurs désireux de conserver et de développer des pratiques plus extensives (maintien des surfaces en herbe, réduction des intrants, retard des dates de fauche pour l'avifaune nichant au sol...).

Une Zone de Protection Spéciale a été définie, entre Thourotte (60) et La Fère (02), par le Ministère de l'Environnement. Elle vise à préserver les secteurs les plus remarquables où nichent les Râles des genêts et les autres espèces de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne, tout en maintenant (voire en favorisant) les activités économiques traditionnelles de cette zone humide, essentiellement orientées vers l'élevage.

Certains secteurs périphériques de cette zone, comme d'autres zones situées plus en amont jusqu'à Guise (secteur Origny-Sainte-Benoîte/La Fère), ont été marqués par la multiplication des gravières, aujourd'hui freinée. En effet, sur la quasi-totalité de

la vallée entre Hirson et Thourotte, de nouvelles extractions de granulats ne sont plus possibles : les Schémas Départementaux des Carrières les interdisent désormais.

La zone inondable, en abaissant la lame d'eau par étalement dans le large lit majeur, agit comme un réservoir écrêteur de crues, lequel limite l'impact des inondations en aval.

Le maintien de cette inondabilité, tout en prenant les mesures adéquates visant à éviter toute dégradation des installations humaines (habitations, entreprises...), est une condition fondamentale à la préservation de la qualité des milieux, de la flore et de la faune, ainsi qu'à la qualité de l'eau.

En effet, les crues inondantes régulières permettent une importante épuration des eaux de l'Oise et de ses affluents, qui déposent une partie de leur charge en éléments polluants (dont les nitrates, les phosphates, les matières en suspension...) qui peuvent être partiellement recyclés par la végétation.

Il importe donc de définir les solutions permettant à cette zone humide, véritable "infrastructure naturelle" en Picardie, comptant parmi les zones humides les plus importantes de France, d'accueillir des activités économiques viables, tout en maintenant sa richesse à la fois biologique et paysagère ainsi que son caractère de zone d'étalement et d'épuration naturelle pour les crues.

Et ce d'autant plus que cette zone alluviale est située à l'amont des zones densément urbanisées et en pleine expansion du nord de l'Ile-de-France.

N.B. : les espèces végétales et animales dont le nom latin est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels
- Zone naturelle et forestière de document d'urbanisme
- Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Zone sous convention de gestion
- Zone bénéficiant de mesures agro-environnementales
- Abord de monument historique

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Navigation
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Exploitations minières, carrières
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Lit mineur
- Méandre, courbe

- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Collectivité territoriale
- Domaine de l'état
- Domaine public fluvial

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Faunistique - Poissons - Amphibiens - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Bryophytes - Ptéridophytes - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto-épuration des eaux - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Expansion naturelle des crues - Soutien naturel d'étiage - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière liée à la reproduction 	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les contours de la zone englobent l'ensemble de l'unité géomorphologique valléenne (système alluvial avec lit mineur et lit majeur ainsi que les coteaux adjacents) depuis le débouché des forêts ardennaises jusqu'à la limite des zones régulièrement inondables (secteurs en amont de Thourotte).

Cet ensemble comprend les ZNIEFF de type I suivantes : "Méandre du Moulin Husson et Bois du Catelet", "Haute vallée de l'Oise et confluence du Ton", "Vallée de l'Oise à l'aval de Guise, Côte Sainte-Claire et Bois de Lesquielles-Saint-Germain", "Ensemble de pelouses de la vallée de l'Oise en amont de Ribemont et pelouse de Tupigny", et "Prairies inondables de l'Oise de Brissy-Hamécourt à Thourotte".

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Zones industrielles ou commerciales	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Voie ferrée, TGV	Intérieur	Indéterminé	Réel
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Bryophytes	- Amphibiens	- Oiseaux
- Autre Faunes	- Mammifères	- Phanérogames	
- Lichens	- Odonates	- Poissons	
- Reptiles	- Orthoptères	- Ptéridophytes	
- Mollusques	- Lépidoptères		
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24.1 <i>Lits des rivières</i>			1	
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>			60	
	84.4 <i>Bocages</i>			5	
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>			1	
	5 <i>Tourbières et marais</i>			5	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.1 <i>Formations riveraines de Saules</i>				
	89.21 <i>Canaux navigables</i>				
	86.41 <i>Carrières</i>			5	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 <i>Villages</i>				
	83.321 <i>Plantations de Peupliers</i>			10	
	81.2 <i>Prairies humides améliorées</i>				
	53.4 <i>Bordures à Calamagrostis des eaux courantes</i>				
	53.2 <i>Communautés à grandes Laïches</i>				
	44.4 <i>Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves</i>				
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>				
	38.2 <i>Prairies de fauche de basse altitude</i>				
	82 <i>Cultures</i>			10	
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>				
	86.1 <i>Villes</i>				
	86.3 <i>Sites industriels en activité</i>				
	89.24 <i>Bassins de décantation et stations d'épuration</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				
	252	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	121	<i>Triturus alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Triton alpestre	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Triton crêté	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	179	<i>Triturus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Triton ponctué	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
Bryophytes	5132	<i>Hookeria lucens</i> (Hedw.) Sm.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : DECOCQ G.				
	5123	<i>Neckera crispa</i> Hedw.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOULLET V., comm. pers.				
Lépidoptères	249382	<i>Archanara dissoluta</i> (Treitschke, 1825)	Nonagrie rubanée (La)	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	248840	<i>Aspitates gilvaria</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Aspilate jaunâtre (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	249030	<i>Harpyia milhauseri</i> (Fabricius, 1775)	Dragon (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : DUQUEF M. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	53985	<i>Heodes tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DUQUEF M. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	54082	<i>Maculinea alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	249332	<i>Phragmatiphila nexa</i> (Hübner, 1808)	Noctuelle à Baïonnette (La)	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	219758	<i>Satyrrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La), Lyncée (Le), Porte-Queue brun à tâches fauves (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DUQUEF M. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	248499	<i>Scopula ornata</i> (Scopoli, 1763)	Acidalia ornée (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	249330	<i>Sedina buettneri</i> (E. Hering, 1858)	Noctuelle de la Brouille (La)	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
Mammifères	61498	<i>Apodemus flavicollis</i> (Melchior, 1834)	Mulot à collier	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	Reproduction indéterminée	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martre des pins, Martre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	<i>Grand Murin</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : SERENT P. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)				1905
	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	<i>Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)				
Odonates	65460	<i>Anaciaeschna isosceles</i> (Müller, 1767)	<i>Aeschna isocèle</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65080	<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Caloptéryx vierge</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65126	<i>Coenagrion lindenii</i> (Selys, 1840)	<i>Agrion de Vander Linden, Naiade de Vander Linden</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65131	<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	<i>Agrion mignon (L')</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65401	<i>Cordulegaster boltoni</i> (Donovan, 1807)	<i>Cordulégastre annelé (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65387	<i>Epitheca bimaculata</i> (Charpentier, 1825)	<i>Épithèque bimaculée (L'), Cordulie à deux taches (La)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65225	<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gomphe vulgaire (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65115	<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	<i>Agrion nain</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	65199	<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	<i>Leste sauvage</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65214	<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	<i>Leste des bois, Leste dryade</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65208	<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	<i>Leste fiancé</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65202	<i>Lestes virens</i> (Charpentier, 1825)	<i>Leste verdoyant</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
	65393	<i>Somatochlora metallica</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Cordulie métallique</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65192	<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	<i>Leste brun</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				
Oiseaux	2616	<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevalier guignette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), LEDROIT S. (Picardie Nature)				1905
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARBE P., LARZILLIERE L., LEDROIT S., LITOUX J. (Picardie Nature)				1905
	1970	<i>Anas clypeata</i> Linnaeus, 1758	<i>Canard souchet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	1958	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	<i>Sarcelle d'hiver</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				1905
	1975	<i>Anas querquedula</i> Linnaeus, 1758	<i>Sarcelle d'été</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3525	<i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	<i>Hibou des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1905
	1991	<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fuligule milouin</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				1905
	1998	<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fuligule morillon</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				1905
	3136	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	<i>Petit Gravelot</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	2517	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cigogne blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	3958	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cincla plongeur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1905
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard des roseaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard cendré</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE				1905
	3053	<i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Râle des genêts</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2706	<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1803)	<i>Cygne tuberculé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	3619	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic mar</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1905
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon hobereau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	2543	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bécassine des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), LEDROIT S. (Picardie Nature)				1905
	4212	<i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	<i>Hypolaïs icterine, Grand contrefaisant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), LEDROIT S. (Picardie Nature)				1905
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	3814	<i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche grise</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	4023	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gorgebleue à miroir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	2576	<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Courlis cendré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				1905

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rougequeue à front blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), LEDROIT S. (Picardie Nature)				1905
	3039	<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Marouette ponctuée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LARZILLIERE L. (Picardie nature)				1905
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	<i>Râle d'eau</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : LARZILLIERE L. (Picardie nature)				
	4049	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet tarier, Tarier des prés</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				
	3350	<i>Sterna albifrons</i> Pallas, 1764	<i>Sterne naine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. (Picardie Nature)				
	3343	<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	<i>Sterne pierregarin</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				
	2767	<i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tadorne de Belon</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				
	4127	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	<i>Grive litorne</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LARZILLIERE L. (Picardie nature)				1905
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vanneau huppé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)				
Orthoptères	65697	<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	<i>Decticelle grisâtre, Dectique gris</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	66100	<i>Stenobothrus lineatus</i> (Panzer, 1796)	<i>Criquet de la Palène, Sténobothre ligné, Criquet du Brachypode</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Phanérogames	79816	<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) W.T.Aiton, 1789	<i>Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine, , Homme-pendu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	79921	<i>Achillea ptarmica</i> L., 1753	<i>Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	81195	<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937	<i>Alchémille vert jaune, Alchémille commune, Alchémille jaunâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Baillieux)				
	81263	<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796	<i>Plantain d'eau à feuilles lancéolées, Alisma lancéolée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	81541	<i>Allium ursinum</i> L., 1753	<i>Ail des ours, Ail à larges feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	81610	<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol., 1799	<i>Vulpin roux, Vulpin fauve</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	81856	<i>Althaea officinalis</i> L., 1753	<i>Guimauve officinale, Guimauve sauvage</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	82656	<i>Anemone ranunculoides</i> L., 1753	<i>Anémone fausse-renoncule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	83197	<i>Apium inundatum</i> (L.) Rchb.f., 1867	<i>Ache inondée, Céléri inondé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROSE O.				
	86571	<i>Bromus commutatus</i> Schrad., 1806	<i>Brome variable, Brome confondu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	86732	<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	<i>Brome en grappe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87136	<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	<i>Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87143	<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	<i>Buis commun, Buis sempervirent</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87892	<i>Cardamine amara</i> L., 1753	<i>Cardamine amère</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88470	<i>Carex digitata</i> L., 1753	<i>Laïche digitée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	88578	<i>Carex hostiana</i> DC., 1813	<i>Laïche blonde</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88624	<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	<i>Laïche écaillée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88720	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	<i>Laïche vulgaire, Laïche noire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88742	<i>Carex ovalis</i> Gooden., 1794	Laïche Patte-de-lièvre, Laïche des lièvres	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	88752	<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laïche millet, Faux Fenouil	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	88893	<i>Carex strigosa</i> Huds., 1778	Laïche à épis grêles, Laïche maigre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	88916	<i>Carex tomentosa</i> L., 1767	Laïche tomenteuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88942	<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	Laïche vésiculeuse, Laïche à utricules renflés	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88952	<i>Carex vulpina</i> L., 1753	Laïche des renards, Carex des renards	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	89574	<i>Centaurea cyanus</i> L., 1753	Barbeau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	89920	<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs, Helléborine blanche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	90732	<i>Chenopodium glaucum</i> L., 1753	Chénopode glauque	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	91118	<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L., 1753	<i>Dorine à feuilles alternes, Cresson de rocher, Cresson doré, Hépatique dorée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	91120	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	<i>Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	91322	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	<i>Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	91823	<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	<i>Marisque, Cladium des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92097	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm., 1820	<i>Orchis vert, Orchis grenouille, Satyrion vert</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92594	<i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv., 1811	<i>Corydale solide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	93623	<i>Cuscuta europaea</i> L., 1753	<i>Grande cuscute, Cuscute d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	93936	<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	<i>Souchet brun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	94255	<i>Dactylorhiza fistulosa</i> (Moench) H.Baumann & Künkele, 1983	<i>Dactylorhize de mai</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), ROSE O.				
	94259	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	<i>Orchis incarnat, Orchis couleur de chair</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	94273	<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	<i>Orchis négligé, Orchis oublié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	94959	<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	<i>Digitale pourpre, Gantelée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	95154	<i>Dipsacus pilosus</i> L., 1753	<i>Cardère poilu, Verge à pasteur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	95933	<i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult., 1824	<i>Scirpe à une écaille, Héléocharis à une écaille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	95983	<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	<i>Élodée à feuilles étroites, Élodée de Nuttall</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	96465	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	<i>Épipactis des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	96734	<i>Erigeron acer</i> L., 1753	<i>Vergerette acre, Érigeron âcre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	98056	<i>Festuca altissima</i> All., 1789	<i>Fétuque des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	99185	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	<i>Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	99922	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	<i>Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99986	<i>Gentianella germanica</i> (Willd.) Bömer, 1912	<i>Gentianelle d'Allemagne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	100128	<i>Geranium pratense</i> L., 1753	<i>Géranium des prés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	100480	<i>Gnaphalium luteoalbum</i> L., 1753	<i>Gnaphale jaunâtre, Cotonière blanc-jaunâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	101188	<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	<i>Hellébore fétide, Pied-de-griffon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	101202	<i>Helleborus viridis</i> L., 1753	<i>Hellébore vert, Herbe de saint Antoine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	102189	<i>Hieracium maculatum</i> Schrank, 1789	<i>Épervière tachée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	102990	<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	<i>Orge faux seigle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103120	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L., 1753	<i>Hydrocharis morène, Morène, Petit nénuphar, Hydrocharide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103553	<i>Impatiens noli-tangere</i> L., 1753	<i>Balsamine des bois, Impatiente ne-me-touchez-pas, Impatiente N'y-touchez-pas</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	103598	<i>Inula britannica</i> L., 1753	<i>Inule des fleuves, Inule d'Angleterre, Inule britannique, Inule de Grande-Bretagne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103648	<i>Inula salicina</i> L., 1753	<i>Inule à feuilles de saule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104101	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	<i>Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOULLET V., comm. pers.				
	105148	<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	<i>Clandestine écailleuse, Lathrée écailleuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	105201	<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	<i>Gesse hérissée, Gesse hirsute</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	105427	<i>Lemna gibba</i> L., 1753	<i>Lentille d'eau bossue, Canillée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	148130	<i>Leontodon hyoseroides</i> var. <i>pseudocrispus</i> (Sch.Bip. ex Bisch.) J.Duvign., 1967		Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	105841	<i>Leucojum vernum</i> L., 1753	<i>Nivéole de printemps, Nivéole printanière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	106719	<i>Lotus tenuis</i> Waldst. & Kit. ex Willd., 1809	<i>Lotier à feuilles ténues</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	106840	<i>Luzula luzuloides</i> (Lam.) Dandy & Wilmott, 1938	<i>Luzule blanche, Luzule des bosquets</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	106863	<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811	<i>Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	106918	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	<i>Oeil-de-perdrix</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	107106	<i>Lythrum hyssopifolia</i> L., 1753	Salicaire à feuilles d'hyssope, Salicaire à feuilles d'Hyssope	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109004	<i>Myosotis cespitosa</i> Schultz, 1819	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109068	<i>Myosotis nemorosa</i> Besser, 1821	Myosotis à poils réfractés	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109126	<i>Myosurus minimus</i> L., 1753	Queue-de-souris naine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109213	<i>Najas marina</i> L., 1753	Naiade majeure, Naiade marine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109861	<i>Oenanthe aquatica</i> (L.) Poir., 1798	Oenanthe phellandre, Oenanthe aquatique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109869	<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	Oenanthe fistuleuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109881	<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	Oenanthe de Lachenal	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109898	<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	Oenanthe à feuilles de Silaüs, Oenanthe intermédiaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	110410	<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753	Ophrys mouche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	110920	<i>Orchis militaris</i> L., 1753	Orchis militaire, Casque militaire, Orchis casqué	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110927	<i>Orchis morio</i> L., 1753	<i>Orchis bouffon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	110987	<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	<i>Orchis singe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	113388	<i>Phyteuma nigrum</i> F.W.Schmidt, 1793	<i>Raiponce noire, Raiponce bleue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	113407	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	<i>Raiponce en épi</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	114011	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	<i>Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	114526	<i>Polygala amarella</i> Crantz, 1769	<i>Polygala amer</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	114664	<i>Polygonum bistorta</i> L.	<i>Langue de Bœuf</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	114784	<i>Polygonum minus</i> Huds., 1762	<i>Petite Renouée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	114785	<i>Polygonum mite</i> Schrank, 1789	<i>Renouée douce</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115237	<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	<i>Potamot des tourbières alcalines, Potamot coloré, Potamot rougeâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115270	<i>Potamogeton lucens</i> L., 1753	<i>Potamot luisant, Potamot brillant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115296	<i>Potamogeton perfoliatus</i> L., 1753	<i>Potamot à feuilles perfoliées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115305	<i>Potamogeton pusillus</i> L., 1753	<i>Potamot fluet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115326	<i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schldtl., 1827	<i>Potamot filiforme</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116109	<i>Prunus padus</i> L., 1753	<i>Cerisier à grappes, Putiet, Merisier à grappes, Putier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116405	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791	<i>Herbe de Saint-Roch, Pulicaire annuelle, Pulicaire commune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116979	<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	<i>Renoncule divariquée, Renoncule en crosse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	117027	<i>Ranunculus fluitans</i> Lam., 1779	<i>Renoncule des rivières, Renoncule flottante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	117096	<i>Ranunculus lingua</i> L., 1753	<i>Grande douve, Renoncule Langue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	117587	<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777	<i>Rhinanthe velu, Rhinanthe Crête-de-coq</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	117766	<i>Ribes nigrum</i> L., 1753	<i>Cassis, Groseillier noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	117944	<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser, 1821	<i>Rorippe faux-cresson, Cresson des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	117951	<i>Rorippa sylvestris</i> (L.) Besser, 1821	<i>Rorippe des forêts, Rorippe des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119533	<i>Rumex maritimus</i> L., 1753	<i>Patience maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119556	<i>Rumex palustris</i> Sm., 1800	<i>Patience des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	120720	<i>Sambucus racemosa</i> L., 1753	<i>Sureau à grappes, Sureau de montagne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	120732	<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	<i>Samole de Valerand, Mouron d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	121735	<i>Scirpus lacustris</i> L., 1753	<i>Jonc des chaisiers, Jonc-des-tonneliers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	121746	<i>Scirpus maritimus</i> L., 1753	<i>Scirpe maritime, Rouche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	121960	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	<i>Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorsonère humble</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	122329	<i>Selinum carvifolia</i> (L.) L., 1762	<i>Sélin à feuilles de carvi</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	159831	<i>Senecio aquaticus</i> Hill, 1761	<i>Sénéçon aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	122609	<i>Senecio fuchsii</i> C.C.Gmel., 1808	<i>Séneçon de Fuchs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	122678	<i>Senecio paludosus</i> L., 1753	<i>Séneçon des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	123032	<i>Seseli libanotis</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	<i>Libanotis</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	123071	<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	<i>Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	123367	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	<i>Silaüs des prés, Cumin des prés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	141207	<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>glareosa</i> (Jord.) Marsden-Jones & Turrill, 1957	<i>Silène glaréux, Silène des grèves</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	123960	<i>Sium latifolium</i> L., 1753	<i>Berle à larges feuilles, Grande berle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	124264	<i>Sonchus palustris</i> L., 1753	<i>Laiteron des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	124407	<i>Sparganium emersum</i> Rehmann, 1871	<i>Rubaniér émergé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	125021	<i>Stellaria nemorum</i> L., 1753	<i>Stellaire des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125024	<i>Stellaria palustris</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	<i>Stellaire des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	125976	<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	<i>Germandrée botryde</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126034	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	<i>Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126124	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	<i>Pigamon jaune, Pigamon noircissant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128062	<i>Typha angustifolia</i> L., 1753	<i>Massette à feuilles étroites</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128171	<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	<i>Orme lisse, Orme blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128307	<i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	<i>Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	<i>Myrtille, Maurette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.				
	128394	<i>Valeriana dioica</i> L., 1753	<i>Valériane dioïque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
	128543	<i>Verbascum blattaria</i> L., 1753	<i>Molène blattaire, Herbe aux mites</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	129000	<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	<i>Véronique à écus, Véronique à écusson</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	129482	<i>Vincetoxicum officinale</i> Moench, 1794	<i>Dompte-venin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	130599	<i>Zannichellia palustris</i> L., 1753	<i>Zannichellie des marais, Alguette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)				
Poissons	66832	<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Anguille d'Europe, Anguille européenne</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : MONNIER D. et al.				
	67143	<i>Barbus barbus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Barbeau fluviatile</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), MONNIER D., Délégation régionale du C.S.P.				
	67506	<i>Cobitis taenia</i> Linnaeus, 1758	<i>Loche de rivière, Loche épineuse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), MONNIER D., Délégation régionale du C.S.P.				
	69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	<i>Chabot, Chabot commun</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), MONNIER D., Délégation régionale du C.S.P.				
	67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	<i>Brochet</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	<i>Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : MONNIER D. et al.				
	68336	<i>Lota lota</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Lote</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : MONNIER D. et al.				
	67778	<i>Salmo trutta fario</i> Linnaeus, 1758	<i>Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : MONNIER D. et al.				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ptéridophytes	133968	<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	<i>Dryoptéris écailleux, Fausse Fougère mâle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	96519	<i>Equisetum fluviatile</i> L., 1753	<i>Prêle des eaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), ROSE O.				
	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T. Moore ex Woyn., 1913	<i>Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. , DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	139	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	252	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
Oiseaux	1958	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	1991	<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	1998	<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
2517	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
2543	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	2576	<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2616	<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2706	<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1803)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2767	<i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2887	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3039	<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3053	<i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3136	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3343	<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	3525	<i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3619	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3814	<i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3958	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4023	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
4049	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4127	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
			Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)	
4212	<i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Poissons	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67143	<i>Barbus barbus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	67506	<i>Cobitis taenia</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
	67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
69182	<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	87143	<i>Buxus sempervirens L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	99185	<i>Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	105841	<i>Leucojum vernum L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	116405	<i>Pulicaria vulgaris Gaertn., 1791</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	117096	<i>Ranunculus lingua L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	128345	<i>Vaccinium myrtillus L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Ptéridophytes	115041	<i>Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	115076	<i>Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woy., 1913</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
2517 <i>Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
2543 <i>Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), LEDROIT S. (Picardie Nature)
2576 <i>Numenius arquata (Linnaeus, 1758)</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
2878 <i>Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
2887 <i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE
3053 <i>Crex crex (Linnaeus, 1758)</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
3525 <i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)
5132 <i>Hookeria lucens</i> (Hedw.) Sm.		Reproduction certaine ou probable	Informateur DECOCQ G.
81541 <i>Allium ursinum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
83197 <i>Apium inundatum</i> (L.) Rchb.f., 1867		Reproduction certaine ou probable	Informateur ROSE O.
88470 <i>Carex digitata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.
88720 <i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.- C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)
88893 <i>Carex strigosa</i> Huds., 1778		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.- C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)
94959 <i>Digitalis purpurea</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
96519 <i>Equisetum fluviatile</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), ROSE O.
106918 <i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
114664 <i>Polygonum bistorta</i> L.		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.- C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)
117027 <i>Ranunculus fluitans</i> Lam., 1779		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.- C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)
121960 <i>Scorzonera humilis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.- C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
124407 <i>Sparganium emersum</i> Rehmann, 1871		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.
125021 <i>Stellaria nemorum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	A.M.B.E.	1986	Site alluvial de Condren-Beautor : tronçon de vallée d'Oise concerné par un schéma d'exploitation de gravières. Inventaire pour une protection par arrêté de biotope. DRAE Picardie.
	BAZERQUE M.-F.	1996	L'Oise supérieure et ses affluents. Synthèse de la qualité des milieux aquatiques 1991-1996. Service Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Amiens.
	BOULLET V.	1989	Contribution à la flore du département de l'Aisne. Bull. Soc. Linn. Nord-Pic. T : 59-63.
	BOULLET V.	1990	Etude des ZNIEFF de l'Oise. CREPIS. DIREN Picardie.
	BOULLET V.	1990	Un éboulis à <i>Silene glareosa</i> (Moench) Garcke subsp. <i>glareosa</i> en Picardie... Bull. Soc. Linn. Nord-Pic. 8 : 65-80.
	CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE. Délég. rég. Compiègne., AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	1995	Réseau hydrobiologique et piscicole. Résultats des campagnes. Région Picardie.
	CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	1993	Préservation, gestion et valorisation de la moyenne vallée de l'Oise : connaissance du milieu naturel. Un° europ., Min. Env. 49 p. + annexes.
	CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE	1996	Etude de l'hydrosystème fluvial et des milieux aquatiques de la moyenne vallée de l'Oise. 2 ^{ème} partie: Inventaire écologique. 47 p. + cartes + annexes.
	C.P.I.E. DE L'OISE	1998	Atlas des mammifères sauvages de l'Oise. Conseil Général de l'Oise. Conseil Régional de Picardie. 122 p.
	DECOCQ G.	1991	Parmi les sites axoniens méconnus... La Falaise du Bac. Bull. Soc. Linn. Nord-Pic. 9 : 87-90.
	DUQUEF M.	1994	Les odonates de la vallée de l'Oise de Noyon à La Fère (départements de l'Oise et de l'Aisne). - <i>Martinia</i> , Tome 10, fascicule 2, juin 1994. : 33-35.
	DURIEUX B.	1994	Observations chiroptérologiques en Avesnois-Thiérache (1 ^{er} au 3 juillet 1994). Bull. C.M.N.F. n°2 : 10-11.
	ECOSPHERE a.	1991	Etude écologique des projets d'extension des carrières de Condren. Sablières MOURET.
	ECOSPHERE b.	1991	Etude écologique de la vallée de l'Oise dans le secteur d'Amigny-Rouy. Compagnie des sablières de la Seine.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	FEDERATION DEPARTEMENTALE A.A.P.P OISE, D.D.A.F.	1990	Département de l'Oise : schéma départemental de vocation piscicole. Document de synthèse. Préfecture de l'Oise. 22 p. + cartes.
	FRANÇOIS R.	1995	Recensement en 1994 des couples nicheurs de Courlis cendrés (<i>Numenius arquata</i>) dans les prairies inondables de la vallée de l'Oise entre Chauny et La Fère.- L'Avocette. C.O.P. : 79-87.
	GAVORY L. (coord.)	1995	Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. Centrale Ornithologique Picarde / Picardie Nature. Conseil régional Picardie, DIREN Picardie. 60 p.
	GROUPE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE	1997	Observations ornithologiques du département de l'Oise. Bulletins internes.
	MONNIER D. et al.	1997	Résultats des pêches électriques dans le département de l'Aisne. Délégation régionale Conseil Supérieur de la Pêche.
	PICARDIE NATURE (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE)	1997	Observations ornithologiques. L'Avocette.
	ROCAMORA G.	1993	Les ZICO en France. LPO, Birdlife International. Ministère de l'Environnement. 339 p.
	VANGHELUWEN M.	1992	Schéma départemental de vocation piscicole du département de l'Aisne. DDAF de l'Aisne.
Informateur	BARBE P., LARZILLIERE L., LEDROIT S., LITOUX J. (Picardie Nature)		
	BARBE P. (Picardie Nature)		
	BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	BARDET O., DUFOUR Y., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)		
	BARDET O., FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	BARDET O., COPPA G., FLIPO S., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), BOULLET V. (Conservatoire de Botanique National de Bailleul)		
	BARDET O. (Picardie Nature)		
	BOULLET V., comm. pers.		
	COLINDRE L. Section Mammalogique de Recherche Nature Patrimoine		
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), LEDROIT S. (Picardie Nature)		
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DECOCQ G.		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), DUQUEF M. (Association des Entomologistes de Picardie)		
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), MONNIER D., Délégation régionale du C.S.P.		
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), ROSE O.		
	CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)		
	CORBEAUX Y. (Groupe Faune Flore de l'Aisne)		
	C.P.I.E. de l'Oise. Section mammalogique (E. BAS, coord.)		
	DECOCQ G.		
	DUQUEF M. (Association des Entomologistes de Picardie)		
	Fiche ZNIEFF 0061.0000 (1988) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V.)		
	Fiche ZNIEFF 0064.0000 (1978) : A.M.B.E. (TOMBAL G., TOMBAL P., BOURNERIAS M., COMMECY X., DUPUICH H., MERIAUX, DUVIGNEAUD)		
	Fiche ZNIEFF 0117.0000 (1988) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., DUQUEF M.)		
	Fiche ZNIEFF 0119.0000 (1988) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.)		
	Fiche ZNIEFF 0150.0000 (1988) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.)		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	FRANÇOIS R. (Picardie Nature / Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		
	GAVORY L. (Picardie Nature)		
	LARZILLIERE L. (Picardie nature)		
	LEDROIT S. (Picardie Nature)		
	MAIRE P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)		
	ROSE O.		
	SALVAN S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	SERENT P. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)		

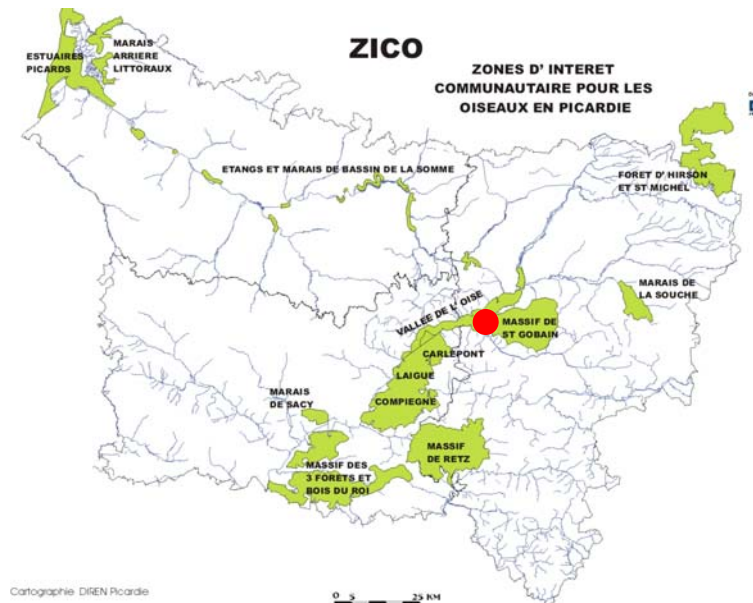
**Zone Importante pour la Conservation
des Oiseaux (ZICO) « Vallée de l'Oise de
Thourotte à Vendeuil »**

46 communes

Localisation des ZICO de Picardie

Département de l'Aisne (26) :
ABBECOURT ; ACHERY ; AMIGNY-ROUY ; ANDELAIN ; AUTREVILLE ; BEAUTOR ; BICHANCOURT ; BRISSAY-CHOIGNY ; CHARMES ; CHAUNY ; CONDREN ; DANIZY ; DEUILLET ; LA FERRE ; MANICAMP ; MAREST-DAMPCOURT ; MAYOT ; OGNES ; QUIERZY ; SAINT-PAUL-AUX-BOIS ; SERVAIS ; SINCENY ; TERGNIER ; TRAVECY ; VENDEUIL
VIRY-NOUREUIL

Département de l'Oise (20) :
APPILLY ; BABOEUF ; BAILLY ; BEHERICOURT ; BRETIGNY ; CAMBRONNE-LES-RIBECOURT ; CHIRY-OURSCAMPS ; MONTMACQ ; MORLINCOURT ; NOYON ; PASSEL ; PIMPRESZ ; PONT-L'EVEQUE ; PONTOISE-LES-NOYON ; RIBECOURT-DRESLINCOURT ; SAINT-LEGER-AUX-BOIS ; SALENCY ; SEMPIGNY ; THOUROTTE ; VARESNE



Superficie : 12 050 ha

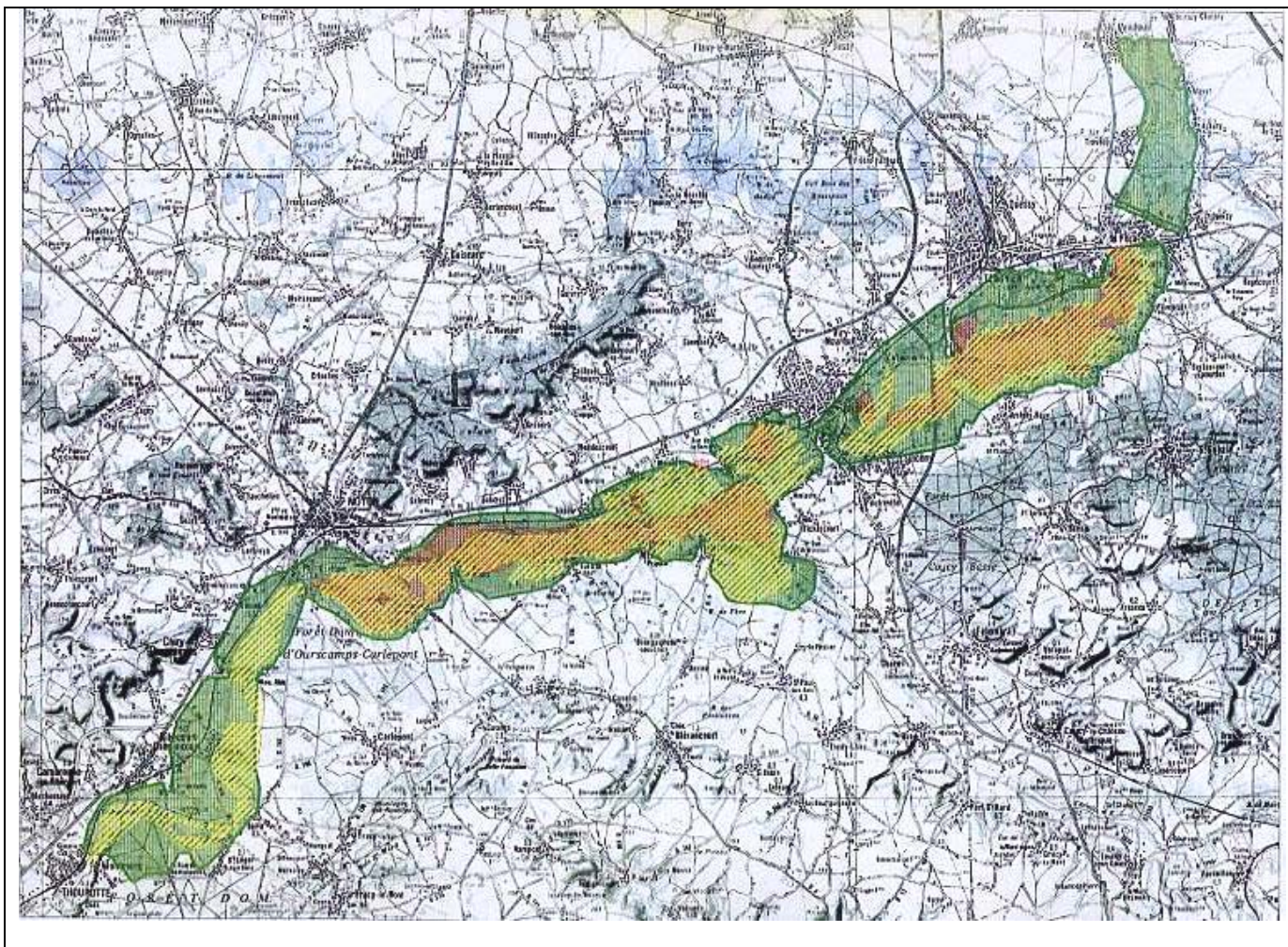
DESCRIPTION DU SITE

La vallée inondable de l'Oise constitue une entité géomorphologique et hydrologique, fonctionnelle et de grande étendue, unique en Picardie. Le fond de vallée est occupé par une mosaïque de milieux prairiaux plus ou moins inondables, de bois, haies et cultures, traversée par les cours de l'Oise et de ses affluents. Ces cours d'eau sont bordés par des lambeaux de ripisylves. Les pratiques pastorales de fauche et de pâturage, relativement extensives, ont façonné ces milieux depuis des siècles, et sont un bel exemple d'adaptation de l'agriculture à une zone humide. Bon nombre de prairies sont valorisées au travers d'un système mixte, combinant une première intervention de fauche en juin et une mise à l'herbe des animaux à partir de l'été.

Les inondations régulières, outre leur fonction fondamentale d'écrêtage des crues par étalement dans un lit majeur parfois large, génèrent une fertilisation des sols.

Les caractéristiques physiques et agricoles uniques dans le nord de la France de cet ultime système bien conservé de prairies de fauche inondables permettent la présence d'habitats, d'une flore et une faune caractéristiques et menacés, d'intérêt international dans sa portion médiane. Suite aux difficultés de l'élevage, les prairies de fauche inondables extensives sont aujourd'hui relictuelles et en voie de disparition à l'échelle des plaines d'Europe du nord. Les systèmes de haies, de fossés et de mares sont également des témoins de systèmes agraires adaptés aux contraintes du milieu.

La proximité de grands massifs forestiers favorise les échanges faunistiques. La rivière et les milieux aquatiques annexes de bonne qualité (dépressions humides, mares, bras-morts...) permettent la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux remarquables.



Le site est utilisé comme halte migratoire, site d'hivernage et site de nidification pour de nombreuses espèces avifaunistiques, en complément avec le site de la Baie de Somme

Espèces	Nicheur	Migrateur	Hivernant
Plongeon catmarin		X	
Grèbe esclavon		X	X
Butor étoilé		X	X
Bihoreau gris	X	X	
Aigrette garzette		X	
Grande Aigrette		X	X
Cigogne noire		X	
Cigogne blanche	X	X	
Spatule blanche		X	
Cygne chanteur		X	X
Canard pilet		X	X
Harle piette		X	X
Bondrée apivore	X		
Milan noir		X	
Milan royal		X	
Busard des roseaux	X		
Busard Saint-Martin	X		



Râle des genêts (photo P. Sabine)

Busard cendré	X	X	
Balbusard pêcheur		X	
Faucon émerillon		X	
Faucon pèlerin		X	
Râle de genêt	X		
Grue cendrée		X	
Avocette élégante		X	
Pluvier doré		X	
Combattant varié		X	
Chevalier sylvain		X	
Sterne pierregarin	X		
Sterne naine	X		
Guifette noire		X	
Martin pêcheur d'Europe	X		
Gorgebleue à miroir	X		
Pie grièche écorcheur	X		



Hibou des marais (photo Jean Nosal)



Pie-grièche écorcheur (photo J.L. Hercent)

FONCTIONNEMENT ET EVOLUTION DU SITE

La zone inondable, en abaissant la lame d'eau par étalement dans le large lit majeur, agit comme un réservoir écrêteur de crues qui limite l'impact des inondations en aval. Le maintien de cette inondabilité, tout en prenant les mesures adéquates visant à éviter toute dégradation des installations humaines, est une condition fondamentale à la préservation de la qualité des milieux, de la flore et de la faune, ainsi qu'à la qualité de l'eau. En effet, les crues inondantes régulières permettent une importante épuration des eaux de l'Oise et de ses affluents, qui déposent une partie de leur charge en éléments polluants qui peuvent être partiellement recyclés par la végétation.

La mise en œuvre de mesures agri-environnementales depuis 1994 a permis de favoriser les adhésions volontaires des agriculteurs désireux de conserver et développer des pratiques plus extensives (maintien des surfaces en herbe, réduction des intrants, retard des dates de fauche pour l'avifaune nichant au sol,...).

Une partie de la vallée a fait l'objet d'exploitations par des gravières. Les activités économiques traditionnelles de cette zone humide sont essentiellement orientées vers l'élevage.



Pimprez



Méandre de Courcy

Espaces Naturels Sensibles (ENS)



Surface : 5388

Altitude :

Entité paysagère :

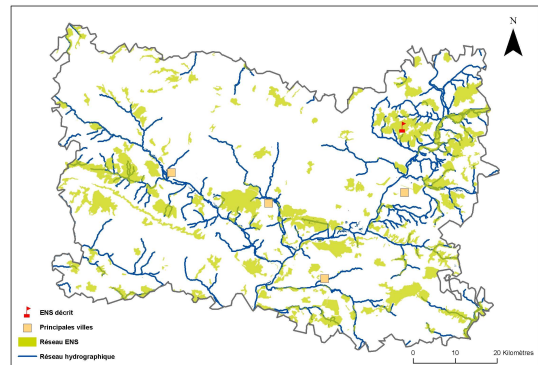
NOYONNAIS, VALLEE DE L'OISE.

Canton(s) concerné(s) :

LASSIGNY, LASSIGNY, NOYON, RESSONS-SUR-MATZ, RIBECOURT-DRESLINC

Commune(s) concernée(s) :

CAMBRONNE-LES-RIBECOURT, CANNECTANCOURT, CHEVINCOURT, CHIRY-OURSCAMP, DIVES, ELINCOURT-SAINTE-MARGUERITE, GURY, LA NEUVILLE-SUR-RESSONS, LABERLIERE, LASSIGNY, MACHEMONT, MAREUIL-LA-MOTTE,



Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n°220014085.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée

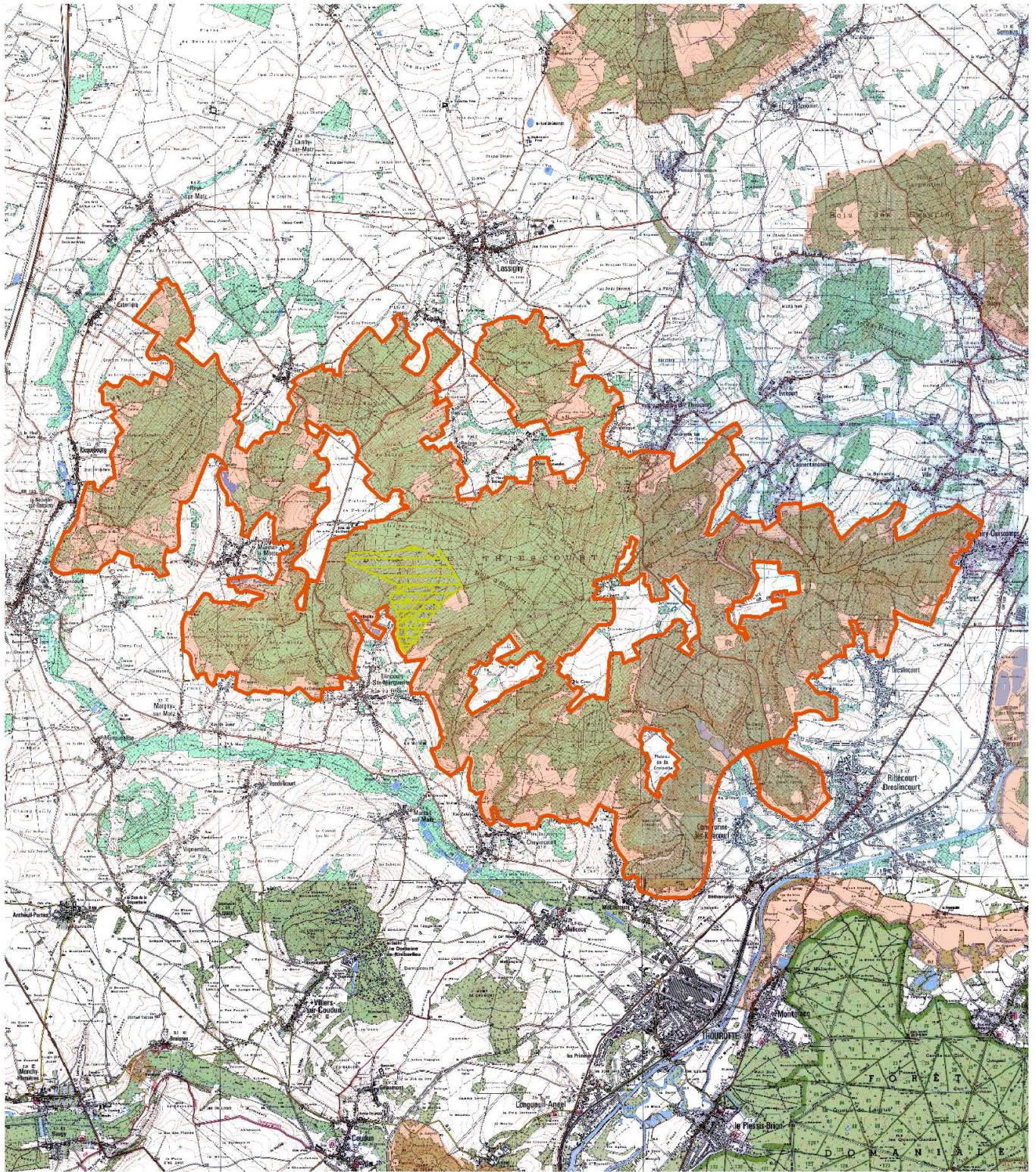
Mise en valeur du patrimoine naturel et accueil du public.





Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Les massifs d'Attiche et de Thiéscourt et le Bois de Ricquebourg sont situés sur l'extrémité méridionale du Noyonnais, au contact avec le plateau picard et en bordure de la vallée de l'Oise.

Ils sont développés sur des buttes résiduelles, séparées du plateau tertiaire par les vallées de l'Oise, du Matz et de la Divette notamment.



-  Délimitation de l'ENS
-  Propriété du Conseil général

0 1 620 3 240 m



Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

Les forêts thermophiles, les bois de pente nord et les pelouses calcicoles ; les anciennes carrières souterraines

Espèces végétales remarquables

La Pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia**) dans les bois calcicoles frais ; la Belladone (*Atropa bella-donna*) ; la Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*) ; la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum**), sur les pelouses calcaires rases, le Daphné lauréolé (*Daphne laureola*) ; la Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*) ; la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*) ; le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), sur les lisières thermocalcicoles ; la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*) ; les Orchis mâle, singe et militaire (*Orchis mascula*, *O. simia*, *O. militaris*) ; la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*)...

Espèces animales remarquables

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ; le Pic noir (*Dryocopus martius*) ; le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) ; le Pic mar (*Dendrocopos medius*), le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) et la Chouette chevêche (*Athene noctua*) ; la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) ; la Vipère péliade (*Vipera berus*) ; le rare Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*) ; le Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) ; le Grand Murin (*Myotis myotis*) ; le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

Non visité

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Foresterie, loisirs

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Le Conseil général est propriétaire de parcelles cumulant une superficie de 126 ha 38 a 82 ca, situées sur la commune d'Elincourt-Sainte-Marguerite.

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Forêt privée : 18 Plans Simples de Gestion mis en place, couvrant 70% de la superficie.

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- Gestion écologique à confier à l'ONF ?/ Etablissement d'une convention tripartite ONF, CG60, CSNP à l'instar de ce qui se fait sur les forêts communales, à la condition que la nature du patrimoine naturel le permette.
- PDIPR/Aménagements /Animations scolaires
- Réalisation d'inventaires complets avec réalisation de plan de gestion à confier par appel d'offres

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi



Surface : 1203

Altitude :

Entité paysagère :

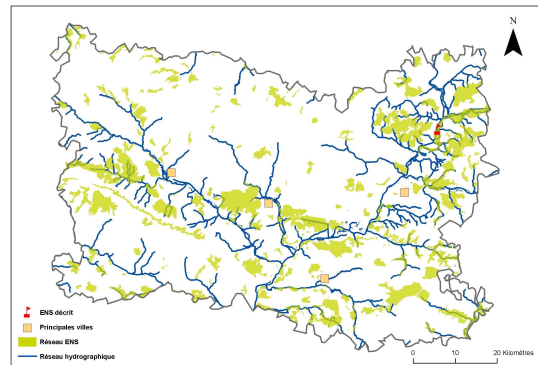
VALLEE DE L'OISE.

Canton(s) concerné(s):

NOYON, RIBECOURT-DRESLINCOURT.

Commune(s) concernée(s) :

BAILLY, CAMBRONNE-LES-RIBECOURT, CHIRY-OURSCAMP, MONTMACQ, PASSEL, PIMPRESZ, PONT-L'EVEQUE, RIBECOURT-DRESLINCOURT, SAINT-LEGER-AUX-BOIS, SEMPIGNY, THOUROTTE.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZPS : FR2212001, ZICO PE 07, ZNIEFF I n° 220005051, ZNIEFF II n°220220026.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

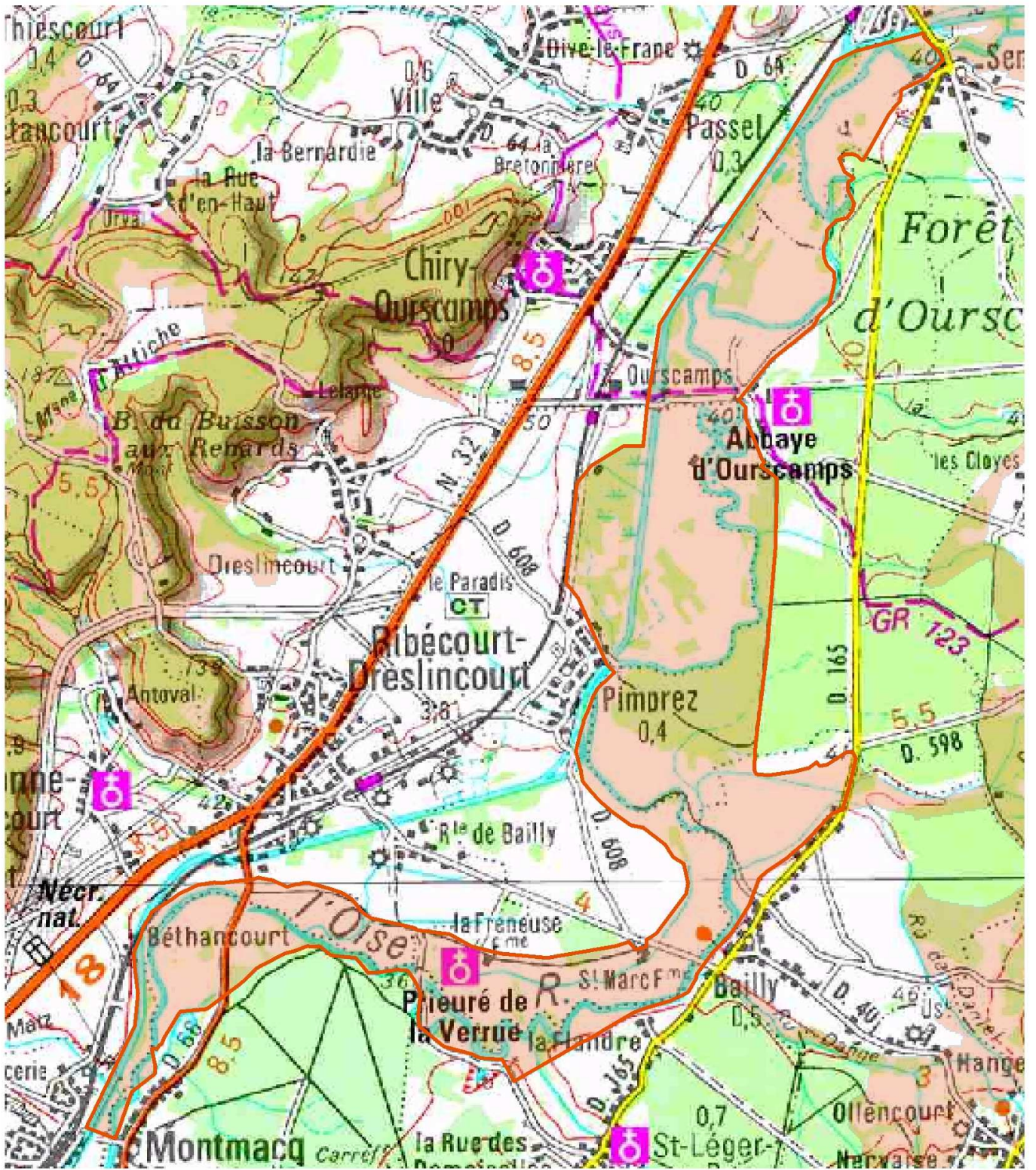
Vocation proposée

La vocation de cet ENS est de préserver les prairies alluviales de l'Oise et le patrimoine naturel présent.




Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Cet ENS se situe dans la vallée de l'Oise entre Sempigny et Montmacq.



 Délimitation de l'ENS

0 260 520 m




Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieus naturels dominants

Succession de prairies alluviales humides et de prairies mésophiles de fauche.

Espèces végétales remarquables

Séneçon des marais (*Senecio paludosus**) ; Germandrée des marais (*Teucrium scordium**) ; Pulicaire vulgaire (*Pulicaria vulgaris**), dans ses ultimes stations connues de Picardie ; Inule des fleuves (*Inula britannica*), présentant également ici ses seules stations de Picardie ; Stellaire des marais (*Stellaria palustris**) ; Orme lisse (*Ulmus laevis**) ; Véronique en écus (*Veronica scutellata**) ; Plantain d'eau lancéolé (*Alisma lanceolatum*) ; Ratoncule naine (*Myosurus minimus*) ; Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*) ; Oenanthe aquatique (*Oenanthe aquatica*) ; Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*) ; Séneçon erratique (*Senecio aquaticus erraticus*) ; Laïche des renards (*Carex vulpina*) ; Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*) ; Salicaire à feuilles d'Hyssope (*Lythrum hyssopifolia*) ; Cuscute d'Europe (*Cuscuta europaea*) ; Potamo coloré (*Potamogeton coloratus**) ; Coeloglosse vert (*Coeloglossum viride**) ; Dactylorhizes incarnat et négligé (*Dactylorhiza incarnata** et *D. praetermissa**) ; Grande Douve (*Ranunculus lingua**) ; Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe**) ; Inule des saules (*Inula salicina**) ; Laïche bleuâtre (*Carex panicea*) ; Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*) ; Cirse disséqué (*Cirsium dissectum*) ; Orchis bouffon (*Orchis morio*) ; ...

Espèces animales remarquables

*** Oiseaux *** Le Râle des genêts (*Crex crex*), dont la population, supérieure à vingt couples, atteint ici un seuil d'importance internationale ; la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), nicheuse de temps à autres ; la Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica*) ; la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ; le Hibou des marais (*Asio flammeus*) ; la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ; le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) ; le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*). ***Lépidoptères*** Présence de lépidoptères rares et menacés en France et en Europe (annexe II de la directive "Habitats"), comme le Cuivré des marais (*Thersamolycaena dispar**), particulièrement abondant dans les prairies humides, ou l'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon alcon**) à Marest-Dampcourt. ***Odonates*** Présence de tous les Lestidés remarquables de Picardie (*Lestes viridis*, *L. virens*, *L. barbarus*, *L. dryas*, *L. sponsa*, *Sympetrum fusca*) et d'*Epiptera bimaculata*, *Gomphus vulgatissimus*, *Coenagrion scitulum*, *Sympetrum danae*, *Cordulegaster boltonii*, *Orthetrum brunneum*, *Aeshna affinis*, *Aeshna isocetes*... ***Batrachofaune*** Espèces les plus remarquables : - le Triton crêté (*Triturus cristatus*), en annexe II de la directive "Habitats" ; - la Rainette verte (*Hyla arborea*) et le Péloodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), tous deux rares et menacés en France et en Picardie... ***Ichtyofaune*** Présence de plusieurs espèces d'un grand intérêt dont : - le Brochet (*Esox lucius*), qui trouve ici parmi les plus importantes zones de reproduction de Picardie ; - le Chabot (*Cottus gobio*) ; - l'Anguille (*Anguilla anguilla*) ; - la Lote de rivière (*Lota lota*) ; - la Loche de rivière (*Cobitis taenia*)... ***Mammalofaune*** Présence du Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) en provenance des massifs forestiers proches, de la Martre des pins (*Martes martes*) et du rare Chat forestier (*Felis silvestris*). Les rares Noctules commune (*Nyctalus noctula*) et de Leisler (*Nyctalus leisleri*) fréquentent la zone inondable comme terrain de chasse, à

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

Moyen - Secteur moins bien conservé que la partie amont.

DESCRIPTION PAYSAGERE

La vallée de l'Oise offre des paysages complexes. Les activités d'extraction ont provoqué un réel mitage et un processus de compartimentation végétale. Les accès visuels à l'Oise sont rares, le cour d'eau est régulièrement masqué par la végétation. Quelques prairies à forte valeur patrimoniale demeurent et sont essentiellement reliées aux villages. Le prieuré de la Verrue et l'Abbaye d'Ourscamp sont les marques d'une ancienne occupation ecclésiastique qui entretenaient un domaine agricole autrefois plus vaste et plus homogène.



DESCRIPTION SOCIALE

Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Agriculture, Chasse, Pêche

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Propriétaire du site géré par le CSNP : CSNP

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Site géré par le CSNP : Chiry-Ourscamps à Chiry-Ourscamps, Passel et Sempigny (Code site : S60031) / Site de 2ème génération avec 1er conventionnement en 2004 (92 ha) / Propriétaire : Conservatoire
Convention territoriale de la Moyenne vallée de l'Oise regroupant 5 sites dont les « parcelles Chiry-Ourscamps » (92 ha de parcellaire concerné) :

Ces prairies de fauche sont gérées par des éleveurs. Il est nécessaire d'assurer une animation auprès des acteurs locaux.

Durant l'année 2004, ces terrains ont fait l'objet d'études-diagnostic. En 2005, le réseau de mares, génératrices d'une plus grande biodiversité, a été étudié.

Une veille patrimoniale a permis de suivre les espèces remarquables présentes et l'impact de la gestion agricole sur les parcelles, le but étant de rendre la gestion des terrains mieux adaptée et plus efficace. Par ailleurs, un suivi des conventions et des éleveurs a été réalisé.

Actions menées en 2006 : creusement de deux mares.

Dégradation et menaces

Modification des pratiques culturales.

Extraction de granulats.

Rescindement de méandre.

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

- Soutien financier au CSNP pour les sites existants/Soutien financier aux communes gestionnaires

*** Restauration du lit majeur avec pour objectif l'atteinte du niveau du secteur amont *** Gestion en accord avec le DOCOB *** Suivi écologique par CSNP *** PDIPR *** Protection prairies humides *** Réalisation d'inventaires précis sur avifaune nicheuse et entomofaune patrimoniale *** Rétrocession des secteurs restaurés écologiquement par VNF.

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi

Eau et milieu aquatique

Le Porter à Connaissance

Eau et Milieu Aquatique

Commune de Ribécourt-Dreslincourt

S'il ne s'agit pas de faire un « urbanisme de tuyaux », le projet de développement durable d'un territoire ne peut être envisagé sans que soit menée une réflexion, en concertation avec les services gestionnaires des réseaux, sur les besoins d'approvisionnement en eau de la population et sur la capacité des réseaux existants, en matière d'évacuation des eaux de ruissellement et des eaux usées, à supporter les nouveaux développements projetés.

En pratique, et au-delà du choix des secteurs d'extension de l'urbanisation en fonction de l'état des réseaux, le coefficient d'occupation des sols est un outil réglementaire particulièrement adapté à la définition de droits à construire adaptés à la capacité des équipements existants ou programmés.

Par ailleurs, il convient d'insister sur le coût des systèmes

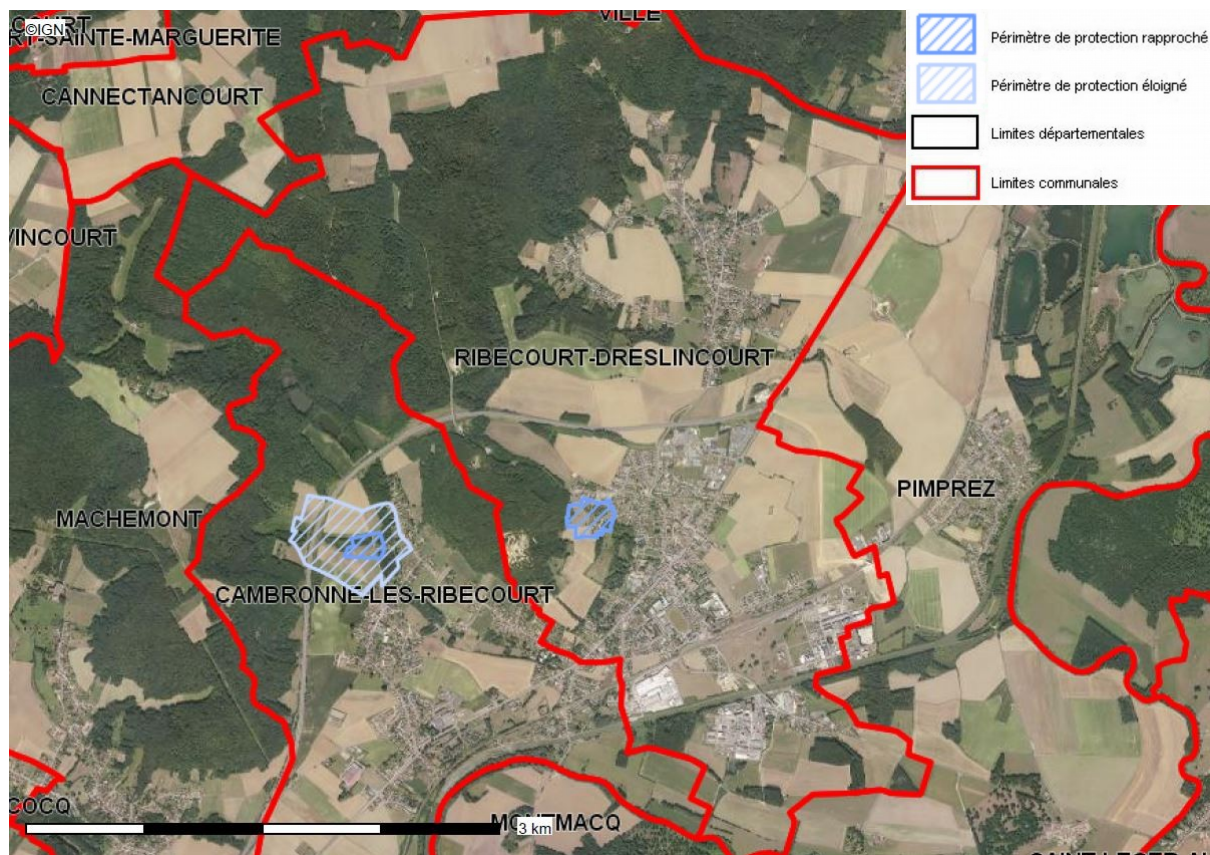
d'évacuation des eaux qui nécessitent des investissements dont l'importance est comparable celle de la voirie.

Dans cette perspective, les études liées à l'élaboration des zonages d'assainissement visés à l'article L.2224-10 du code général des collectivités territoriales prennent toute leur importance.

Enfin, il faut souligner la dimension le plus souvent intercommunale de la question de l'eau. En particulier, les communes doivent tenir compte dans leur programmation relative aux réseaux d'adduction d'eau ou d'assainissement des orientations, quand ils existent ou sont en cours d'élaboration, des schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) ou des schémas d'aménagement ou de gestion de l'eau (SAGE).

La présente fiche fait la synthèse des informations connues des services de l'État en matière de captage d'eau potable et d'études et de choix d'assainissement.

Captage d'eau potable



Carte publiée par l'application CARTELIE
© Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
CP2I (DOM/ETER)

Captage d'eau potable (CEP)	<i>Le captage de Ribécourt-Dreslincourt : périmètre de protection institué par arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) en date du 03/02/1987</i>
Localisation	<i>Au Centre-Ouest de la commune</i>

En matière d'eau potable, la commune de Ribécourt-Dreslincourt fait partie du Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la Belle-Anne. L'exploitation et l'entretien du réseau ont été confiés à la Lyonnaise des Eaux.

Assainissement

Le zonage assainissement est opposable depuis le 22 septembre 2000. Il se doit d'être annexé au document d'urbanisme. La commune a fait le choix du collectif.

En matière d'assainissement collectif, la commune de Ribécourt-Dreslincourt fait partie du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Ribécourt-Dreslincourt, qui a en charge la collecte, le transport et le traitement des effluents. L'exploitation et l'entretien du réseau ont été confiés à la Lyonnaise des Eaux.

La commune *possède sa propre station d'épuration*, qui dispose d'une capacité est de 5 000 équivalents/habitants. Elle est déclarée conforme en équipement et performances à la Directive Eaux Résiduaires Urbaines (*DERU - circulaire du 08 décembre 2006*).

Gestion des eaux pluviales et des ruissellements

On entend par eaux pluviales l'eau de pluie, dès lors qu'elle a touché le sol et qu'elle ruisselle sur la surface la réceptionnant. La gestion des eaux pluviales est, selon l'article L.2226-1 du code général des collectivités territoriales : la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales. L'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif modifié par l'arrêté du 22 août 2017 introduit le principe de gestion des eaux pluviales le plus en amont possible.

Bien que les textes relatifs à la gestion des eaux pluviales ne fixent pas pour la collectivité d'obligation de collecte ou de traitement en tant que telle, ce contexte, couplé aux problématiques d'inondations par ruissellement ou débordement de réseaux, renforce l'attention à porter à la gestion des eaux pluviales, notamment en lien avec le patrimoine d'ouvrages existants.

En temps de pluie, les systèmes d'assainissement, qu'ils soient unitaires ou séparatifs ou encore les deux, rencontrent de manière récurrente des difficultés à collecter, transporter et/ou stocker les eaux pluviales. Selon l'importance des pluies, cette situation peut provoquer des déversements et des débordements, pouvant parfois conduire à des inondations et à des pollutions sur les milieux aquatiques. L'artificialisation des sols contribue à l'aggravation de ces phénomènes en rendant les sols moins perméables. En effet, l'imperméabilisation des sols limite l'infiltration des eaux pluviales dans le sol et l'alimentation des eaux souterraines, et augmente ainsi les volumes d'eaux de ruissellement.

Aujourd'hui, il y a une réelle nécessité de s'éloigner des pratiques de l'époque pour l'assainissement des eaux pluviales et de tendre vers une gestion des eaux pluviales plus respectueuse du cycle de l'eau, une gestion intégrée des eaux pluviales.

Ce concept de gestion intégrée s'articule autour de plusieurs grands objectifs : redonner aux sols leur rôle naturel d'éponge en favorisant l'infiltration, revaloriser la place de l'eau dans la ville, gérer les eaux pluviales à la source (*c'est-à-dire au plus près du lieu où elles tombent*) afin de limiter les phénomènes d'accumulation en aval qui conduisent à des débordements.

À compter du 1er janvier 2020, la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (*NOTRe*) attribue à titre obligatoire les compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération. Cette compétence assainissement inclue la gestion des eaux pluviales urbaines et rurales.

La communauté de communes ou d'agglomération doit donc répondre de manière systématique au code général des collectivités territoriales (*concernant la gestion des eaux pluviales : article L.2224-10, alinéas 3 et 4*).

Article L2224-10

- Modifié par [LOI n°2010-788 du 12 juillet 2010 – art. 240](#)

Les communes ou leurs établissements publics de coopération délimitent, après enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement :

3° Les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement ;

4° Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que de besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

La collectivité peut agir sur la gestion des eaux pluviales de manière réglementaire dans le cadre de l'élaboration ou la révision de son PLU(*i*) avec en parallèle l'élaboration d'un zonage et/ou schéma de gestion des eaux pluviales valant zonage), administrative (*création d'un service public administratif*), à travers les projets urbains ou encore via le volet sensibilisation/communication (*objectifs du développement durable, plan paysage gestion différenciée des espaces verts, etc*). De plus, les collectivités ne sont pas dans l'obligation de recevoir les eaux pluviales dans leurs réseaux.

Néanmoins, dans le cadre de l'élaboration d'un schéma de gestion des eaux pluviales, l'échelle d'intervention la plus cohérente reste celle à l'échelle du bassin versant afin de balayer l'ensemble des enjeux du grand cycle de l'eau. Un syndicat mixte porteur d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux serait alors le plus légitime pour porter de type d'étude et de plan d'action.

À ce titre et afin d'aider les collectivités dans la définition de leur gouvernance de gestion des eaux pluviales, les services de l'État dans l'Oise ont édité un livret conseils disponible en cliquant sur l'image ci-contre. Celui-ci reprend également l'ensemble des points qui devront figurer au sein des zonages et/ou schéma de gestion de gestion des eaux pluviales.

Les principes de gestion des eaux pluviales définis par la collectivité sont renforcés lorsqu'ils sont traduits au sein des documents d'urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (*articles L.151-1 et suivants, ainsi que R.151-1 et suivants du code de l'urbanisme*), en tant qu'outil permettant d'exprimer le projet urbain de la commune ou de l'intercommunalité, prend en compte les problématiques environnementales, parmi lesquelles la prévention du risque d'inondations par ruissellement pluvial et la préservation des milieux naturels.



À ce titre, la commune ou la communauté de communes peut adopter dans le règlement de son PLU(i) des prescriptions sur les eaux pluviales opposables aux constructeurs et aménageurs. Ces prescriptions doivent découler d'un zonage et/ou schéma de gestion des eaux pluviales dont son intégration dans le PLU(i), devra se faire dans différentes pièces du document d'urbanisme et notamment dans les différents articles du règlement.

Le zonage de gestion des eaux pluviales est un outil réglementaire obligatoire introduit par la loi sur l'eau de 1992 qui s'inscrit dans une démarche prospective, voire de programmation de l'assainissement pluvial. Ce zonage, est l'aboutissement de l'étude d'un schéma de gestion des eaux pluviales et permet de fixer des prescriptions (*aspects quantitatifs et qualitatifs*). Le schéma de gestion des eaux pluviales, qui comprend le zonage, n'a aucune valeur réglementaire s'il ne passe pas par les étapes d'enquête publique et d'approbation. Bien que le zonage de gestion des eaux pluviales qu'il contient soit alors opposable, il trouve toute sa force réglementaire lorsqu'il est intégré au PLU(i).

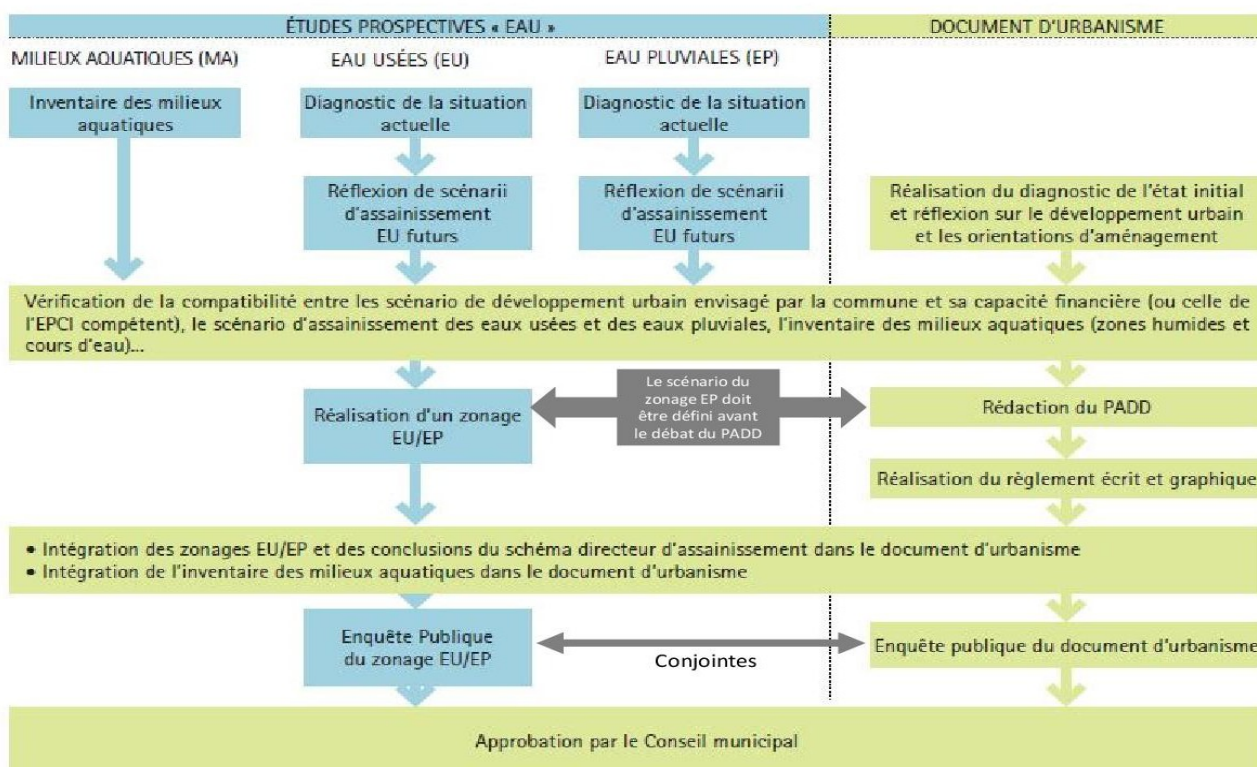


Illustration 1: relation entre les études prospectives eaux et l'élaboration du document d'urbanisme - SCOT du Pays de Lorient / apport en gris DDT60

Hydraulique

Le territoire communal est traversé par des cours d'eau non domaniaux : le Ru du Marais Belle-Anne, le Ru Lannois, le Ru du Buisson aux Renards et le Ru Drion, dont la police des eaux incombe à la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Oise, Service de l'Environnement, des Eaux et des Forêts (SEEF).

L'article L.215-14 du code de l'environnement précise que :

« Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. »

Tout changement de bénéficiaire d'un moulin, d'un plan d'eau, d'un forage agricole, etc, doit se faire connaître dans les trois mois auprès des services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Oise.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Hauts-de-France a récemment mis à jour son atlas de l'eau qui est librement consultable sur son [site Internet](#).

Documents d'aménagement et de gestion des eaux

La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par le [Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux \(SDAGE\) du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers Normands](#) approuvé par le préfet coordonnateur de bassin le 20 décembre 2015 et rendu effectif le 1er janvier 2016, avec lequel le PLU doit être compatible, en particulier sur la question de la préservation des zones humides. À ce titre, le document d'urbanisme devra intégrer dans ses annexes, a minima, un plan de gestion des eaux de ruissellement.

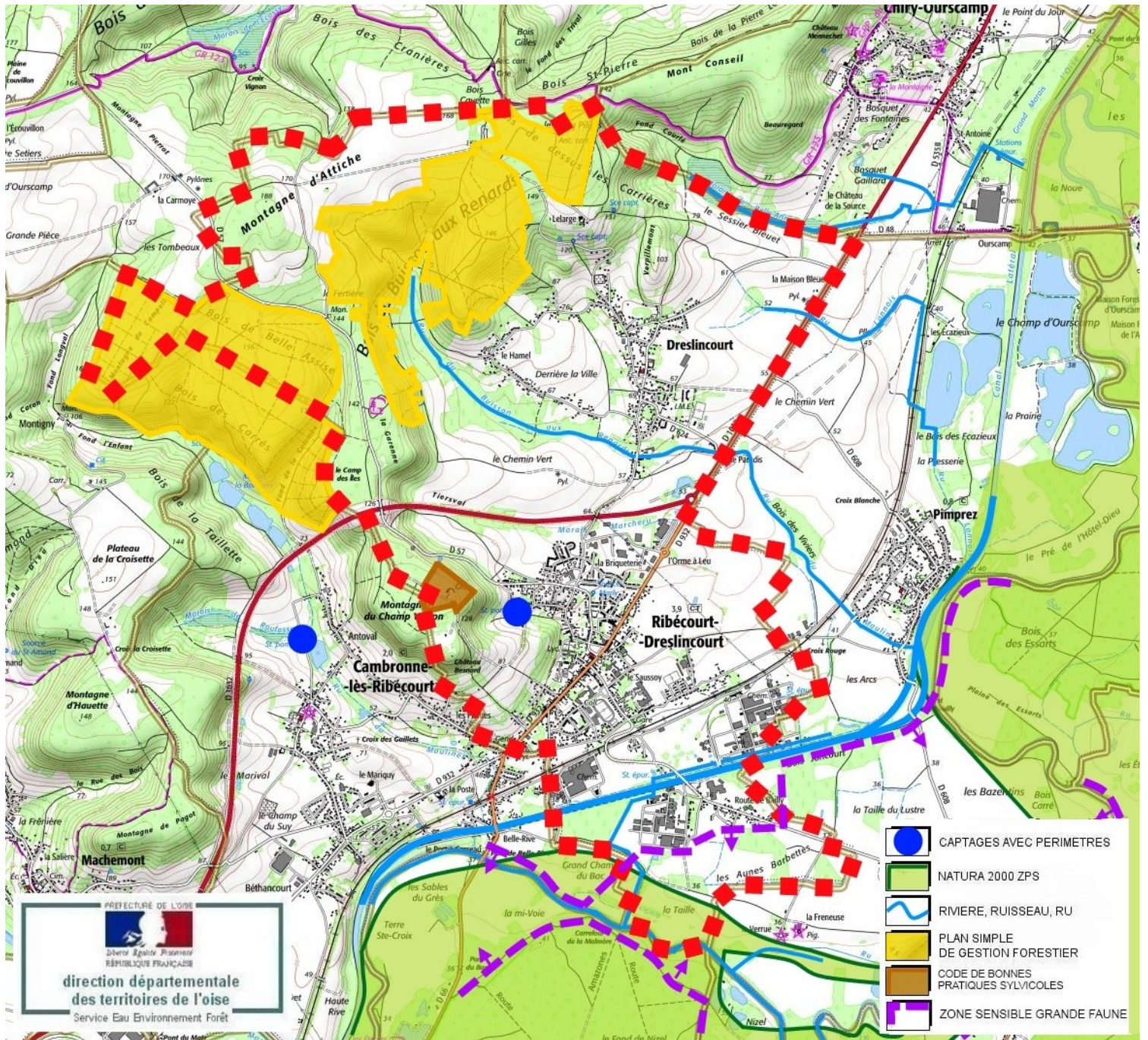
Un guide de prise en compte du SDAGE dans les documents d'urbanisme est téléchargeable sur le [site Internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie \(DRIEE\) Île-de-France](#).

Zones humides

Une cartographie interactive des zones humides de votre commune est accessible depuis le [site Internet de la DREAL des Hauts-de-France](#).

Des plaquettes à destination des élus et des bureaux d'études ont été réalisées pour aider à la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme. Elles sont disponibles sur le [site Internet de la Préfecture de l'Oise](#).

Carte du milieu aquatique



(Fiche mise à jour le 27 juillet 2018 - © DDT de l'Oise)

Gestion des risques

Commune de Ribécourt-Dreslincourt

Risques naturels, risques industriels, défense incendie et sécurité routière doivent être au cœur des préoccupations des auteurs des documents d'urbanisme à qui il appartient de fixer les conditions d'un développement de l'urbanisation assurant la protection des personnes et des biens.

Le risque majeur est la possibilité d'un événement naturel ou créé par l'action de l'homme, dont les effets peuvent mettre en jeu la vie d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de notre société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité. Son existence est liée à deux facteurs :

- ✓ d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique ;
- ✓ d'autre part à l'existence d'enjeux, qui représentent

l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non) pouvant être affectés par ce phénomène.

Concrètement, l'élaboration du plan local d'urbanisme doit être l'occasion :

- ✓ d'améliorer la connaissance du risque en compléments des études réalisées par l'État ;
- ✓ de procéder à un état des lieux de la défense incendie sur la commune ;
- ✓ de procéder à un diagnostic sécurité routière ;
- ✓ d'informer la population ;
- ✓ de fixer, à travers le zonage et le règlement du plan local d'urbanisme, des règles de construction interdisant l'augmentation des enjeux dans les zones à risque ;
- ✓ de programmer la réalisation d'équipements ou d'aménagements ayant pour objet de diminuer la vulnérabilité des zones exposées.

L'ensemble des informations issues du site Géorisques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire concernant la commune de **Ribécourt-Dreslincourt** est consultable à l'adresse suivante : [lien vers Géorisques](#).

Les Risques Naturels

Différentes études ont été réalisées concernant les risques naturels dans le département de l'Oise, celles-ci sont accessibles sur le [site de la Préfecture de l'Oise](#).

Les cartographies concernant les risques naturels sont consultables dans l'atlas des risques naturels majeurs disponible sur Internet à l'adresse suivante : [lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise](#) et pour ce qui a trait au retrait-gonflement des argiles, ainsi qu'à la présence de cavités, à l'adresse suivante : [lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise - inventaire des cavités et mouvements de terrain associés](#).

Plans de Prévention des Risques Naturels

La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par l'arrêté préfectoral du 1er octobre 1992 portant approbation du Périmètre de Risques Naturels d'Inondation (PRNI) concernant les rivières Oise et Aisne. La révision du PRNI, valant Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI), pour les rivières Oise et Aisne en amont de Compiègne dans le département de l'Oise a été prescrite par arrêté préfectoral le 28 décembre 2011. Dans ce cadre, une connaissance actualisée des aléas a été réalisée le 23 octobre 2014 (*mise à jour en juillet 2015*) et diffusée auprès des communes concernées par le Préfet de l'Oise. Cette carte est disponible sur le [site de la Préfecture de l'Oise \(cartes 19 et 20\)](#).

Catastrophes naturelles

Les données ci-dessous sont extraites du site Géorisques :

<u>Date</u>	<u>Événement</u>	<u>Arrêté de catastrophe naturelle</u>	<u>Parution au JO</u>
20/05/1986 au 21/05/1986	Inondations et coulées de boue	30/07/1986	20/08/1986
19/12/1993 au 02/01/1994	Inondations et coulées de boue	11/01/1994	15/01/1994
17/01/1995 au 05/02/1995	Inondations et coulées de boue	06/02/1995	08/02/1995
25/12/1999 au 29/12/1999	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	29/12/1999	30/12/1999
23/03/2001 au 13/04/2001	Inondations par remontée de nappe phréatique	29/08/2001	26/09/2001
07/07/2001	Inondations et coulées de boue	06/08/2001	11/08/2001
06/01/2003 au 09/01/2003	Inondations et coulées de boue	24/02/2003	09/03/2003

Inondations

Les informations relatives aux inondations sont consultables sur le site Internet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (*MTES*) : [lien vers le site du MTES - prévention des risques](#) et sur le site de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (*DRIEE*) d'Île-de-France : [lien vers le site de la DRIEE d'Île-de-France](#).

Directive Inondations :

Face au bilan catastrophique des inondations en Europe au cours des dernières décennies, la Commission Européenne s'est mobilisée en adoptant en 2007 la directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dite « Directive Inondations ».

Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI) :

Sur notre territoire, l'État a repris les objectifs de cette directive dans la Loi portant Engagement National pour l'Environnement (*LENE*) du 12 juillet 2010 (dite « loi Grenelle II ») et a choisi d'encadrer la mise en œuvre de cette directive par une Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (*SNGRI*), fondée sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de proportionnalité. Elle a été arrêtée le 07 octobre 2014 par les Ministres de l'Écologie, de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Logement.

La stratégie nationale fixe trois grands objectifs :

- augmenter la sécurité des populations ;
- réduire le coût des dommages ;
- raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés.

Évaluation Préliminaire des Risques Inondation (EPRI) :

Première étape de la Directive Inondation, cette évaluation donne une photographie homogène de chaque bassin hydrographiques afin d'identifier les enjeux de différentes natures (*personnes, biens, activités, etc*) en zone potentiellement inondable. La première édition s'est achevée en décembre 2011 et sera révisée d'ici décembre 2018.

Elle renseigne sur les inondations du passé et sur le risque actuel :

- l'impact des inondations historiques au travers de quelques événements représentatifs ;
- l'exposition actuelle des enjeux aux événements majeurs : pour ce faire, les enjeux (*population, emplois, bâti, etc*) présents dans une enveloppe approchée des événements extrêmes sont comptabilisés et représentés sur des cartes.

La commune de Ribécourt-Dreslincourt fait partie du bassin Seine-Normandie, dont l'EPRI a été arrêté le 20 décembre 2011 par le Préfet d'Île-de-France, coordinateur du bassin.

Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) :

Le Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) est au cœur de la mise en œuvre de la Directive Inondation. Cet outil stratégique définit à l'échelle de chaque grand bassin (*district hydrographique*) les priorités en matière de gestion du risque d'inondation. Dans le cadre de la Directive Inondations et en déclinaison de la SNGRI, un PGRI a été élaboré sur chaque district sous l'autorité du préfet coordinateur de bassin en lien avec les parties prenantes.

Ce plan traite de l'ensemble des aspects de la gestion des inondations :

- la prévention des inondations au regard de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ;
- la surveillance, la prévision et l'information sur les phénomènes d'inondation ;
- l'information préventive, l'éducation, la résilience et la conscience du risque.

Il vise ainsi à intégrer la prise en compte et la gestion du risque d'inondation dans toutes les politiques du territoire.

Les 13 PGRI français ont été approuvés et publiés au journal officiel n° 0296 du 22 décembre 2015 entrés en vigueur au lendemain de leur publication seront mis à jour tous les 6 ans dans un cycle d'amélioration continue voulu par la « Directive Inondations ».

Le PGRI 2016-2021 du bassin Seine-Normandie a été approuvé le 07 décembre 2015 : [arrêté du 07 décembre 2015 portant approbation du PGRI Seine-Normandie](#).

Stratégies locales de gestion des risques d'inondation :

Les stratégies locales de gestion des risques d'inondation sont élaborées sur les Territoires à Risque important d'Inondation (TRI). Elles s'inscrivent dans le cadre fixé par la SNGRI présentés le 10 juillet 2014 et les PGRI élaborés à l'échelle des grands bassins hydrographiques : [lien vers le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire](#). L'arrêté fixant la liste des stratégies locales de gestion des risques d'inondation à élaborer pour les TRI du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands a été signé le 08 décembre 2014.

Les stratégies locales doivent comporter :

- la synthèse de l'EPRI dans son périmètre ;
- les cartes des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le TRI inclus dans son périmètre ;
- les objectifs fixés par le PGRI pour les TRI inclus dans son périmètre.

Territoires à Risque important d'Inondation (TRI) :

Un Territoire à Risque important d'Inondation (TRI) est un territoire qui concentre de forts enjeux et qui est exposé à un aléa provoquant des inondations (*submersion marine, débordement fluvial, ruissellement, remontée de nappe, etc*). Dans ce territoire, les enjeux potentiellement exposés aux inondations les plus importants sont essentiellement des enjeux humains et économiques : [lien vers le site de la DRIIEE Île-de-France](#) et [lien vers le site du Ministère Environnement, de l'Énergie et de la Mer](#).

L'arrêté du 06 novembre 2012 établissant la liste des territoires dans lesquels il existe un risque d'inondation important ayant des conséquences de portée nationale et l'arrêté du 27 novembre 2012, fixant la liste des TRI du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands sont disponibles à l'adresse suivante : [lien vers le site de la Préfecture de l'Oise](#).

La commune de Ribécourt-Dreslincourt n'est pas concernée par un TRI.

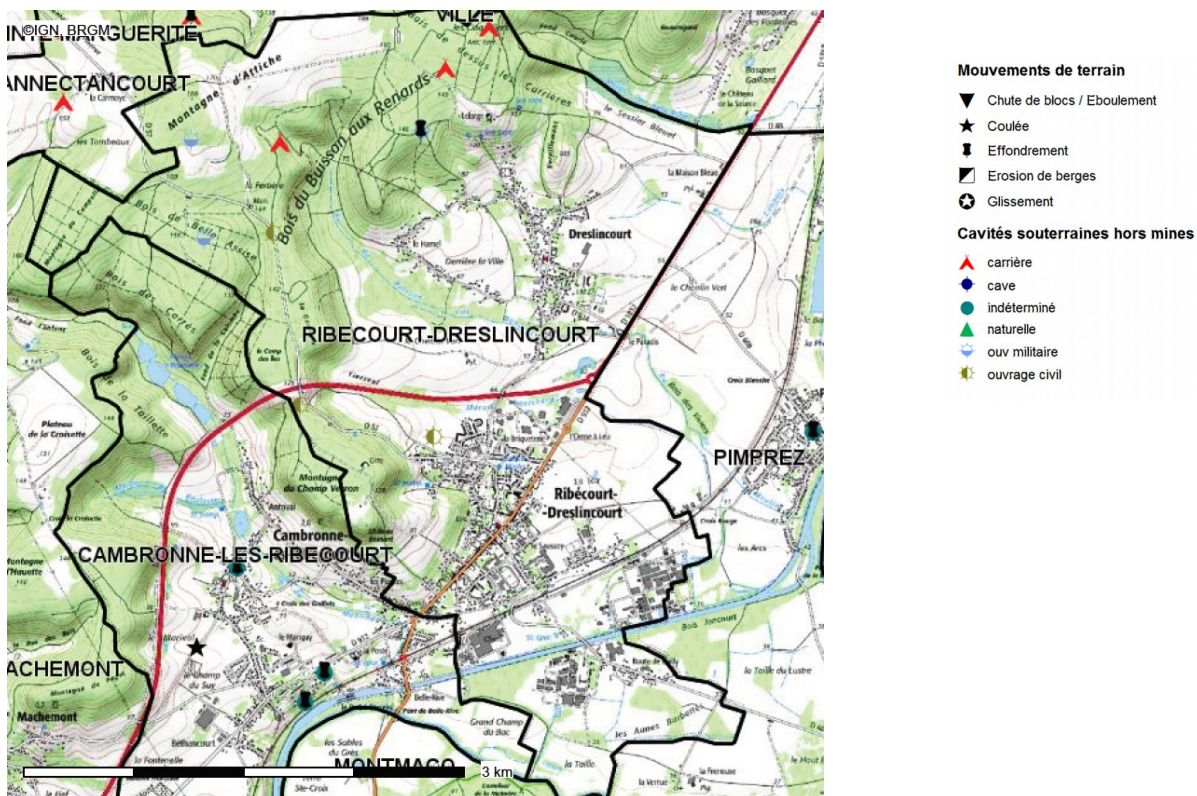
Il existe une note de cadrage (*mai 2018*) concernant « la vulnérabilité des territoires aux inondations », établie à l'échelle du bassin Seine-Normandie : [lien vers le site de la DRIEE Île-de-France](#).

Cavités souterraines et mouvements de terrain

Le Bureau de Recherche Géologiques et Minières (BRGM) a réalisé en octobre 2011 un inventaire des [cavités souterraines](#) du département de l'Oise.

9 cavités souterraines ont été recensées sur la commune : [la fiche communale](#).

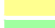

Un mouvement de terrain a été recensé sur la commune : [la fiche communale](#).

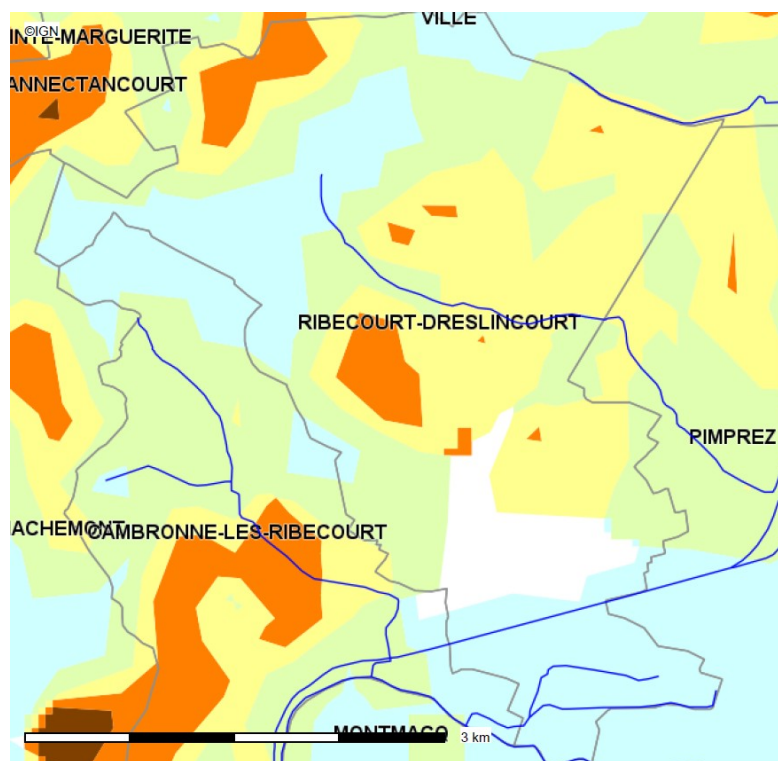


Coulées de boue et remontées de nappe

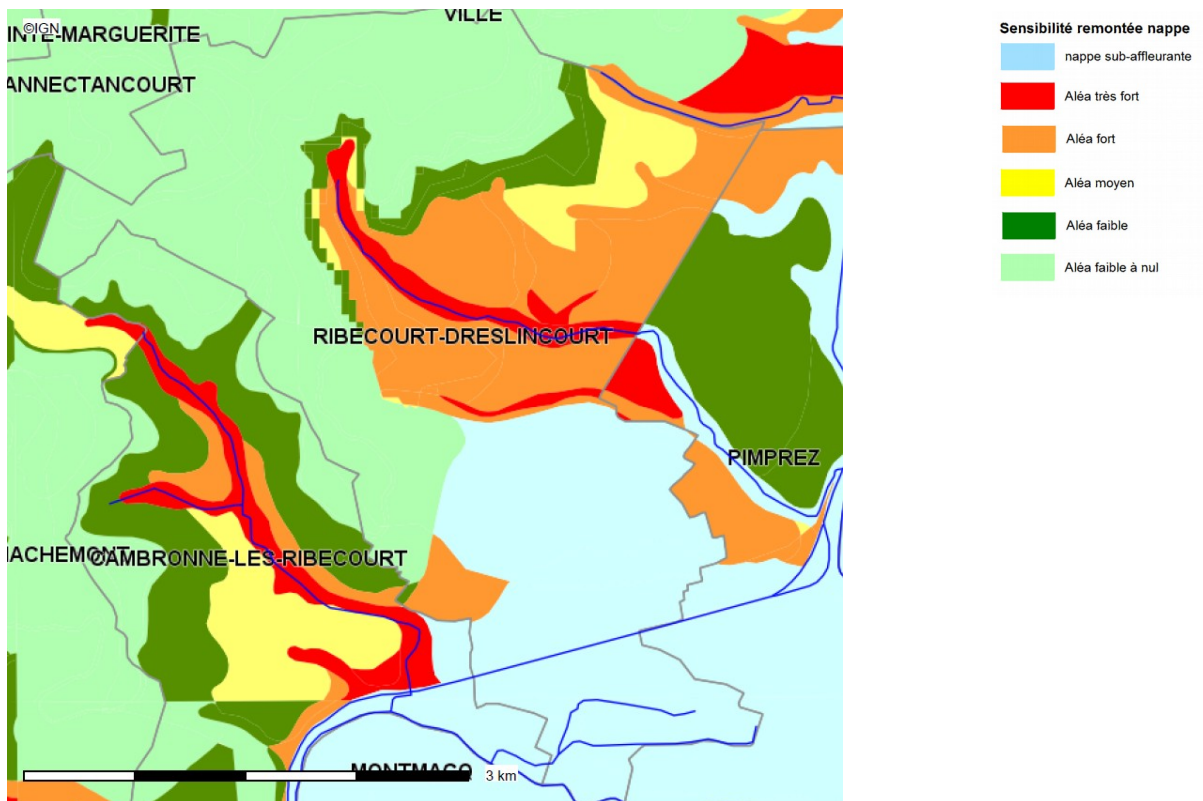
La coulée de boue est un mouvement rapide d'une masse de matériaux remaniés, à forte teneur en eau et de consistance plus ou moins visqueuse. Elle prend fréquemment naissance dans la partie aval d'un glissement de terrain ou dans les terrains mis à nu par les activités humaines. Les matériaux susceptibles de perdre ainsi leur cohésion sont des argiles, des limons, des sols, des roches décomposées ou des éboulis fins (*source : Géorisques*).

Aléa coulées de boue

	Très fort
	Fort
	Moyen
	Faible
	Faible à nul



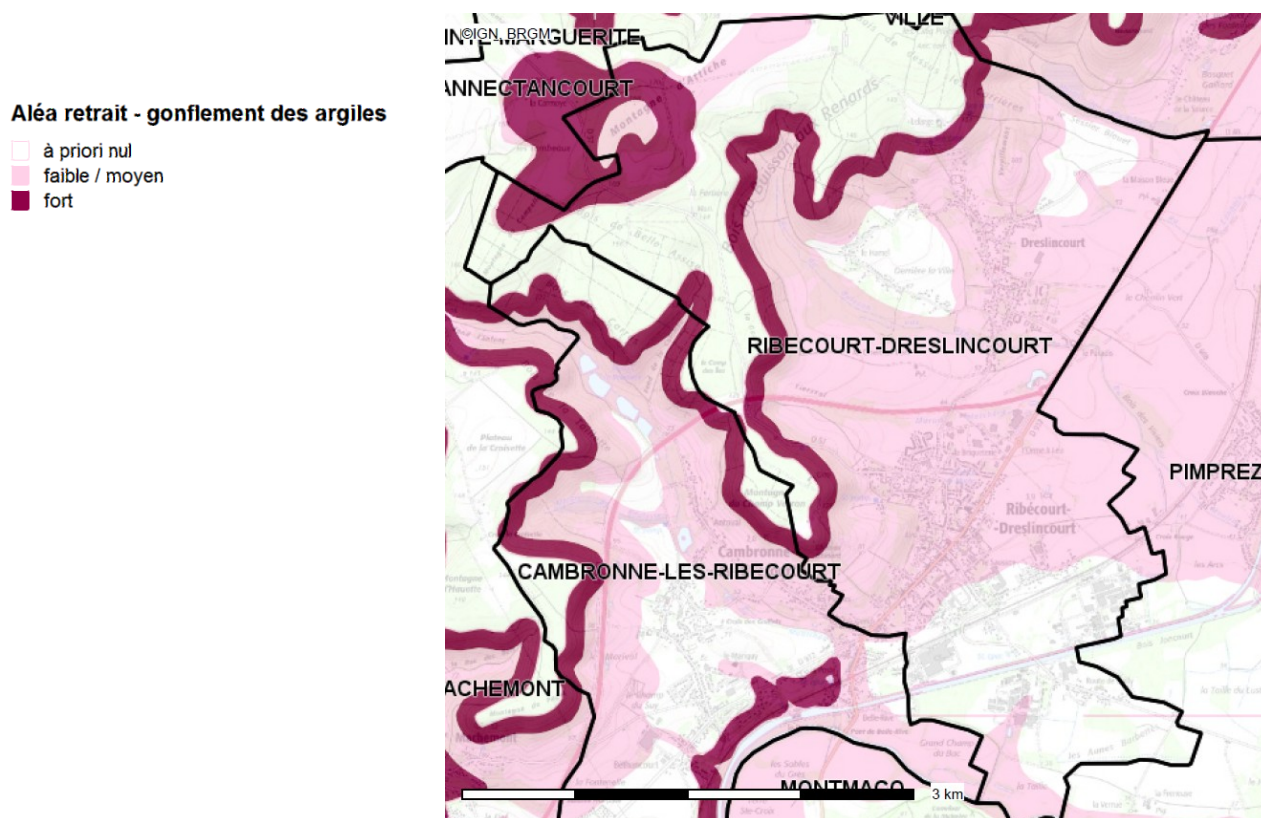
La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par des aléas faibles à forts de coulées de boue. Ces informations sont disponibles sur les sites : [lien vers Géorisques](#) et [lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise](#).



La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par des aléas faibles à très forts de remontées de nappe, avec des effets de remontées de nappe localisés au Sud du territoire communal. Plus d'informations sont disponibles sur les sites : [lien vers site du BRGM](#) et [lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise](#).

Retrait gonflement des sols argileux

La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par des aléas faibles à forts de retrait-gonflement des argiles, localisés sur tout ou partie de son territoire. Cette information est disponible sur le site du BRGM à l'adresse suivante : [lien vers Géorisques - retrait-gonflement des argiles](#) et [lien vers la cartothèque du site de la Préfecture de l'Oise](#).

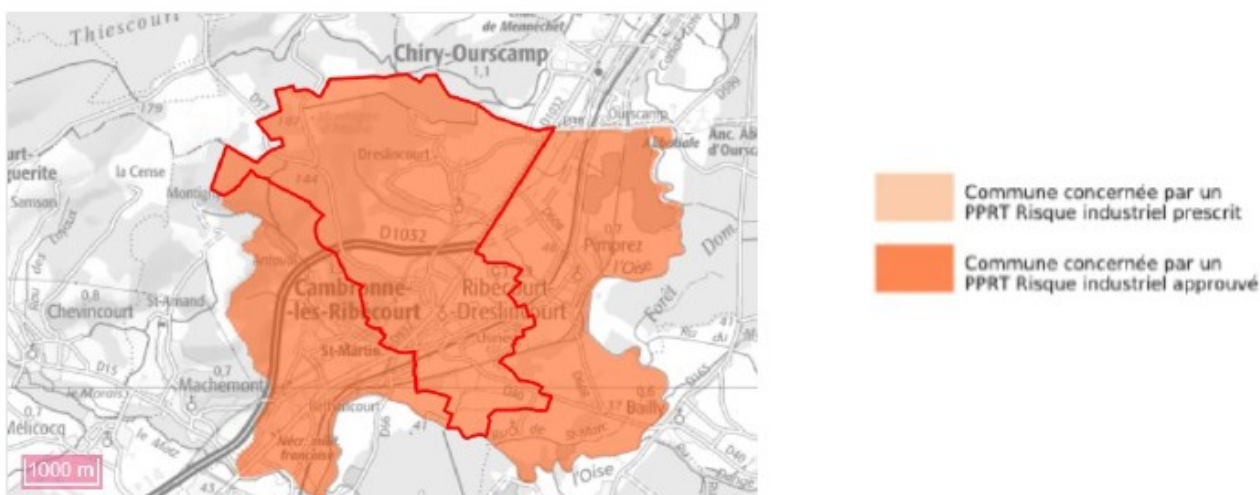


Les Risques technologiques

Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Ces plans concernent les établissements « Seveso » à « haut risques », dits « Seveso seuil haut » ou « Seveso avec servitude » (Seveso AS). Lorsque les mesures prises par l'exploitants d'un établissement de ce type s'avèrent insuffisantes au regard de la vulnérabilité des populations environnantes, les textes prévoient de délimiter des zones dans lesquelles le règlement du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) peut interdire ou limiter la réalisation d'aménagements, d'extensions ou de constructions nouvelles (source : Géorisques).

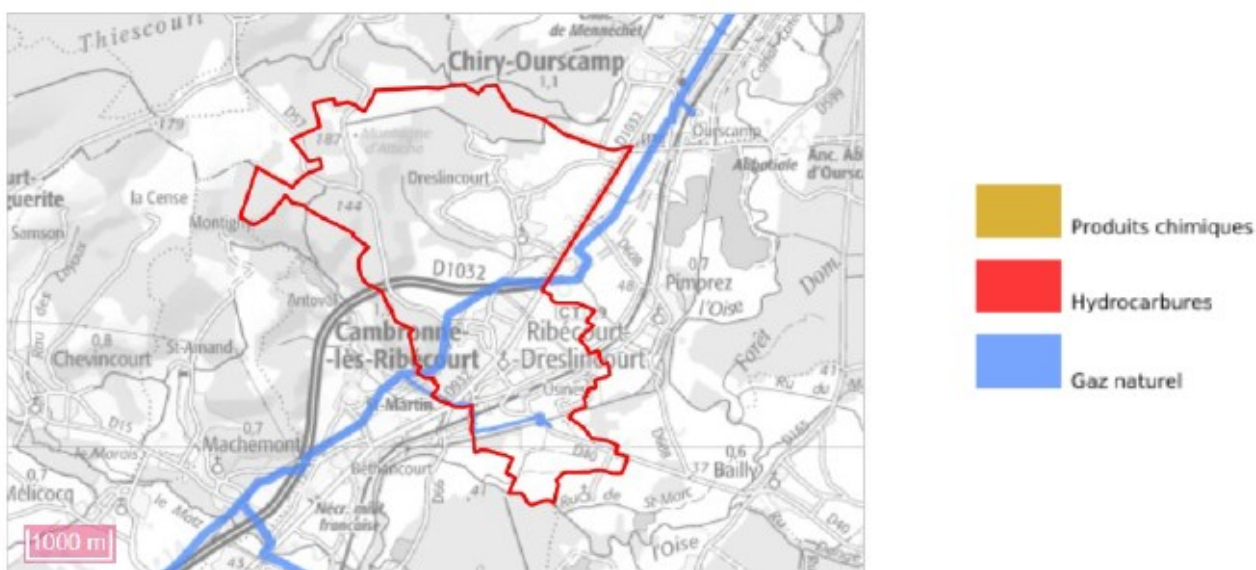
La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par le PPRT de la plateforme de Ribécourt-Dreslincourt pour les établissements MOMENTIVE Specilty Chemicals, INOES STYRENICS et SECO Fertilisants approuvé le 18 décembre 2014.



Source: BRGM

Canalisation de matières dangereuses

La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par le passage d'une canalisation de transport de matières dangereuses : une conduite de gaz naturel qui traverse territoire communal en son centre.

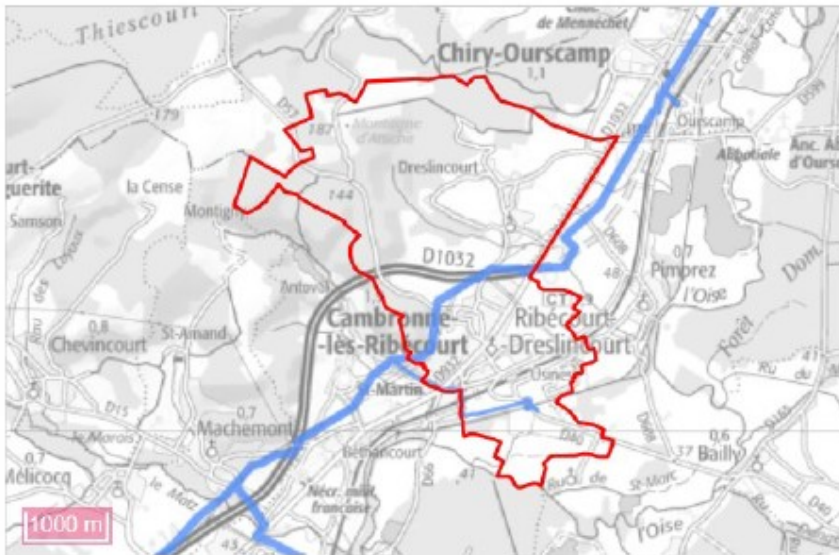


Source : CEREMA

Installations industrielles rejetant des polluants

Ces installations industrielles déclarent des rejets de polluant potentiellement dangereux dans l'air, l'eau ou le sol.

4 installations industrielles rejetant des polluants ont été recensées sur ou à proximité de la commune.



Source : CEREMA

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une « installation classée » (source : DREAL).

Les informations relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sont disponibles sur le [site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire](#).

Un établissement a été recensé sur le territoire communal : [la fiche ICPE de la commune](#).

Sites et sols d'activités industrielles

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

3 sites pollués ou potentiellement pollués ont été recensés sur le territoire communal (base de données BASOL - [lien vers Basol](#)) : [la fiche Basol de la commune](#).

La réalisation d'inventaires historiques régionaux des sites industriels et activités de services, en activité ou non, s'est accompagnée de la création de la base de données nationale BASIAS.

27 sites industriels et d'activités de services ont été recensés sur le territoire communal (base de données BASIAS - [lien vers Basias](#)) : [la fiche Basias de la commune](#).

(Fiche mise à jour le 27 juillet 2018 - © DDT de l'Oise)

Mobilité et numérique

Le Porter à Connaissance

Mobilités et Numérique

Commune de Ribécourt-Dreslincourt

Politique publique prioritaire de l'État, la sécurité routière fait l'objet d'un programme pluriannuel d'actions dont l'un des objectifs, au-delà du contrôle et de la sanction des comportements fautifs, est de faire émerger une culture tournée vers la prévention. Le Grenelle de l'Environnement a aussi mis en avant le développement des nouvelles technologies d'information et de communication. L'aménagement numérique des territoires doit être intégré au projet territorial.

A ce titre, les auteurs des documents d'urbanisme doivent se mobiliser car ils peuvent agir en posant les principes de base susceptibles d'assurer un haut niveau de sécurité routière, à savoir :

- ✓ la prise en compte des usagers vulnérables ;
- ✓ l'affectation des voies avec le souci d'un rééquilibrage des usages entre circulation et vie locale pour les voies traversant l'agglomération ;
- ✓ la vérification de la cohérence entre l'affectation des voies existantes ou projetées et leurs caractéristiques afin que les usagers adaptent leur comportement.

Concrètement, l'écriture du document doit être l'occasion d'analyser les accidents intervenus ces dernières années, tout en évaluant l'impact en terme de sécurité des projets d'aménagement ou de voirie, une attention particulière devant être portée aux endroits où se concentrent des usages particulièrement vulnérables, tels que les sorties d'écoles ou parcs de stationnement.

Sur le fond, le document d'urbanisme approuvé doit notamment permettre d'éviter :

- ✓ des extensions urbaines reliées à l'agglomération seulement par la route ;
- ✓ un recul trop important des constructions élargissant le champ visuel, et donc les vitesses ;
- ✓ des alignements droits trop longs ;
- ✓ la multiplication des accès nouveaux sur les voies principales de circulation.

de contraindre le développement des nouvelles technologies d'information et de communication.

Route à grande circulation

Le territoire de la commune de Ribécourt-Dreslincourt est traversé par les RD 40, 57, 624, 932 et 1032. Les RD 932 et 1032 sont classées « route à grande circulation ».

Pour information, le classement des « routes à grandes circulations » est défini dans le [décret n°2010-578 modifiant le décret n°2009-615 du 03 juin 2009, fixant la liste des routes à grandes circulation du 31 mai 2010](#).

Transports exceptionnels

Des données fournies par la Direction Départementale des Territoires (DDT), Service de la Sécurité, de l'Expertise et des Crises (SSEC), il ressort pour :

- la RD 932, un itinéraire « carte de France » de 1ère catégorie, ainsi qu'un itinéraire de transit de 2ème et 3ème catégories.

(Pour mémoire, dans l'hypothèse où un itinéraire transports exceptionnels serait recensé, il convient de maintenir au mieux les possibilités existantes. En effet, ces itinéraires sont une nécessité économique pour de nombreuses industries ainsi que pour la sécurité de la circulation de certains véhicules spéciaux, tels que les grues ou engins agricoles)

Comptage

Des données fournies par le Conseil Départemental de l'Oise, il ressort pour :

- la RD 40, classée en 3ème catégorie, près de 3 084 véhicules par jour étaient recensés en 2017, dont 3,4 % de poids lourds au PR 3, sur la commune de Pimprez ;
- la RD 57, classée en 5ème catégorie, près de 1 278 véhicules par jour étaient recensés en 2017, dont 2,6 % de poids lourds au PR 2 ;

- la RD 624, classée en 5ème catégorie, près de 602 véhicules par jour étaient recensés en 2010, dont 5 % de poids lourds au PR 0,5 ;
- la RD 932, classée en 2ème catégorie, près de 16 069 véhicules par jour étaient recensés en 2017, dont 8,3 % de poids lourds au PR 19 et 7 706 véhicules par jour, dont 7,4 % de poids lourds au PR 19,5 ;
- la RD 1032, classée en 1ère catégorie, près de 17 253 véhicules par jour étaient recensés en 2017, dont 7,7 % de poids lourds au PR 15.

Accidentologie

Sur la période courant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2016, 32 accidents ont été recensés sur la commune Ribécourt-Dreslincourt, soit :

- 8 accidents sur la RD 40, faisant 1 tué, 6 blessés hospitalisés et 4 blessés non hospitalisés ;
- 3 accidents sur la RD 57, faisant 1 blessé hospitalisé et 2 blessés non hospitalisés ;
- 8 accidents sur la RD 932, faisant 9 blessés hospitalisés et 4 blessés non hospitalisés ;
- 7 accidents sur la RD 1032 faisant 8 blessés hospitalisés et 3 non hospitalisés ;
- 6 accidents sur le réseau communal, faisant 6 blessés hospitalisés et 1 blessé non hospitalisé.

(À noter que seuls sont ici comptabilisés les accidents corporels, sur la base des procès-verbaux établis par les forces de l'ordre. Les accidents matériels sont recensés par les compagnies d'assurance des propriétaires des véhicules, ces données n'étant pas disponibles dans le cadre du Porter À Connaissance)

Réglementation routière

À toutes fins utiles, même si ce point échappe au sens strict à une approche en termes d'urbanisme, il peut être utile de rappeler que différents ouvrages techniques ont été réalisés sur certains dispositifs de la réglementation routière. Ces ouvrages sont consultables à la Direction Départementale des Territoires (DDT), Service de la Sécurité, de l'Expertise et des Crises (SSEC), en particulier :

- le guide relatif aux ralentisseurs de type dos d'ânes et trapézoïdal ;
- le guide des coussins et plateaux ;
- le guide des zones 30, relatif à la modération de la vitesse en agglomération ;
- le guide relatif à l'amélioration de la signalisation verticale.

Bruit des infrastructures de transport

La loi du 31 décembre 1992, relative à la lutte contre le bruit, a mis en place un classement des voies de circulation terrestres existantes en fonction du trafic et de leurs caractéristiques sonores. Ce classement est réalisé par le Préfet.

Un arrêté préfectoral, en date du 23 novembre 2016, établi à l'échelle du département de l'Oise, un classement en 5 catégories du niveau sonore des infrastructures routières et ferrées, ainsi que les secteurs impactés par le bruit de part et d'autre des dites infrastructures.

Niveau sonore de référence Laeq (6h / 22h) en dB(A)	Niveau sonore de référence Laeq (22h / 6h) en dB(A)	Catégorie de l'infrastructure	Secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
L > 81	L > 76	1	300 m
76 < L ≤ 81	71 < L ≤ 76	2	250 m
70 < L ≤ 76	65 < L ≤ 71	3	100 m
65 < L ≤ 70	60 < L ≤ 65	4	30 m
60 < L ≤ 65	55 < L ≤ 60	5	10 m

- la voie routière RD 1032 est classée en catégorie 2.

L'arrêté préfectoral du 23 novembre 2016 est consultable sur le [site Internet de la Préfecture de l'Oise](#).

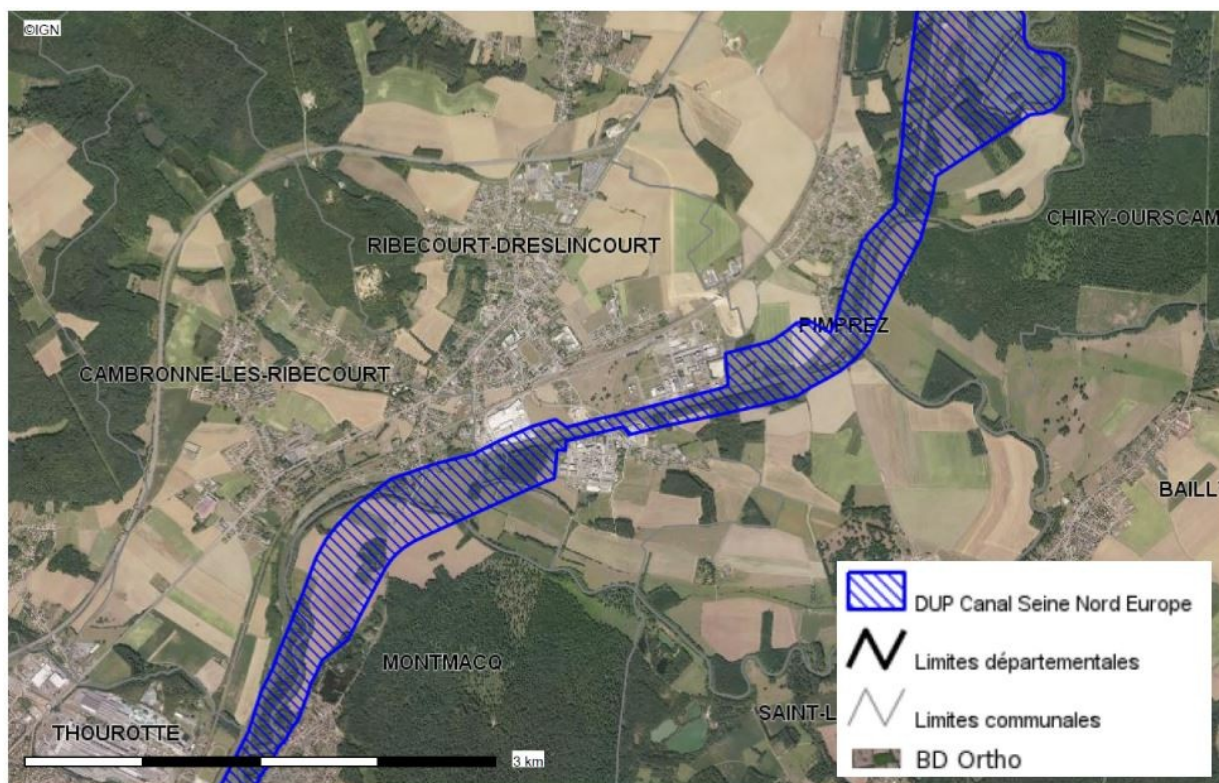
Réseau ferré

La commune de Ribécourt-Dreslincourt est traversée par la ligne Creil / Jeumont. La commune dispose d'une gare ferroviaire, situé au Sud de la ville et à proximité de la Zone Industrielle.

Réseau fluvial

La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par le passage de l'Oise non canalisée, à la lisière Sud du territoire communal.

Le territoire communal de Ribécourt-Dreslincourt est concerné par la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du Canal Seine-Nord-Europe (décret n° 2017-578 du 20 avril 2017).



Transport aérien

La commune de Ribécourt-Dreslincourt n'est concernée par aucune installation de transport aérien.

Circulations douces

Le Département est compétent pour établir le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (*PDIPR*) ayant vocation à préserver les chemins ruraux, la continuité des itinéraires et ainsi à favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée.

Le Conseil Départemental de l'Oise a adopté, le 16 décembre 2010, le Schéma Départemental des Circulations Douces (*SDCD*). Ce schéma vise notamment, à coordonner les initiatives et les projets locaux. Le Conseil Départemental a également, édité un guide technique des voies de circulation douce qui synthétise les données techniques, juridiques et administratives à l'attention des porteurs de projets. Le SDCD est accessible sur le site : opendata.oise.fr, thématique « transports et déplacements ».

La commune de Ribécourt-Dreslincourt est concernée par le projet de Trans'Oise : tronçon Compiègne / département de la Somme (42 km).

Mobilité durable

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (*DREAL*) des Hauts-de-France, en partenariat avec les DDT(*M*), les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (*CAUE*), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (*ADEME*) et les agences d'urbanisme a produit le Référentiel Urbanisme et Déplacements. Ce guide a pour but d'améliorer la prise en compte de la mobilité et des déplacements dans les documents d'urbanisme. Il présente des pistes de réflexions mais aussi des exemples de bonnes pratiques. Il est disponible sur le [site Internet de la DREAL des Hauts-de-France](#).

Le Conseil Départemental de l'Oise a élaboré un programme d'actions en matière de mobilité repris dans son [Plan Départemental pour une Mobilité Durable](#).

Aménagement numérique

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (*SDTAN*), porté par le Conseil Départemental de l'Oise, a été approuvé le 21 mai 2012. Il est téléchargeable à partir du [site Internet du Conseil Départemental de l'Oise](#).

Même s'il n'existe pas de lien de prise en compte ou de compatibilité entre le SDTAN et les documents d'urbanisme, une certaine cohérence s'avère nécessaire si la collectivité souhaite pouvoir bénéficier d'une aide financière.

Le rapport de présentation du PLU devra comporter un diagnostic en termes d'aménagement numérique du territoire. Sur ce point, je vous invite à consulter le [site Internet du CEREMA](#) (*Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement*).

(Fiche mise à jour le 27 juillet 2018 - © DDT de l'Oise)



Michel SARVAC
Chargé de Réglementation
Orange
UPR Nord Est
BP 88007
21080 Dijon Cedex 9
03 90 31 04 48
michel.sarvac@orange.com

Estelle

DDT
Service de l'aménagement, de l'urbanisme
et de l'énergie
A l'attention de Estelle HALLAERT
40 rue Jean Racine BP 20317
60021 BEAUVAIS Cedex

Dijon, 1^{er} mars 2016

Objet : Révision PLU

Madame,

Dans le cadre de la concertation visée aux articles L 300-2 et L 123-6 du code de l'urbanisme, j'accuse réception de votre demande concernant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de **RIBECOURT DRESLINCOURT**.

Les dispositions légales relatives aux réseaux de communications électroniques me conduisent à vous faire part des observations d'Orange ci-dessous :

Servitudes :

Les articles L48, L54 à L56.1, L57 à L62.1 du code des postes et communications électroniques (CPCE) instituent un certain nombre de servitudes attachées aux réseaux de communications électroniques.

Ces servitudes, PT1, PT2, PT2LH, sont consultables par tous sur le site de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences Radio), y compris par la Mairie.

Les services de la Préfecture doivent vous communiquer, si elles existent sur le territoire de votre commune, les éventuelles servitudes d'utilité publique mentionnées ci-dessus

Concernant les servitudes PT3 (servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques), nous restons dans l'attente du retour de nos services internes précédemment consultés et vous ferons part de nos conclusions dès retour de celui-ci.

Droit de passage sur la DPR :

Orange est en charge de la fourniture du service universel sur l'ensemble du territoire national et bénéficie en tant qu'opérateur de réseaux ouverts au public d'un droit de passage sur le domaine public routier.



L'article L47 du CPCE qui institue ce droit de passage mentionne en effet que « L'autorité gestionnaire du domaine public routier doit prendre toutes dispositions utiles pour permettre l'accomplissement de l'obligation d'assurer le service universel. Elle ne peut faire obstacle au droit de passage des opérateurs autorisés qu'en vue d'assurer dans les limites de ses compétences, le respect des exigences essentielles, la protection de l'environnement et le respect des règles d'urbanisme ».

Dès lors, le PLU ne peut imposer d'une manière générale à Orange une implantation en souterrain des réseaux sauf à faire obstacle au droit de passage consacré par la disposition susvisée. Dans son arrêt Commune de La Boissière (20/12/1996) le Conseil d'Etat a ainsi sanctionné une interdiction générale des réseaux aériens édictée par le POS.

En conséquence, Orange s'opposera, le cas échéant, à l'obligation d'une desserte des réseaux téléphoniques en souterrain sur les zones suivantes :

- Zones à Urbaniser identifiées AU
- Zones Agricoles identifiées A
- Zones Naturelles identifiées N

En effet, seuls les extensions sur le Domaine Public en zone Urbaine ou dans le périmètre des sites classés, ou espaces protégés sont susceptibles de faire l'objet d'une obligation de mise en souterrain.

De la même façon l'interdiction générale d'installer des antennes relais sur l'intégralité du territoire de référence constituerait une disposition abusive ;

Par ailleurs, il convient également de rappeler que les aménagements publics dans le cadre des zones à aménager pour répondre aux besoins des futurs usagers et habitants en termes de réseaux de communication électronique peuvent être à la charge des aménageurs.

Enfin, il appartient au bénéficiaire d'un permis de construire d'aménager, ou de lotir de prendre en charge la réalisation de tous travaux nécessaires à la viabilité et à l'équipement de la construction, du terrain aménagé ou du lotissement en ce qui concerne les réseaux de communications électroniques. Le PLU doit en conséquence veiller à prise en compte de l'article L332-15 du code de l'urbanisme.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

p.o Didier CHAUMAT
Responsable Réglementation



Didier BUCHER

Zonage archéologique



PRÉFET DE L'OISE

Préfecture de l'Oise
1 place de la préfecture
60 022 Beauvais cedex
Secrétariat de Monsieur le préfet de l'Oise
Tél. : 03 44 06 12 60

Beauvais, le 10 JAN. 2019

Le Préfet de l'Oise

à

Monsieur le Maire
Place de la République
60 170 Ribécourt-Dreslincourt

RECUEIL
24 JAN 2019
Mairie de Ribécourt

Objet : Zones de présomption de prescription archéologique de la commune de RIBECOURT-DRESLINCOURT (Oise)

P.J. : un arrêté de zonage.
une carte de zonage avec une notice explicative.

Dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale (article L.522-5 du code du patrimoine), je vous transmets l'arrêté de zonage archéologique prescrit pour votre commune, définissant des zones de présomption de prescriptions archéologiques (ZPPA).

Cet arrêté publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Oise doit faire l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois à compter du jour où il a été reçu. Il est tenu à la disposition du public en préfecture et en mairie.

Il détermine, en fonction des informations scientifiques conduisant à envisager la présence d'éléments du patrimoine archéologique, les zones et seuils (surfaces parcellaires) selon lesquels les demandes d'autorisation de travaux devront être transmises au préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France – Pôle Patrimoines et Architecture – Service régional de l'archéologie – Site d'Amiens – 5, rue Henri Daussy, 80044 AMIENS cedex 1).

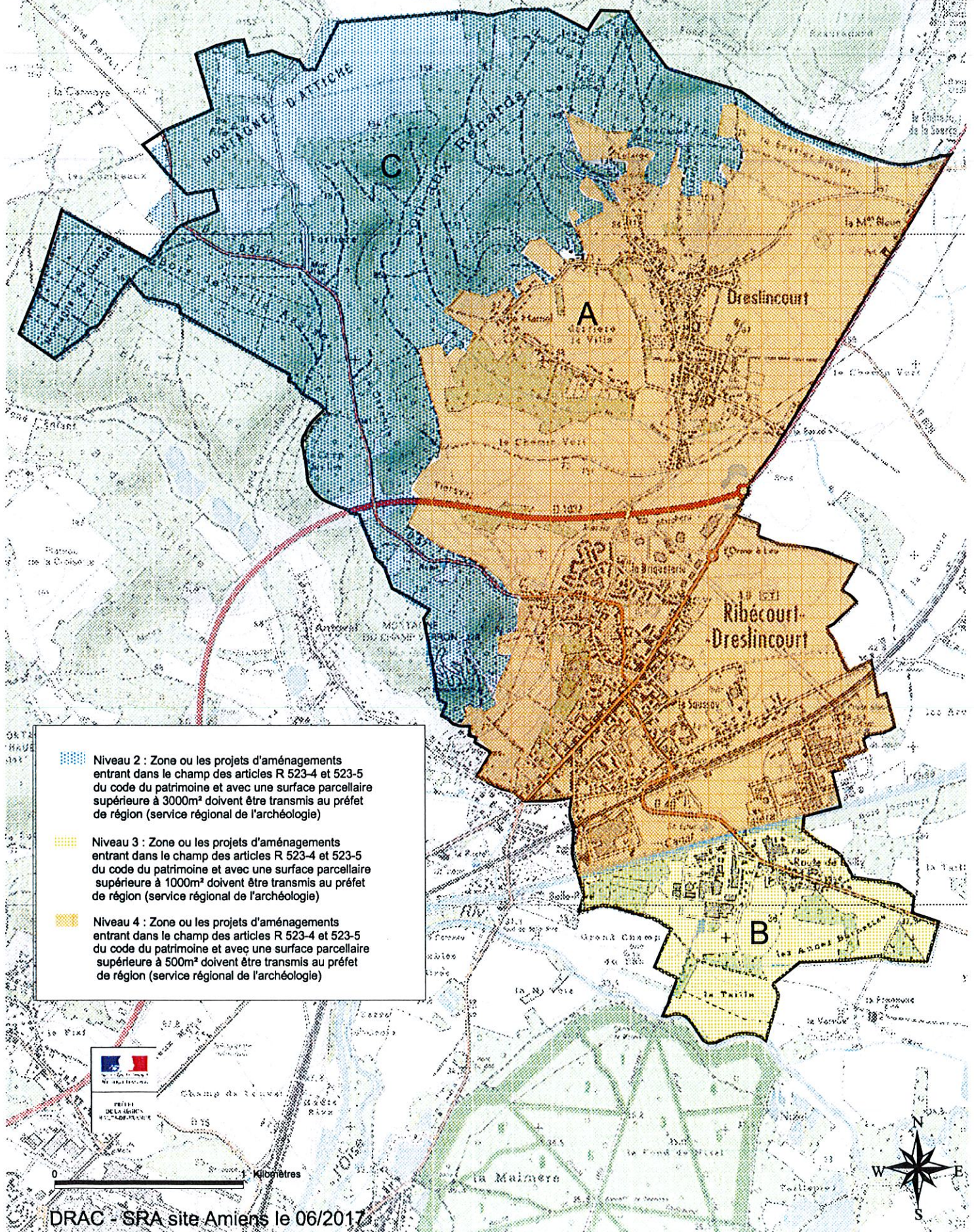
Si les aménagements sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, le préfet de région pourra prescrire des mesures de détection et, le cas échéant, de conservation ou de sauvegarde par l'étude scientifique conformément au code du patrimoine (livre V).

Pour toute information supplémentaire que vous jugeriez utile, je vous invite à prendre contact avec le Service régional de l'archéologie – Site d'Amiens – 5, rue Henri Daussy, 80044 AMIENS cedex 1 (tél. : 03.22.97.33.45).

Le Préfet de l'Oise

Louis LE FRANC

Annexe 1 à l'arrêté n° 2017-005 du zonage archéologique de la commune de Ribécourt-Dreslincourt (60)





PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine, notamment l'article L.522-5 prévoyant la possibilité de définir, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale, des zones de présomption de prescriptions archéologiques, préalablement à la réalisation de projets d'aménagement affectant le sous-sol ;

Vu le code du patrimoine, et notamment ses articles R.522-3 et R.522-4 précisant les conditions de communication des éléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique aux autorités administratives chargées de l'élaboration des documents d'urbanisme ou de l'instruction des demandes d'autorisation de travaux susceptibles d'affecter le patrimoine archéologique ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles R.121-2 relatif au porter à connaissance des informations dont dispose l'État notamment en matière d'inventaire du patrimoine culturel, et R.442-3-1 relatif à la déclaration préalable de travaux ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016, portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 octobre 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n°R32-2018-21 bis du 26 janvier 2016, accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique en date des 03, 04 et 05 juillet 2017 sur le zonage archéologique objet du présent arrêté ;

CONSIDÉRANT que l'évolution de la législation et de la réglementation en matière d'archéologie préventive nécessite de mettre à jour les précédentes dispositions régionales relatives à la transmission des dossiers de demandes d'aménagement, notamment les arrêtés fixant les seuils et surfaces de saisine du préfet de région ;

CONSIDÉRANT que la position géographique de la commune est traversée par deux axes de circulation majeurs : la route départementale D1032 reliant Noyon à Compiègne et le canal de Nord. Ce qui est susceptible d'entraîner un développement économique constant dans les prochaines années et que la commune se situe au coeur de vallée de l'Oise propice aux implantations humaines ;

CONSIDÉRANT que la réalisation d'opérations de diagnostics et de fouilles archéologiques ont eu lieu à Ribécourt-Dreslincourt et dans les communes environnantes mettant en évidence la richesse du patrimoine local ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble de ces découvertes ainsi que les contextes géomorphologique, sédimentaire, topographique et les données historiques permettent de présumer la présence et la conservation de sites archéologiques dans plusieurs secteurs du territoire communal et qu'ils sont susceptibles d'être affectés par des aménagements ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Les zones définies dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale sur la commune de Ribécourt-Dreslincourt (Oise) sont indiquées sur le plan figurant en annexe 1 du présent arrêté. Il est complété par la notice explicative figurant en annexe2 ;

ARTICLE 2 : Les projets d'aménagement entrant dans le champ de l'article R.523-4 du code du patrimoine doivent faire l'objet d'une saisine du préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France – Pôle Patrimoines et Architecture – Service régional de l'archéologie – site Amiens – 5, rue Henri Daussy, 80044 Amiens cedex 1) au-dessus des seuils d'emprise parcellaire des travaux, indiqués en légende du plan annexé au présent arrêté.

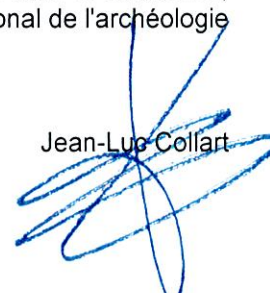
ARTICLE 3 : En application de l'article R.522-4 du code du patrimoine, le zonage archéologique de la commune de Ribécourt-Dreslincourt (carte et notice, annexées au présent arrêté) sera transmis au maire par le préfet de département, dans le cadre de la procédure du porter à connaissance, afin d'être joint au document d'urbanisme de la commune.

ARTICLE 4 : En application de l'article R.523-6 du code du patrimoine susvisé, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de l'Oise. Une copie de l'arrêté sera adressée par le préfet de département au maire de la commune de Ribécourt-Dreslincourt. Il fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois à compter du jour où il a été reçu. Il sera tenu à la disposition du public en préfecture et à la mairie.

Fait à Amiens, le **18 DEC. 2018**

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc Collart



Annexes 1 et 2 : carte et notice explicative détaillant la nature du zonage archéologique

Notice explicative détaillant la nature du zonage archéologique et les modalités de consultation
Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France
Service régional de l'archéologie

Les zonages archéologiques sont reportés sur une carte au 1/25000. Les projets d'aménagement situés dans le périmètre des zones et égal ou supérieur des seuils définis, doivent être transmis pour instruction au préfet de région.

Commune	Zone	Seuil de consultation (surface parcellaire)	Représentation graphique sur la carte au 1/25000	Motivation de la zone archéologique
Ribécourt-Dreslincourt	A	Niveau 4 : seuil de consultation à 500 m ²	Zone figurée en quadrillé orange	Cette zone correspond en partie au cœur historique de la ville et ses extensions modernes où de nouvelles constructions à usage d'habitation sont à prévoir dans les années à venir. Quelques monuments d'époque médiévale témoignent d'un riche patrimoine archéologique.
Ribécourt-Dreslincourt	B	Niveau 3 : seuil de consultation à 1000 m ²	Zone figurée en pointillé jaune	Cette zone correspond géomorphologiquement au secteur de fond de vallée où les alluvions anciennes et modernes des basses et moyennes terrasses sont présentes. La probabilité que des sites et indices de sites d'époque pré- et protohistorique soit préservée est importante.
Ribécourt-Dreslincourt	C	Niveau 2 : seuil de consultation à 3000 m ²	Zone figurée en pointillé bleu	Cette zone naturelle est majoritairement boisée, la préservation de vestiges archéologiques semble plus restreinte et les aménagements à venir moins nombreux.

**Résultats de l'enquête de
recensement communale
INSEE 2017**

REÇU LE
20 DEC. 2017

1224
CR



MAIRIE DE RIBECOURT
R1989.173.11809 # 1/6 EDI0000004428

Mairie de Ribécourt-Dreslincourt
Monsieur le Maire
pl. DE LA REPUBLIQUE
60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT

Dossier suivi par :
Nathalie SALOMON
Tél. : 03 22 97 31 87
Mél : dr80-equipe-rp@insee.fr

Amiens, le 11/12/2017
N° 1735/DG75-F510/

Objet : Recensement de la population - populations légales

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les chiffres relatifs à la population légale de votre commune tels qu'ils ressortent du recensement de la population. Ces chiffres de population et leurs définitions figurent sur la fiche ci-jointe.

Les populations légales de chaque commune sont actualisées tous les ans. Elles sont établies conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Votre commune a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2017. En juin ou juillet 2017, je vous ai transmis le résultat des comptages effectués par l'Insee à l'issue de cette enquête. Ces chiffres ont été utilisés pour le calcul des populations légales figurant dans la fiche jointe. Ces populations correspondent à la situation 2015. En effet, afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu de la période 2013-2017, soit le 1^{er} janvier 2015.

Ces nouvelles populations légales seront authentifiées par décret avant la fin de l'année. Dès la parution du décret au Journal officiel, elles seront accessibles sur le site internet de l'Insee insee.fr. Elles se substitueront, le 1^{er} janvier 2018, aux populations légales millésimées 2014, publiées en décembre dernier.

Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer des évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans. **Ainsi les populations légales millésimées 2015 peuvent être comparées à celles de 2010.**

Le recensement de la population permet, par ailleurs, d'établir des statistiques décrivant la population et les logements. Ces statistiques sont disponibles sur le site internet de l'Insee *insee.fr*. Elles seront mises à jour début juillet prochain avec les résultats du recensement millésimés 2015.

Mes services sont à votre disposition pour vous apporter, si vous le souhaitez, des précisions complémentaires sur l'élaboration et la diffusion des populations légales.

Le partenariat entre les communes et l'Insee lors des opérations de recensement est extrêmement important pour la qualité des résultats produits. Je tiens à vous remercier pour la collaboration fructueuse établie entre nos services et souhaite qu'elle se poursuive lors des prochaines enquêtes de recensement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur régional

Jean-Christophe Fanouillet

P.J. : fiche « Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018 »

Populations légales au 1^{er} janvier 2015 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018¹

Commune de Ribécourt-Dreslincourt	
Population municipale	3 779
Population comptée à part :	205
Population totale	3 984

1. Définitions des catégories de population²

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - o services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - o communautés religieuses ;
 - o casernes ou établissements militaires ;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

¹ Après parution préalable du décret d'authentification au Journal officiel.

² Pour plus de précisions, il est possible de consulter le texte du décret n°2003-485 du 5 juin 2003 sur le site internet insee.fr à la rubrique recensement de la population.

2. Les principes

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2018 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1^{er} janvier 2015.

3. Détermination de la population municipale

La population municipale de la commune est égale à la somme des populations calculées comme indiqué ci-après.

a) La population des ménages

La population est calculée en ramenant les résultats de la collecte en 2015. Pour ce faire, on utilise la tendance observée sur la commune entre la dernière population légale au 1^{er} janvier 2014 et les résultats de l'enquête de recensement de 2017.

On ajoute ensuite la population recensée dans les hôtels.

b) La population des communautés

La population est calculée en ramenant les résultats de la collecte 2017 en 2015. Pour cela, on utilise la tendance observée sur chaque communauté entre les effectifs en 2014 de la dernière population légale et les résultats de l'enquête de recensement de 2017.

N.B. : les élèves internes mineurs recensés dans un établissement scolaire sont comptés dans la population municipale de la commune de leur résidence familiale et dans la population comptée à part de la commune de leur établissement scolaire.

c) La population des habitations mobiles terrestres et des personnes sans-abri

Entre deux enquêtes de recensement, pendant cinq ans, la population des habitations mobiles terrestres et des personnes sans-abri est maintenue constante. Ce sont donc les effectifs recensés en 2017 qui sont pris en compte jusqu'en 2022, date de la nouvelle collecte.

d) Les bateliers

Les bateliers et les personnes vivant sur les bateaux de ces derniers ont été recensés en 2016, par l'Insee avec le concours de la Chambre nationale de la batellerie artisanale. Ils sont comptabilisés dans la commune dans laquelle ils ont déclaré avoir une résidence. Leurs effectifs sont maintenus constants jusqu'à la prise en compte de la nouvelle collecte qui se déroulera au 1^{er} semestre 2021.

4. Le calcul de la population comptée à part

La population comptée à part de votre commune comprend les personnes recensées sur d'autres communes et qui ont conservé une résidence sur la commune. Elle est calculée à partir des informations suivantes :

- pour les personnes ayant une résidence familiale dans votre commune et résidant dans une communauté d'une autre commune (maison de retraite, résidence sociale, caserne, communauté religieuse, etc.) : l'indication de la commune de résidence personnelle sur le bulletin collecté dans la communauté située dans l'autre commune ;
- pour les élèves ou étudiants majeurs de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale dans votre commune et résidant dans une autre commune du fait de leurs études : les renseignements figurant dans la liste B des feuilles de logement collectées dans votre commune ;
- pour les élèves mineurs internes dans un établissement de votre commune dont la résidence familiale est dans une autre commune : le recensement des communautés de votre commune ;
- pour les élèves mineurs présents dans un logement ordinaire autre que leur résidence familiale : les renseignements figurant dans la liste C1 des feuilles de logement collectées dans votre commune ;
- pour les personnes rattachées administratives non recensées dans la commune : les listes des préfetures.

La population comptée à part est mise à jour tous les ans au fur et à mesure des enquêtes annuelles de recensement.

5. Le calcul de la population totale

La population totale de la commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

6. Données chiffrées utilisées pour le calcul des populations légales

Commune de Ribécourt-Dreslincourt

- 1. Population recensée en 2017 : 3 856**
dont : - ménages : 3 705
- communautés : 151
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
- 2. Population municipale calculée au 1^{er} janvier 2015 : 3 779**
dont : - ménages : 3 734
- communautés : 45
- personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 0
- bateliers : 0
- 3. Population comptée à part au 1^{er} janvier 2015 : 205**
- 4. Population totale au 1^{er} janvier 2015 : 3 984**